

RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL  
**2015**





**6<sup>e</sup> exercice**  
**Rapports à l'Assemblée générale du 10 mai 2016**

# Table des matières

<b>Fluxys en bref</b>	<b>4</b>
<b>I. RAPPORT ANNUEL</b>	<b>11</b>
<b>1. Contexte de marché et défis</b>	<b>13</b>
1.1. Prix du gaz en forte baisse et surabondance sur le marché	13
1.2. Du GNL supplémentaire en vue	13
1.3. Demande en gaz naturel sous pression en Europe	14
1.4. Le gaz naturel : un rôle clé dans la transition énergétique	15
1.5. Politique : clarifier le mix électrique	16
1.6. Directive européenne : coup de pouce pour le gaz naturel en tant que carburant dans le transport	16
1.7. Importations supplémentaires : une nécessité	17
1.8. Un marché compliqué pour le stockage	18
1.9. L'évolution vers un marché à court terme se poursuit	18
1.10. Nouvelles étapes pour l'intégration de marché européenne	19
<b>2. Lignes de force 2015</b>	<b>20</b>
2.1. Des finances solides	20
2.2. Un capital humain fort	21
2.3. Connexion des marchés	23
2.4. Relier les marchés à de nouvelles sources	25
2.5. Ventes et développement des services	27
2.6. Tarifs compétitifs	30
2.7. Stimuler des points de négoce liquides	31
2.8. 227 millions € d'investissements dans des projets d'infrastructure	32
<b>3. Groupe Fluxys – états financiers 2015 (in IFRS)</b>	<b>33</b>
3.1. Compte de résultat consolidé	34
3.2. Bilan consolidé	36
3.3. Etat consolidé des variations de capitaux propres	38
3.4. Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie	39
3.5. Résultats sociaux des filiales	39

<b>4. Fluxys SA – résultats 2015 (en normes belges)</b>	<b>44</b>
<b>5. Perspectives pour 2016</b>	<b>44</b>
<b>6. Principaux risques, incertitudes et opportunités</b>	<b>45</b>
6.1. Cadre de référence	45
6.2. Mise en œuvre générale	45
6.3. Aperçu des principaux domaines de risque	46
<b>7. Recherche et développement</b>	<b>51</b>
<b>8. Bonne gouvernance</b>	<b>53</b>
<b>II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS</b>	<b>55</b>
<b>1. Renseignements de caractère générale concernant la société</b>	<b>57</b>
<b>2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS</b>	<b>58</b>
<b>3. Notes</b>	<b>67</b>
<b>4. Rapport du commissaire</b>	<b>178</b>
<b>III. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE FLUXYS SA EN NORMES BELGES</b>	<b>181</b>
<b>1. Bilan</b>	<b>183</b>
<b>2. Compte de résultats</b>	<b>184</b>
<b>3. Affectation et prélèvements</b>	<b>185</b>
<b>4. Etat du capital au terme de l'exercice</b>	<b>186</b>
<b>5. Impôts sur le résultat</b>	<b>187</b>
<b>6. Bilan social</b>	<b>188</b>

## Fluxys en bref

### NOTRE VISION

**L'Europe a besoin de gaz naturel et Fluxys établit des ponts entre les marchés** – Le gaz naturel reste un pilier essentiel du mix énergétique de demain pour une économie pauvre en carbone. En sa qualité d'entreprise d'infrastructures gazières, Fluxys a l'ambition de relier les marchés pour que les fournisseurs puissent, en toute flexibilité, acheminer du gaz naturel vers leurs clients ou entre les points de négoce gazier européens.

### NOTRE MISSION

- Garantir la sécurité d'approvisionnement, relier et stimuler des points de négoce de gaz liquides.
- Exploiter nos infrastructures de manière sûre, efficace et durable.
- Proposer des services de qualité conformément aux attentes du marché.
- Créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

### NOS VALEURS

**Orientation client** – Nous suivons de près notre environnement et sommes à l'écoute de nos clients. Cette attitude nous sert de dynamique pour atteindre les résultats visés.

**Cohésion** – La coopération et l'esprit d'équipe sont pour nous indispensables pour atteindre ensemble les résultats voulus.

**Professionalisme et engagement** – Nous nous engageons à atteindre nos résultats grâce à une approche efficace qui intègre les meilleures pratiques dans tout ce que nous entreprenons. Nous développons systématiquement notre expertise et cherchons des solutions créatives et justifiées sur le plan des coûts.

**Sécurité et environnement** – Ensemble, nous accordons la priorité à la sécurité de nos installations car nous sommes responsables du transport d'une énergie présentant des risques. Dans un même esprit durable, nous visons à réduire le plus possible l'impact de notre activité sur l'environnement tout en veillant au bien-être au travail.

**Bon voisinage** – Notre activité est une activité d'intérêt économique général qui doit s'intégrer dans son environnement. Par le dialogue ouvert, nous souhaitons vivre en bonne entente avec tous ceux qui sont concernés par la construction et l'exploitation de nos installations.

## NOTRE STRATÉGIE

**Trois activités.** Fluxys est active dans trois activités de base : le transport, le stockage et le terminalling GNL. Ce savoir-faire combiné constitue un atout majeur sur le marché européen mais également la base d'un portefeuille diversifié d'activités et d'un meilleur rendement.

### **Garantir notre compétitivité sur le marché**

Fluxys entend appliquer les tarifs les plus compétitifs possible et proposer des services ou réaliser des investissements qui contribuent à la sécurité d'approvisionnement et au bon fonctionnement des marchés.

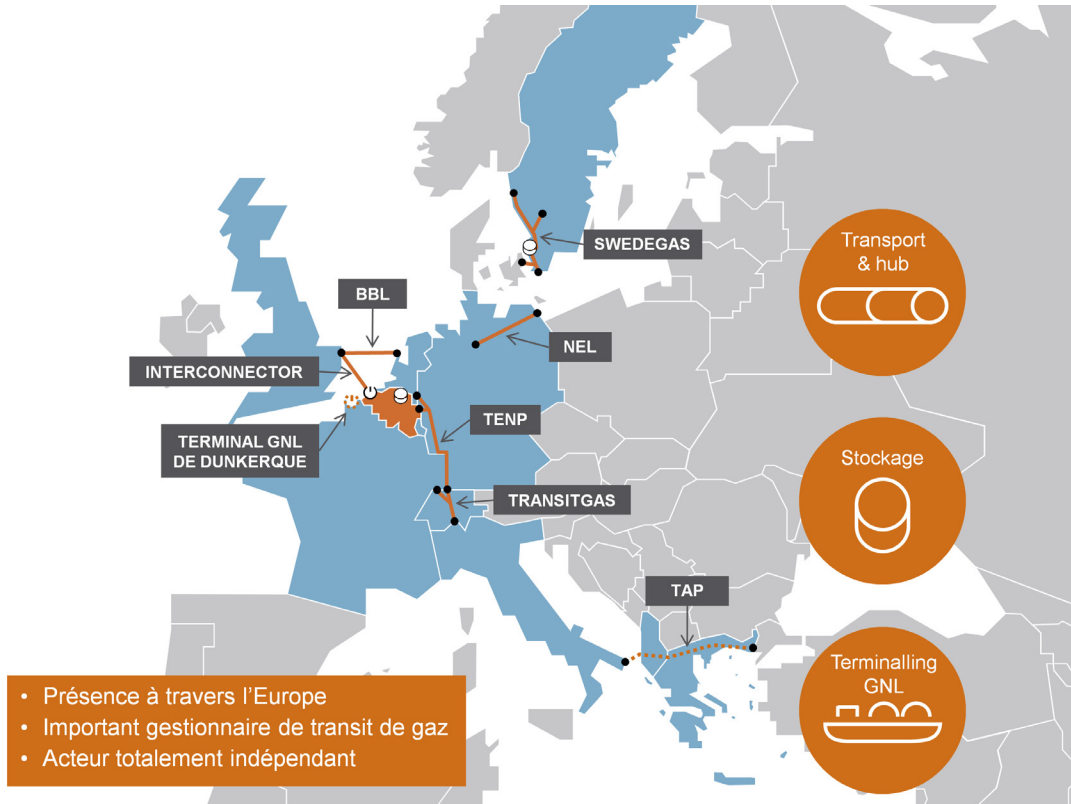
### **Faire grandir l'infrastructure gazière et renforcer notre position actuelle.**

En Europe, Fluxys veut continuer à développer sa fonction de plaque tournante pour le transport transfrontalier de gaz naturel à partir de sa position centrale en Belgique. Aussi, l'entreprise a l'ambition de jouer un rôle de premier plan en Europe dans le développement de nouvelles infrastructures et l'acquisition d'actifs existants via des investissements à long terme rentables. L'Europe représente le marché principal de Fluxys. Mais dans le contexte d'une plus large dispersion des risques réglementaires et cycles conjoncturels sous-jacents, notre entreprise examine aussi des projets d'investissement hors de l'Europe et se concentre, dans ce cadre, sur le domaine des infrastructures liées au GNL.

### **Renforcer notre savoir-faire et nos partenariats**

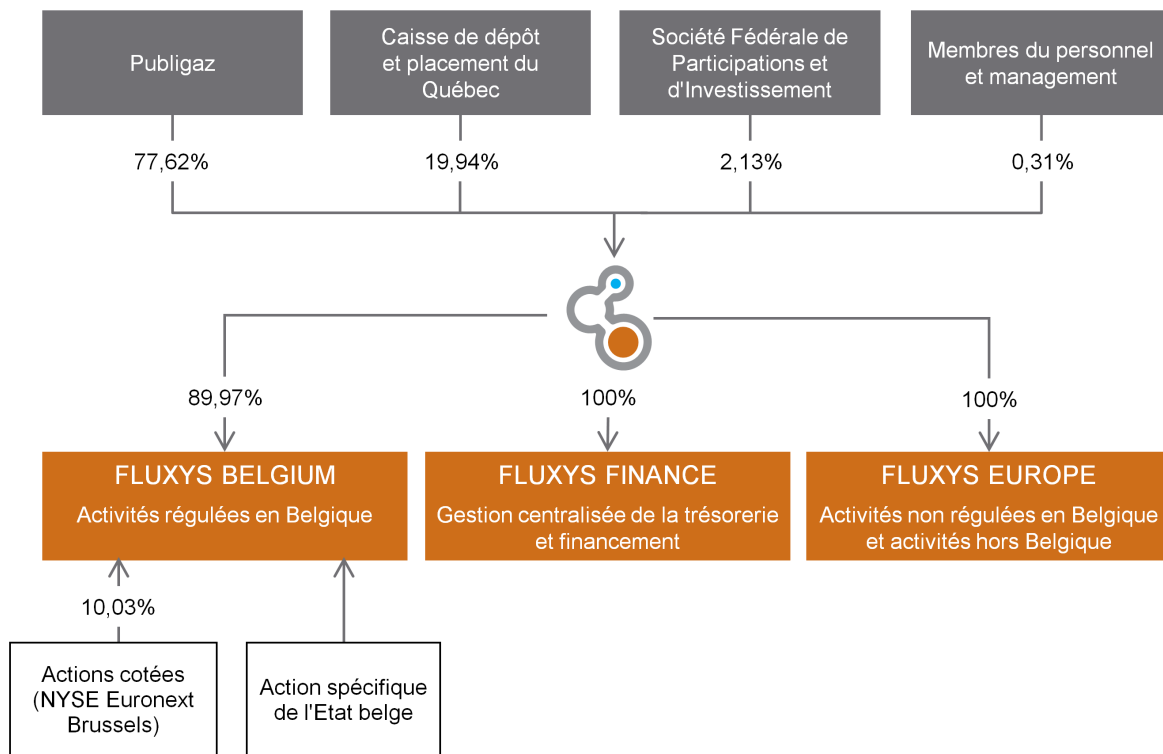
Pour mener à bien sa stratégie, Fluxys mise sur le développement du savoir-faire de ses collaborateurs et forge des alliances avec des partenaires solides.

## FLUXYS : ENTREPRISE D'INFRASTRUCTURE GAZIÈRE

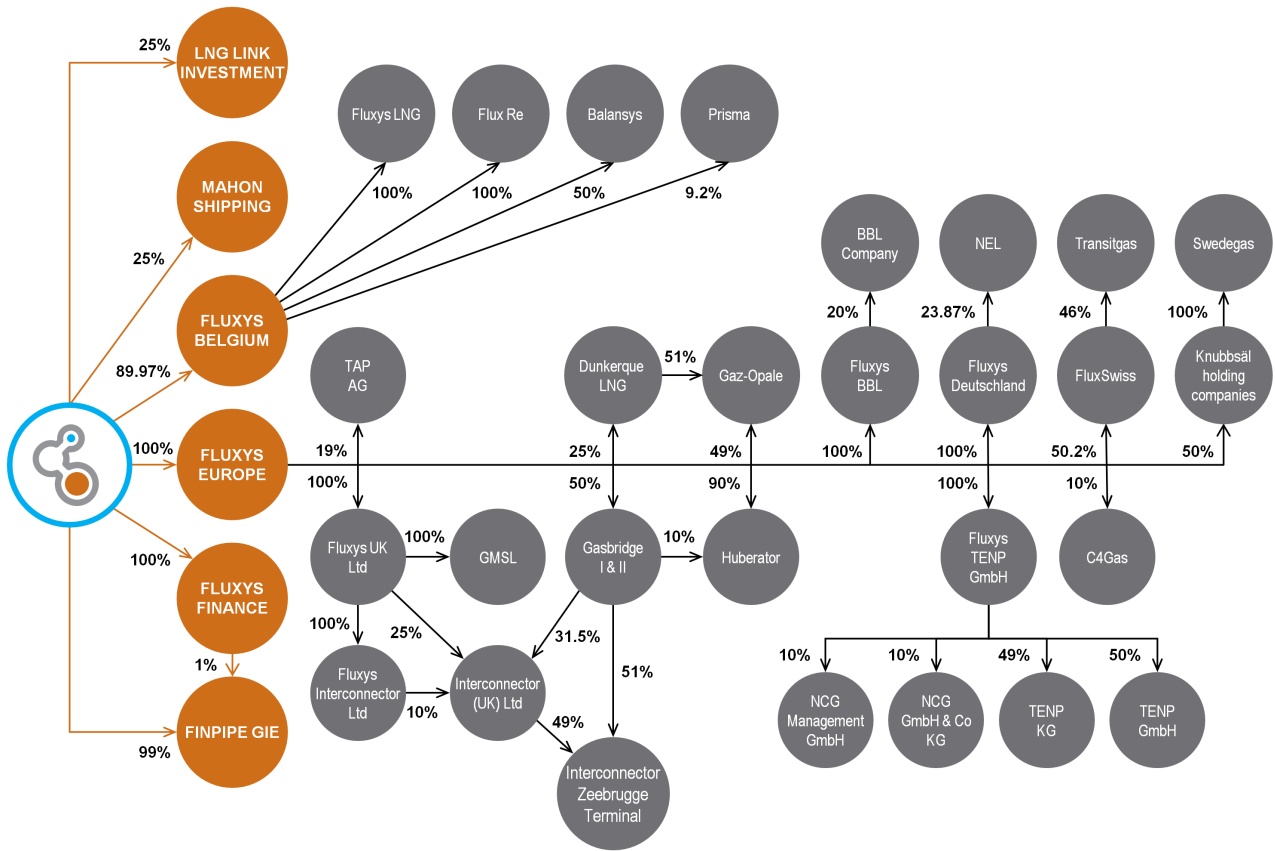




## ACTIONNARIAT ET STRUCTURE DU GROUPE AU 30 MARS 2016



## APERÇU DES ENTREPRISES DU GROUPE FLUXYS



## ORGANES DE GESTION

### Conseil d'administration

Daniel Termont, Président du Conseil d'administration

Claude Grégoire, vice-président du Conseil d'administration

Walter Peeraer, administrateur délégué et CEO (jusqu'au 31 décembre 2015)

Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

François Fontaine

Andries Gryffroy (depuis le 12 mai 2015)

Luc Hujuel

Luc Janssens (jusqu'au 12 mai 2015)

Patrick Moenaert

Renaud Moens

Josly Piette

Yves Rheault

Louis-M. St.-Maurice

Christian Viaene

Le secrétariat du Conseil d'administration est assuré par Nicolas Daubies, Company Secretary & Legal Manager.

### Comité d'audit

Renaud Moens, Président du Comité d'audit

Ludo Kelchtermans

Yves Rheault

Walter Peeraer, invité avec voix consultative (jusqu'au 31 décembre 2015)

Pascal De Buck, invité avec voix consultative (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Le secrétariat du Comité d'audit est assuré par Nicolas Daubies, Company Secretary & Legal Manager.

### Comité de nomination et de rémunération

Christian Viaene, Président du Comité de nomination et de rémunération

Mireille Deziron

Luc Hujuel

Walter Peeraer, invité avec voix consultative (jusqu'au 31 décembre 2015)

Pascal De Buck, invité avec voix consultative (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Le secrétariat du Comité de nomination et de rémunération est assuré par Anne Vander Schueren, Human Resources Manager.

### Management Team

La management team est chargée de la gestion journalière et opérationnelle de la société. La management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

Walter Peeraer, administrateur délégué et CEO (jusqu'au 31 décembre 2015)

Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Arno Bux, Chief Commercial Officer (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015)

Paul Tummers, Chief Financial Officer

Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer



# I. RAPPORT ANNUEL



Conformément au Code des sociétés, le Conseil d'administration a l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2015 de votre société et du groupe, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2015.

Événement important postérieur à l'exercice : Gazprom et Fluxys signent un accord cadre de coopération pour le GNL à petite échelle, p. 30

#### **Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015**

Je soussigné, Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO, atteste qu'à ma connaissance :

- a) les comptes annuels, établis conformément aux normes d'application pour les comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion donne un aperçu fidèle des développements et des résultats de la société, ainsi que de la position de la société et des sociétés comprises dans la consolidation, de même qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 30 mars 2016

Pascal De Buck  
Administrateur délégué et CEO

## 1. Contexte de marché et défis

### 1.1. PRIX DU GAZ EN FORTE BAISSÉ ET SURABONDANCE SUR LE MARCHÉ

La poursuite de la chute des prix du pétrole a entraîné une baisse des prix du gaz naturel en Asie et en Europe, et la différence de prix entre les deux marchés s'est estompée de par une croissance plus faible de la demande en Asie. L'Europe, qui peut absorber du GNL supplémentaire grâce à la flexibilité des contrats de gaz de canalisation, est ainsi devenue le marché refuge pour le GNL qui ne trouve pas d'issue sur d'autres marchés. Dès lors, en 2015, la quantité de GNL acheminée par navires vers l'Europe a de nouveau augmenté, une évolution qui se remarque aussi au Terminal GNL de Zeebrugge, où il y a eu plus de déchargements de navires, et moins de rechargements de gros navires.

Si l'on prend les prix du gaz naturel allemands à la frontière comme référence, on constate que ceux-ci ont continué à baisser en 2015 en même temps que les prix du pétrole, pour atteindre le niveau le plus bas de ces dix dernières années. S'ils étaient encore, début 2015, beaucoup plus élevés que les prix sur les points de négoce gazier, cette différence s'est fortement amenuisée début 2016.

Alors qu'en 2014, le marché du gaz naturel était encore en proie à une pénurie provoquée par la demande élevée au Japon à la suite de l'accident de Fukushima, la croissance toujours

plus faible de la demande en Asie a de nouveau fait basculer le marché mondial dans une situation de surabondance. Avec le relancement progressif du parc nucléaire japonais, la conjoncture morose en Chine et les importantes quantités de nouvelles capacités de production de GNL mises en service durant la période 2015-2020 (environ 136 millions de tonnes de GNL, ou 186 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an), la surabondance sur le marché devrait perdurer.

### 1.2. DU GNL SUPPLÉMENTAIRE EN VUE

Les analystes estiment que, dans ce contexte de surabondance et de baisse de prix, environ 22 millions de tonnes de GNL de plus qu'en 2015 se retrouveront sur le marché en 2016 (environ 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel).

Par ailleurs, l'Europe regarde avec grand intérêt l'effet qu'aura la deuxième vague de changements provoquée par la révolution du gaz de schiste aux Etats-Unis.

Durant la première vague d'exploitation de gaz de schiste, le GNL destiné aux Etats-Unis était principalement envoyé sur les marchés asiatiques, où les prix étaient à l'époque plus élevés, et d'importantes quantités de charbon bon marché prenaient la direction de l'Europe,

car la production d'électricité américaine passait massivement au gaz de schiste. Avec la deuxième vague d'exploitation de gaz de schiste, les Etats-Unis deviennent maintenant aussi exportateur de gaz de schiste sous la forme de GNL.

D'une part, on s'attend à ce qu'une part importante du GNL provenant des Etats-Unis mette le cap sur l'Europe en 2016, pour concurrencer le gaz de canalisation. D'autre part, d'aucuns remettent en question, dans le contexte actuel de prix bas, la compétitivité du GNL provenant des Etats-Unis. A titre d'exemple : le premier méthanier provenant des Etats-Unis n'a pris la direction ni de l'Europe ni de l'Asie, mais du Brésil.

En d'autres termes, le marché du GNL connaît une période de bouleversement, avec des volumes supplémentaires qui arrivent sur le marché, de nouvelles formules contractuelles et des prix bas. Il faudra quelque temps pour voir comment ces différents éléments s'équilibrent, mais il est clair que les prix peu élevés créent un climat dans lequel les décisions d'investissement pour de nouvelles productions sont reportées.

### **1.3. DEMANDE EN GAZ NATUREL SOUS PRESSION EN EUROPE**

Selon des estimations provisoires, la consommation de gaz naturel en Europe en 2015 a dépassé de 7 % celle de 2014, en raison principalement du fait que 2015 a été une année aux températures moyennes alors que 2014 a été une année exceptionnellement chaude. D'autre part, les efforts consentis en matière d'efficacité énergétique ont un impact sur la demande, et c'est principalement dans le secteur de la production d'électricité que le gaz naturel traverse une période morose.

Alors que la consommation d'électricité n'atteint plus le niveau de l'année exceptionnelle que fut 2008, de plus en plus de capacités de production renouvelables sont depuis mises en service. Celles-ci ont la priorité sur le réseau et le gaz naturel est poussé hors du mix électrique par plusieurs facteurs : le faible coût du charbon, le bas niveau des droits d'émission de CO<sub>2</sub>, ainsi qu'un modèle électrique qui n'est pas adapté pour intégrer la production renouvelable. Une exception : le Royaume-Uni, qui a mis en place un prix plancher pour le CO<sub>2</sub>, grâce auquel les centrales au gaz reprennent l'avantage par rapport aux centrales au charbon.

Cette évolution implique que la part toujours croissante du renouvelable dans la production d'électricité est de facto complétée par la production au charbon. L'Allemagne, par exemple, n'a pu que constater que les émissions de carbone liées à la production



d'électricité de 2015 étaient restées quasiment les mêmes qu'en 2014, malgré une forte augmentation de la production renouvelable. En effet, les centrales au charbon et à la lignite ont continué à tourner et ont massivement exporté.

Dans les circonstances actuelles, les investissements importants consentis dans la production renouvelable n'apportent donc pas grand-chose d'un point de vue climatique, et l'Europe va devoir trouver des solutions pour les centrales au gaz naturel, afin que celles-ci puissent remplir leur rôle. La procédure pour la réforme du système des droits d'émission de CO<sub>2</sub> a déjà commencé.

#### **1.4. LE GAZ NATUREL : UN RÔLE CLÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Dans l'élan qu'a suscité la conférence COP 21 sur le climat de fin 2015, la Commission européenne a formulé de nouveaux objectifs climatiques avec, comme principaux chevaux de bataille, le renforcement des sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique.

Parallèlement, la Commission a souligné le fait que le gaz, en tant que remplaçant du charbon et du fuel, a un rôle clé à jouer dans la transition vers une économie pauvre en carbone. De ce point de vue, la Commission s'attend également à ce que la consommation en gaz naturel reste plus ou moins stable jusqu'en 2030.

D'ici là, la recherche et le développement devront être suffisants d'ici 2030 pour pouvoir diminuer les émissions de carbone du gaz naturel. Dans ce contexte, Fluxys travaille activement au sein de programmes relatifs à l'utilisation du biométhane, au gaz naturel dans le transport et au développement de la technologie *power-to-gas*, qui permet de transformer en hydrogène ou en gaz naturel de synthèse le surplus d'électricité provenant de la production renouvelable.

Dans le contexte de la transition énergétique, il convient cependant de s'interroger sur les récentes propositions de la Commission européenne quant à la stratégie européenne en matière de chauffage et de refroidissement. Dans ce cadre, la Commission manifeste aussi une préférence nette pour l'électrification. Du point de vue des coûts du système énergétique, il s'agit là d'un point de départ discutable. Près de la moitié de l'énergie utilisée en Europe est consacrée au chauffage et au refroidissement. Le passage d'importantes parties de ce secteur à l'électricité exigerait d'énormes investissements dans le réseau électrique. Parallèlement, un tel scénario ferait fortement diminuer le taux d'utilisation de l'infrastructure gazière, alors que celle-ci achemine les mêmes quantités d'énergie au client final, mais de manière beaucoup plus efficace que le système électrique. En outre, l'utilisation de nouvelles technologies gazières, comme la pompe à chaleur au gaz ou la micro-unité de cogénération, qui produit de la chaleur comme une chaudière mais aussi de l'électricité, pourrait dans une large mesure éviter de

nouveaux investissements dans des infrastructures électriques supplémentaires.

### **1.5. POLITIQUE : CLARIFIER LE MIX ÉLECTRIQUE**

A la lumière des accords climatiques, il est toutefois indiqué que le politique dans les différents Etats membres définisse des lignes claires quant au mix électrique, afin que les acteurs concernés aient une vision précise du futur, en vue de prendre des décisions d'investissement. C'est d'autant plus important dans des pays comme la Belgique, qui mettront progressivement fin à leur production nucléaire à relativement court terme.

En effet, à l'heure actuelle, de nombreuses centrales au gaz ne sont pas en service ou tournent très peu. Elles ne sont donc pas rentables et l'infrastructure gazière est sous-exploitée. Il existe donc un risque que des capacités soient mises hors service, alors qu'elles seront prochainement à nouveau nécessaires pour contrebalancer la sortie du nucléaire. En effet, les centrales au gaz seront non seulement essentielles en soutien de la production variable et croissante des renouvelables, mais aussi pour assurer la production de base nécessaire pour compenser la capacité nucléaire, qui ne pourra pas être totalement remplacée par l'éolien et le solaire, en combinaison avec une gestion de la demande.

### **1.6. DIRECTIVE EUROPÉENNE : COUP DE POUCE POUR LE GAZ NATUREL EN TANT QUE CARBURANT DANS LE TRANSPORT**

Au sein de l'Union européenne, pas moins d'un quart des émissions de CO<sub>2</sub> produites par la combustion de carburant émanent de la mobilité. Grâce à son profil d'émission en tous points meilleur que celui d'autres combustibles fossiles, le gaz naturel est promis à un bel avenir comme carburant pour le transport. Pour les camions longue distance et pour les navires, le GNL est l'alternative par excellence, tandis que le gaz naturel comprimé (GNC) est lui tout indiqué pour les véhicules personnels, les camionnettes et les bus.

Le grand défi pour la conversion consiste à développer les infrastructures nécessaires pour permettre de ravitailler facilement en gaz naturel des voitures, des camions et des navires. Un facteur qui freine encore aujourd'hui le développement d'infrastructures de remplissage est le prix peu élevé du pétrole : certains armateurs et propriétaires de flottes de camions repoussent dès lors la décision de passer au GNL. Le marché est cependant en mouvement et des investissements sont consentis dans de nouveaux navires fonctionnant au GNL, des camions et des infrastructures de remplissage. Dans ce contexte, Fluxys est d'ailleurs devenue en 2015 copropriétaire d'un navire de soutage GNL qui sera mis en service à Zeebrugge vers la fin 2016.

En outre, Fluxys et les gestionnaires de réseau de distribution mènent avec succès une politique visant à encourager l'achat de véhicules au GNC en Belgique : ces dernières années, leur nombre a considérablement augmenté et cette tendance stimule également la construction de nouvelles stations-services.

Cette évolution favorable est soutenue par la Directive européenne relative au déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs. Dans ce cadre, les Etats membres doivent préparer un plan d'ici novembre 2016 pour le développement des installations de remplissage nécessaires.

### **1.7. IMPORTATIONS SUPPLÉMENTAIRES : UNE NÉCESSITÉ**

La production européenne de gaz naturel continue de baisser, notamment à cause de la diminution progressive de l'exploitation du gisement néerlandais de Groningen, avec une suspension totale des exportations prévue à l'horizon 2030. En 2015, des voix se sont même élevées en vue d'accélérer ce processus. La production européenne en baisse fait que, malgré la stagnation de la demande, d'importants flux d'importation supplémentaires sont nécessaires : selon les estimations, l'Europe devrait importer d'ici 2035 environ 150 milliards de mètres cubes en plus chaque année.

A la lumière de ce qui précède et compte tenu des évolutions géopolitiques, l'Europe vise une diversification des sources aussi large que possible, avec entre autres du GNL et du gaz de canalisation supplémentaire pouvant être acheminé via le sud de l'Europe.

Grâce à sa présence dans les terminaux GNL de Zeebrugge et de Dunkerque, d'une part, et dans le Corridor gazier sud-européen, d'autre part, Fluxys dispose d'une excellente base pour répondre aux nouveaux besoins en capacités qui découleront des nouveaux flux d'importation. Par exemple, lorsque Groningen fermera le robinet en direction de l'Allemagne, Fluxys pourra intervenir de deux manières. Ainsi, depuis les terminaux GNL de Zeebrugge et de Dunkerque, et via les autres points d'arrivée à Zeebrugge, du gaz naturel supplémentaire pourra être acheminé vers l'Allemagne. L'infrastructure de Fluxys offre aussi des possibilités à partir du sud. Le gaz qui arrivera en Italie via le Corridor gazier sud-européen pourra en effet être acheminé en Allemagne grâce au projet reverse flow.

A terme, grâce aux évolutions de 2015, de plus en plus de sources supplémentaires pourront être rendues accessibles via le Corridor gazier sud-européen. De par l'amélioration des relations diplomatiques avec l'Iran, du gaz iranien pourrait être importé et, avec la découverte du gisement de Zohr, l'Egypte s'ajoute à la liste des sources envisageables dans l'est de la Méditerranée.

## **1.8. UN MARCHÉ COMPLIQUÉ POUR LE STOCKAGE**

Depuis quelques années, l'Europe connaît une relative surabondance de possibilités de stockage et d'autres services de flexibilité. Parallèlement, la demande stagnante en gaz naturel crée également une surabondance de gaz naturel sur les points de négoce gazier. Cela engendre des différences de prix été/hiver structurellement faibles, qui jouent en la défaveur du stockage physique de gaz naturel.

En outre, l'activité de stockage de Fluxys en Belgique doit faire face à la concurrence de services de stockage non régulés ailleurs en Europe. Par ailleurs, plusieurs autres pays européens utilisent de plus en plus leurs installations de stockage comme outil pour garantir la sécurité d'approvisionnement, par exemple en obligeant les fournisseurs à réserver certaines quantités de capacités de stockage sur leur propre territoire.

Dans les années à venir, le défi consistera à continuer à développer des produits et services qui répondent au maximum aux besoins des clients en matière de stockage. Dans ce contexte, il est important que le cadre réglementaire offre toujours la possibilité de répondre de manière flexible aux besoins du marché. Une autre condition essentielle est que Fluxys puisse faire face, sur un pied d'égalité, à la concurrence des opérateurs de stockage et autres fournisseurs de flexibilité dans le nord-ouest de l'Europe.

Dans ses récentes propositions relatives à la stratégie européenne en matière de GNL et de stockage, la Commission européenne a souligné le rôle du stockage en tant qu'instrument de la sécurité d'approvisionnement, à des moments de pic de demande ou lorsqu'une source n'est plus disponible. Les propositions tiennent également compte d'un certain nombre de préoccupations que Fluxys a mises en avant lors du tour de table préalable. Ainsi, ces propositions encouragent le développement de services de stockage innovants. En outre, des mesures qui ne sont pas basées sur le marché, comme les obligations de stockage, pourraient être supprimées si elles perturbent le marché interne ou mettent en péril la sécurité d'approvisionnement d'autres Etats membres.

## **1.9. L'ÉVOLUTION VERS UN MARCHÉ À COURT TERME SE POURSUIT**

Les fournisseurs concluent de moins en moins de contrats à long terme avec les producteurs de gaz naturel et achètent une part de plus en plus grande de leur portefeuille de gaz naturel sur les différents points de négoce en Europe.

La tendance à conclure des contrats à court terme se poursuit également sur le marché des capacités. En effet, la stagnation de la demande en Europe incite les utilisateurs de réseau à faire preuve d'une plus grande vigilance et à remplacer leurs contrats à long terme venant à échéance par des contrats à court terme. Cette tendance est en porte-à-faux avec le business model suivi jusqu'à présent pour développer le

réseau de gaz naturel, dans le cadre duquel les investissements dans les infrastructures étaient couverts par des contrats à long terme.

### **1.10. NOUVELLES ÉTAPES POUR L'INTÉGRATION DE MARCHÉ EUROPÉENNE**

L'idée que la Commission européenne se fait du marché gazier est celle d'un marché interne, sans frontière, au sein duquel le gaz peut circuler dans toutes les directions entre les Etats membres. En 2015, Fluxys a signé une première européenne en réalisant la toute première intégration de marché gazier entre deux Etats membres : la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg forment désormais un seul et unique marché gazier, sans frontière. Le projet est le fruit d'une collaboration réussie entre les opérateurs et les régulateurs, et a en outre permis de se forger une précieuse expérience en vue d'une intégration plus vaste avec d'autres marchés voisins.

Un autre aspect important de l'intégration de marché est le développement de règles harmonisées, aussi appelées codes de réseau. Ceux-ci sont créés sur la base d'orientations cadres établies par l'Agence européenne de coopération des régulateurs de l'énergie (*Agency for the Cooperation of Energy Regulators – ACER*). Ils sont développés au sein du réseau européen de gestionnaires de réseau de transport (*European Network of Transmission System Operators for Gas - ENTSOG*), dont Fluxys est l'un des membres fondateurs.

Bien que les codes de réseau garantissent une harmonisation, ils ont également pour effet de limiter la liberté de mouvement commerciale et de rendre toujours plus complexe l'offre de services innovants et diversifiés. Cette évolution témoigne du risque croissant de voir le cadre réglementaire européen basculer vers une réglementation excessive et d'obtenir l'effet inverse à celui souhaité : si l'objectif est de créer un cadre pour garantir le bon fonctionnement du marché, ce cadre tend à substituer le fonctionnement du marché par un modèle de planification centralisé.

## 2. Lignes de force 2015

### 2.1 DES FINANCES SOLIDES

Le groupe Fluxys a généré en 2015 un important cash flow opérationnel avant impôts (EBITDA<sup>1</sup> de 567,3 M€). En Belgique, les activités régulées continuent d'être impactées par le niveau bas des taux d'intérêts (OLO). Par rapport à l'exercice précédent, la baisse des taux a pu être atténuée par les efforts d'efficacité réalisés ainsi que par les récupérations de réévaluation autorisées lors de désaffectations.

Fluxys dispose des moyens financiers lui permettant d'entretenir et de développer son infrastructure de transport de gaz naturel dans un contexte de plus en plus international.

Afin de pouvoir financer ses futurs investissements qui seront nécessaires à la réalisation de sa stratégie de développement internationale, Fluxys dispose d'une structure financière solide. Le rapport entre les fonds propres et les dettes nettes<sup>2</sup> du groupe donne de la latitude pour de nouveaux financements et un accès à des liquidités suffisantes sous la forme de lignes de crédit. Les fonds empruntés sont en outre diversifiés, ce qui permet au

<sup>1</sup> EBITDA : Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization (Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt + Dotations nettes aux amortissements + Dotations nettes aux provisions + Dépréciations de valeur)

<sup>2</sup> Dette nette : Passifs portant intérêts sous déduction de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements de trésorerie à long et court termes et des actifs réglementaires

groupe de ne pas dépendre uniquement de financements bancaires. Dans le cadre de son financement, Fluxys veille toujours à maintenir un équilibre entre les coûts, la durée, la liquidité et la diversification des sources de financement.

#### Indicateurs

	2015	2014
Fonds propres / (Fonds propres + Dettes nettes)	51 %	51 %
Cash flow opérationnel avant intérêts nets / Intérêts nets	4,6 <sup>3</sup>	5,1
Cash flow opérationnel / Dettes nettes	15 % <sup>4</sup>	18 %

Le rapport entre les fonds propres et les dettes nettes est équilibré et reflète une allocation saine des profils de risque parmi les actionnaires, les institutions financières et les investisseurs institutionnels.

Avec un ratio Cash flow opérationnel / Dettes nettes de 15 %, Fluxys démontre que l'entreprise peut s'acquitter de ses dettes dans un délai raisonnable sur base du cash généré. Cela indique également que Fluxys peut attirer de nouveaux capitaux de manière souple pour continuer à se développer.

<sup>3</sup> EBITDA – impôts exigibles / Intérêts nets

<sup>4</sup> EBITDA + intérêts sur placements – charges d'intérêts – impôts exigibles / Dettes nettes

Enfin, le rapport entre Cash flow opérationnel avant intérêts nets et les intérêts nets illustre dans quelle mesure le cash généré doit être employé pour couvrir les charges d'intérêt de la dette.

Pour Fluxys, le calcul de ces trois indicateurs de base donne un score indiquant un profil de crédit sain.

Au niveau de sa politique en matière de dividende, Fluxys veille, toutes autres choses restant égales par ailleurs, à octroyer à ses actionnaires un dividende stable, voire en légère croissance, par rapport à l'exercice précédent.

### **Fluxys Finance : placements privés avec succès de 225 millions €**

Fluxys Finance a conclu deux émissions obligataires du type placement privé européen au cours du mois de décembre 2015 pour un montant total de 225M€. Le premier placement de 150M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le deuxième placement de 75M€ a été émis sur une durée de 20 ans.

Ces transactions ont permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.

## **2.2 UN CAPITAL HUMAIN FORT**

Fluxys peut compter sur l'expertise, l'engagement et la motivation de plus de 1 200 membres du personnel en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni et au Grand-Duché de Luxembourg.

En tant que gestionnaire d'infrastructure dans le secteur de l'énergie, Fluxys Belgium est active sur un marché en pleine évolution dont le visage va continuer à changer à mesure que l'économie pauvre en carbone prendra forme. Notre capacité d'adaptation est donc cruciale, tant au niveau de l'organisation de l'entreprise qu'au niveau des collaborateurs. L'essence même de la politique du personnel consiste à donner forme à cette capacité d'adaptation dans la synergie entre individus, processus et structures. Ainsi, Fluxys reste prête à faire face aux défis actuels, tout en se préparant également à relever ceux de demain.

### **Une organisation à la mesure des défis**

Fluxys adapte ses processus et ses structures aux nouveaux défis qui s'annoncent. En effet, un marché en pleine évolution requiert idéalement une organisation qui change avec lui. Des processus et structures plus efficaces sont la clé pour l'amélioration des performances que vise l'entreprise, afin de pouvoir continuer à se développer de manière durable et à multiplier les succès.

## **Gestion active des talents**

Dans une dynamique de marché en pleine évolution et face aux processus et structures changeants au sein de l'entreprise, Fluxys Belgium veille à gérer les talents pour que les bons talents soient présents au bon endroit au bon moment afin de contribuer de manière optimale au succès global de l'organisation.

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys analyse ses besoins futurs en personnel, afin de savoir quelles compétences sont nécessaires, aujourd'hui et demain. C'est pourquoi notre politique de recrutement ne consiste pas à pourvoir ponctuellement des postes vacants, mais bien à trouver des personnes qui souhaitent travailler avec passion, motivation et engagement et qui pourront, à terme, apporter aussi une valeur ajoutée ailleurs au sein du groupe. Pour attirer et conserver le bon talent, Fluxys adopte en outre une politique salariale compétitive et conforme au marché.

Les programmes d'accueil personnalisés et une gestion consciencieuse des prestations sont les deux leviers grâce auxquels Fluxys soutient ses collaborateurs, afin qu'ils contribuent de manière optimale aux objectifs de l'entreprise. Par ailleurs, la gestion des compétences et les possibilités de développement et de formation chez Fluxys visent à offrir aux collaborateurs le soutien adéquat, pour réaliser tant les objectifs de l'entreprise que leurs ambitions personnelles.

## **Apporter de la clarté et susciter de l'engagement**

Fluxys Belgium attache une grande importance à ce que les collaborateurs connaissent le contexte de l'entreprise et les défis qui l'attendent. C'est ce qui permet de créer un engagement personnel autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise.

## **Un dialogue social transparent et constructif**

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est la raison pour laquelle Fluxys Belgium poursuit un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble des partenaires sociaux.



## 2.3 CONNEXION DES MARCHÉS

### Feu vert pour le projet reverse flow

A l'heure actuelle, les canalisations de gaz TENP et Transitgas permettent d'acheminer du gaz du nord vers le sud, depuis la Belgique et les Pays-Bas en direction de la Suisse et de l'Italie, en passant par l'Allemagne. Début 2015, des investissements ont été consentis en vue de pouvoir également inverser ce flux : en 2018, du gaz pourra être acheminé depuis l'Italie vers l'Allemagne et la France, mais également de l'Allemagne vers la France et vice-versa.

Le projet reverse flow pour les canalisations de gaz TENP et Transitgas comprend des investissements limités pour l'adaptation des installations dans les stations de compression de Ruswill et Hügelheim en vue de pouvoir inverser le flux, ainsi que des investissements dans la construction d'une installation de désodorisation en Allemagne (voir aussi p. 51).

Le projet est repris dans le plan de développement du réseau 2015 pour l'Allemagne et a été approuvé par la Bundesnetzagentur, le régulateur allemand.

Le gaz qui sera acheminé depuis l'Italie via le projet reverse flow proviendra non seulement de sources actuelles dans le nord de l'Afrique et la Russie, et du GNL qui arrive en Italie, mais également, à terme, du Corridor gazier sud-européen en cours de construction : ce dernier pourrait donner accès à du gaz en provenance d'Azerbaïdjan et d'autres sources de la région Caspienne, de l'est de la Méditerranée

et du Moyen-Orient (voir aussi p. 25). C'est pourquoi le projet constitue un atout important pour renforcer la sécurité d'approvisionnement ainsi que la diversification des sources et des axes de transport pour l'Europe. De par le fait que la canalisation TENP est reliée au réseau de Fluxys Belgium à Eynatten, le projet propose en outre de nouvelles possibilités de transit par la Belgique.

Le rôle important qu'il joue dans la sécurité d'approvisionnement et la diversification des sources fait que ce projet est repris, depuis 2012, sur la liste des Projets européens d'Intérêt commun (*Project of Common Interest, PCI*). En novembre 2015, le label PCI du projet a été confirmé. Le projet reçoit également le soutien de l'Europe, via le projet Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (Connecting Europe Facility).



**Co-financed by the European Union**  
Connecting Europe Facility

### Une nouvelle canalisation relie Dunkerque et Zeebrugge

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015, les nouvelles canalisations Artère des Flandres en France et Alveringem-Maldegem en Belgique permettent de transporter, via le nouveau point d'interconnexion de Hondshoote/Alveringem, jusqu'à 8 mia m<sup>3</sup> de gaz naturel depuis le terminal GNL en construction à Dunkerque (voir aussi p. 26) jusqu'aux points de négoce gazier ZTP et Zeebrugge Beach. Une fois en Belgique,

le gaz peut ensuite prendre la direction de l'Allemagne, des Pays-Bas ou du Royaume-Uni.

La nouvelle canalisation renforce l'intégration de marché, la sécurité d'approvisionnement et la diversification des sources, et rend en plus le réseau belge totalement bidirectionnel : le gaz naturel peut physiquement circuler dans les deux sens avec tous les marchés voisins, y compris le Royaume-Uni.

La liaison transfrontalière Dunkerque-Zeebrugge constitue aussi, à bien des égards, une première en Europe. Tout d'abord, elle est le fruit d'une étroite coopération entre les régulateurs nationaux et les gestionnaires de réseau concernés. Ensuite, Fluxys Belgium est le premier gestionnaire de réseau de transport européen à offrir, via un seul et même contrat, des capacités transfrontalières (de Dunkerque en France vers le point de négoce virtuel ZTP en Belgique). A cet effet, Fluxys Belgium a conclu un contrat à long terme avec le gestionnaire de réseau GRTgaz depuis Dunkerque jusqu'à la frontière franco-belge.

### **Fluxys actionnaire majoritaire d'Interconnector (UK)**

En 2015, Fluxys a repris la part de 10 % que détenait Gazprom dans Interconnector (UK), un axe crucial pour le transport de gaz naturel dans les deux sens entre le Royaume-Uni et les marchés d'Europe continentale. Non seulement cette canalisation offre au marché britannique une sécurité d'approvisionnement, mais elle est

aussi un instrument unique pour l'exportation physique de gaz naturel. Elle contribue ainsi à la diversification des sources en Europe continentale.

Avec la reprise des parts de Gazprom, Fluxys est devenue actionnaire majoritaire dans Interconnector (UK) : cette transaction a permis à Fluxys de faire grimper son intérêt direct dans Interconnector (UK) à 35 %. Outre cette participation directe, Fluxys, avec son partenaire industriel Snam, détient une participation conjointe (50/50) de 31,5 % dans Interconnector (UK). La Caisse de dépôt et placement du Québec, actionnaire de Fluxys, détient une participation de 33,5 % dans l'entreprise.

### **Première européenne : marché gazier intégré pour le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, Fluxys Belgium et Creos Luxembourg ont lancé la toute première intégration de marchés gaziers entre deux Etats membres de l'Union européenne : le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique. Cette intégration de marché s'inscrit parfaitement dans la volonté de l'Union européenne de construire un marché gazier intérieur sans frontière, où les flux de gaz peuvent circuler librement entre tous les pays.

La fusion des deux marchés améliore les possibilités de concurrence sur le marché pour les deux pays, et renforce la sécurité

d'approvisionnement du Grand-Duché de Luxembourg. Pour les fournisseurs, le marché gazier intégré présente l'avantage qu'il n'y a qu'une seule zone d'équilibrage pour les deux pays et que la liquidité sur le point de négoce gazier ZTP augmente.

Cette fusion réussie entre les marchés gaziers luxembourgeois et belge est le fruit d'une intense coopération, démarrée en 2013, entre Fluxys Belgium, Creos Luxembourg et leurs régulateurs, la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) en Belgique et l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR). Ce projet a permis de se forger une précieuse connaissance et expérience afin d'envisager à l'avenir une intégration plus large avec d'autres marchés voisins.

## **2.4 RELIER LES MARCHÉS À DE NOUVELLES SOURCES**

### **Planning respecté pour le projet TAP**

Le projet TAP fait partie du Corridor gazier sud-européen, qui vise à approvisionner l'Europe en gaz naturel Azéri en provenance du champ gazier Shaz Deniz situé en mer Caspienne. La canalisation TAP sera connectée à la canalisation TANAP (Trans Anatolian Pipeline) à Kipoi, près de la frontière turco-grecque, traversera la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique, et aboutira dans le sud de l'Italie. La canalisation TAP est donc une infrastructure essentielle à la diversification de l'approvisionnement gazier européen ; elle revêt

aussi une grande importance pour le nord-ouest de l'Europe à travers le projet reverse flow, destiné à permettre des flux gaziers depuis l'Italie vers le nord (voir aussi p. 23). La canalisation TAP est conçue pour pouvoir facilement augmenter la capacité de transport de 10 milliards de m<sup>3</sup> par an à 20 milliards de m<sup>3</sup> par an lorsque de nouvelles sources de gaz naturel seront disponibles dans le futur. Dans ce contexte, différentes sources entrent en ligne de compte : des sources dans la région Caspienne, dans l'est de la Méditerranée et au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, l'Europe a conféré au TAP le statut de Projet d'Intérêt commun (*Project of Common Interest* - PCI) dans le cadre de la *Trans-European Energy Infrastructure* (TEN-E). L'Europe confirme par là que le TAP est un projet de haute priorité pour les capacités de transport transfrontalières et reconnaît son rôle dans l'ouverture du Corridor gazier sud-européen. Cette reconnaissance en tant que projet PCI présente différents avantages sur le plan des procédures d'obtention de permis et pèse également dans la balance pour la conclusion d'accords financiers avec des instances telles que la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Différentes étapes importantes ont été franchies en 2015, et le projet est dans les temps pour recevoir en 2020 les premiers volumes de gaz naturel en provenance de Shah Deniz :

- Une grande partie des contrats de sous-traitance et de construction a été conclue.

- En 2015, les pouvoirs publics italiens ont octroyé au TAP le permis permettant à l'entreprise de démarrer la construction de la canalisation.
- A l'été 2015, les travaux ont commencé pour aménager ou modifier des voiries et des ponts en Albanie.
- Fin 2015, le TAP a conclu un contrat avec TANAP quant aux responsabilités pour la construction et les spécifications techniques de l'interconnexion entre les deux canalisations.

Début 2016, le ministère grec de l'Environnement et de l'Energie a accordé au TAP l'"Installation Act", un permis crucial en vue de commencer les travaux de construction en Grèce. Début Mars 2016 la Commission Européenne a confirmé que l'accord entre la Grèce et le TAP (Host Government Agreement) était en conformité avec la réglementation européenne concernant les aides d'Etat. Dans le courant de 2016, les actionnaires approuveront le budget définitif pour le projet et les derniers contrats de sous-traitance et de construction seront attribués. La pose de la canalisation commencera mi-2016, tandis que le processus de fixation des tarifs de transport sera achevé à l'automne.

### **Le nouveau terminal GNL de Dunkerque sera mis en service courant 2016**

Fluxys détient une participation de 25 % dans Dunkerque LNG, le propriétaire du terminal GNL en cours de construction à Dunkerque. La mise en service de ce nouveau terminal représentera une augmentation de la capacité d'importation de GNL en Europe de 13 milliards de m<sup>3</sup> par an. La connexion entre Dunkerque et la zone de Zeebrugge (voir aussi p. 23) permettra également, via le réseau de transport belge, de mettre le gaz naturel de façon plus large à la disposition des marchés du nord-ouest de l'Europe.

Le terminal sera mis en service courant 2016. Entre-temps, l'équipe commerciale vise à étendre l'offre avec des services pour le GNL à petite échelle.

### **Préparation à la conversion au gaz à haut pouvoir calorifique**

L'épuisement progressif du champ gazier de Groningen (gaz naturel à bas pouvoir calorifique, ou gaz L) a conduit le gouvernement néerlandais à prendre une décision de cessation définitive mais progressive de l'exportation de gaz L vers la Belgique et la France entre 2024 et 2030, et vers l'Allemagne entre 2020 et 2030. En outre, l'extraction de gaz naturel dans ce champ en cours d'épuisement va de pair avec des tremblements de terre, ce qui limite la capacité de production depuis 2014.

Dans ce contexte, il faut faire appel à de nouvelles sources, et Fluxys, avec ses activités en Europe, jouit d'une position confortable pour jouer un rôle important dans le cadre de cette conversion :

- Chaque année, les Pays-Bas livrent environ 20 mia m<sup>3</sup> de gaz L à l'Allemagne. Depuis les terminaux de Zeebrugge et de Dunkerque, et via les points d'arrivée de gaz par canalisation à Zeebrugge, du gaz H supplémentaire peut atteindre l'Allemagne à travers le réseau belge. Le projet reverse flow (voir aussi p. 23) et le possible renforcement de la canalisation NEL amélioreront eux aussi considérablement l'approvisionnement en gaz naturel de l'Allemagne. Et Fluxys est prête à investir dans cette extension.
- Actuellement, environ 5 mia m<sup>3</sup> de gaz L sont livrés chaque année à la Belgique. Synergrid, la fédération belge des gestionnaires de réseau d'électricité et de gaz, a, avec Fluxys Belgium et les gestionnaires de réseau de distribution, élaboré la méthodologie technique, ainsi qu'un plan par étapes, pour la conversion.
- Parallèlement, le réseau belge sert de couloir permettant d'acheminer chaque année 5 mia m<sup>3</sup> de gaz L vers la France. Ici aussi, Fluxys possède tous les atouts pour assurer le transit de gaz H vers la France.

## 2.5 VENTES ET DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

### Evolution dans la vente de capacité de transport

En Belgique, la tendance s'est intensifiée : les clients réservent des capacités de plus en plus à court terme et alignent leur portefeuille de capacités au maximum sur les capacités qu'ils vont effectivement utiliser. Dans ce contexte, Fluxys Belgium a enregistré 8 % de capacités de transport en moins en 2015 par rapport à 2014, et ce malgré l'augmentation des volumes transportés. Pour ce qui est des livraisons sur le marché belge, les réservations de capacités sont restées stables dans l'ensemble. Pour le transport de frontière à frontière, ces dernières ont reculé. Si les ventes de capacités à court terme ont fortement augmenté, cette hausse n'a compensé que partiellement le recul des ventes de capacités à long terme.

En Allemagne, grâce à des efforts intenses de marketing, Fluxys TENP a pu maintenir pour le deuxième semestre de 2015 le même niveau de ventes de capacités à court terme que lors de l'excellente année 2014. De ce fait, le risque d'augmentations tarifaires en 2016a pu être mitigé. En 2015, un volume record de capacités pour l'année suivante a été réservé, ce qui semble indiquer que la nouvelle réglementation allemande affaiblit la tendance à réserver davantage à court terme.

Par ailleurs, Fluxys Deutschland a largement atteint ses objectifs de ventes en 2015, grâce à des réservations à court terme supplémentaires.

En Suisse, FluxSwiss a pratiquement atteint ses objectifs de vente ambitieux grâce à une approche commerciale innovante proposant des tarifs et des produits de capacité sur mesure. Des contrats flexibles permettant des changements de volumes et des indexations tarifaires ont été conclus. Ceci souligne à quel point la stratégie de vente proactive de FluxSwiss est appréciée des clients. Par ailleurs, la vague de chaleur de l'été 2015 a mené à la vente de capacités à court terme supplémentaires.

### **Un contrat de 20 ans pour des services de transbordement de GNL à Zeebrugge**

En mars 2015, Fluxys LNG a conclu un contrat de 20 ans avec Yamal Trade pour le transbordement d'un volume maximal de 8 millions de tonnes de GNL par an (environ 11 mia m<sup>3</sup> de gaz naturel). Ces services de transbordement seront un maillon essentiel de la chaîne logistique qui permettra, tout au long de l'année, d'alimenter, entre autres, les marchés asiatiques depuis la péninsule russe de Yamal. Ce contrat permettra de pérenniser l'activité GNL à Zeebrugge et de soutenir le trafic portuaire de manière importante. Pour pouvoir offrir ces services de transbordement, Fluxys LNG construit actuellement un cinquième réservoir de stockage de 180 000 m<sup>3</sup> de GNL, ainsi qu'une capacité de compression

supplémentaire. Les travaux préparatoires ont commencé mi-2015. Selon le planning actuel, le nouveau réservoir de stockage sera mis en service fin 2018.

### **Le stockage résiste au milieu de conditions de marché difficiles**

Les services de stockage de Fluxys sur le site belge de Loenhout ont en partie été vendus à long terme : plus de 70 % de la capacité de stockage jusqu'en 2016, et près de 60 % de cette capacité après 2016. Fluxys Belgium vend les capacités restantes sur base annuelle.

Pour ces contrats annuels, les conditions de vente en 2015 étaient particulièrement difficiles, malgré les efforts permanents visant à développer des produits et services qui répondent au maximum aux besoins des utilisateurs du stockage. Durant l'été 2015, la différence de prix entre l'été 2015 et l'hiver 2015-2016 était déjà particulièrement faible, et bien en dessous du niveau du tarif de stockage. Plus tard dans l'année est survenue une situation très exceptionnelle : le prix hiver 2015-2016 a continué à descendre, passant sous le prix été 2015, une conséquence de l'importante offre en gaz naturel sur les points de négoce gazier européens et de la météo particulièrement clémente de la première moitié de l'hiver.

## Marché du gaz naturel comme carburant pour le transport en plein essor

Fluxys agit sur plusieurs fronts pour promouvoir le gaz naturel comme carburant pour le transport et faire décoller ce marché prometteur mais encore balbutiant.

**Les avantages du gaz naturel sont incontestables.** En effet, l'utilisation du gaz naturel en remplacement de l'essence, du diesel ou du fuel lourd entraîne une baisse immédiate des émissions de CO<sub>2</sub>. De plus, le passage à ce combustible fait fortement chuter les émissions nocives pour la santé ainsi que les particules fines : le taux d'oxydes d'azote est considérablement plus bas, et les quantités d'oxydes de soufre et de particules fines sont négligeables. Autre avantage d'importance : il s'agit d'une technologie éprouvée. Pour les navires et les camions de transport longue distance, le GNL, de par son profil d'émissions favorable, est le carburant alternatif tout indiqué. Pour les armateurs par exemple, les normes strictes en matière d'émissions de soufre dans la Manche, la mer du Nord et la mer Baltique sont une raison importante pour passer au GNL.

Au Terminal GNL Fluxys de Zeebrugge, un deuxième appontement est en cours de construction. Il sera spécialement équipé pour que puissent y amarrer les navires de soutage. Il s'agit de petits navires qui chargent du GNL pour approvisionner d'autres navires qui fonctionnent au GNL, ou pour alimenter des

petits terminaux de soutage de GNL dans d'autres ports.

Les études préparatoires pour le deuxième appontement ont été cofinancées dans le cadre des Trans European Energy Networks (TEN-E) et une subvention a été allouée pour la construction de l'appontement dans le cadre du Trans European Transport Network (TEN-T).



**Co-financed by the European Union**  
Trans-European Transport Network (TEN-T)

## Fluxys participe aux investissements pour un navire de soutage GNL

Le secteur du transport maritime s'intéresse plus en plus au GNL, et Fluxys étudie avec différentes autorités portuaires les investissements nécessaires dans les ports belges pour poursuivre le développement du GNL comme carburant maritime. Dans ce contexte, Fluxys a acquis 25 % dans le navire de soutage commandé par ENGIE, Mitsubishi et NYK, et qui opérera à partir de la fin 2016 depuis Zeebrugge, son port d'attache.

Le navire en construction sera affrété par la société de soutage de GNL en joint venture créée par ENGIE, Mitsubishi et NYK Line pour les opérations commerciales. Les premiers contrats de soutage de GNL ont déjà été conclus. ENGIE utilisera la capacité réservée à long terme dont elle dispose au Terminal GNL de Fluxys à Zeebrugge pour charger du GNL à bord du navire de soutage.

## **Gazprom et Fluxys signent un accord cadre de coopération pour le GNL à petite échelle**

En mars 2016, Gazprom et Fluxys ont signé un accord cadre de coopération pour le développement du GNL à petite échelle sur le marché européen. Cet accord reflète l'intention des parties de coopérer dans le cadre de projets conjoints pour la construction et l'exploitation d'installations de GNL en Europe : terminaux de réception, stations de remplissage et infrastructure de soutage.

## **Le GNL à petite échelle : aussi chez Swedegas**

En 2015, Fluxys et Enagás ont racheté ensemble à EQT Infrastructure Limited la société Swedegas, qui est le propriétaire et l'opérateur du réseau de transport de gaz naturel haute pression en Suède,.

Swedegas, qui est certifiée en tant que gestionnaire de réseau de transport par le régulateur suédois, gère quelque 600 km de canalisations servant au transport de gaz naturel sous haute pression ainsi que le site de stockage souterrain de Skallen près d'Halmstad.

Swedegas projette de construire un terminal à Göteborg pour le GNL à petite échelle. L'Europe a repris ce projet de terminal parmi les Projets d'Intérêt commun (*Project of Common Interest - PCI*). L'objectif est de décharger du GNL au terminal et de l'acheminer à travers le pays via camions-citernes ou par voie ferrée. De plus,

des navires pourraient aussi y charger du GNL. Lors d'une phase ultérieure, le terminal pourrait également être relié au réseau de gaz existant. Un projet similaire est en cours de préparation à Gävle, sur la côte est de la Suède. Les deux projets ouvrent des perspectives en matière de renforcement du trafic depuis le Terminal GNL de Zeebrugge vers la Scandinavie.

## **2.6 TARIFS COMPÉTITIFS**

Les différentes filiales du groupe Fluxys fournissent des efforts d'efficacité pour maintenir des tarifs aussi compétitifs que possible tout en proposant une offre de services sur mesure à leurs clients. En maintenant des tarifs compétitifs, Fluxys continuera d'être bien armée pour résister à la concurrence des autres opérateurs en Europe actifs dans le transport international de gaz naturel.

En 2014, la CREG, le régulateur belge de l'énergie, a par exemple approuvé la proposition de Fluxys Belgium visant à faire baisser de 7 % les tarifs de transport à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La diminution des tarifs a entre autres été rendue possible par les améliorations en termes d'efficacité menées à l'échelle de toute l'entreprise. Cette baisse tarifaire est également maintenue dans les tarifs approuvés pour la prochaine période 2016-2019. Pour 2016, Fluxys TENP a pu maintenir des tarifs particulièrement compétitifs et les aligner sur les nouvelles règles en matière de capacité interruptible et de capacité ferme.



## 2.7 STIMULER DES POINTS DE NÉGOCE LIQUIDES

### Belgique : forte hausse des volumes échangés

Les volumes négociés sur les deux points de négoce gazier Zeebrugge Beach et ZTP ont fortement augmenté au cours de l'année écoulée (respectivement + 6 % et + 45 %), portant le volume négocié total à un montant de 930 TWh. Différents facteurs expliquent cette croissance :

- le nombre de parties actives sur le marché n'a cessé d'augmenter, tant pour Zeebrugge Beach que pour ZTP ;
- la plus grande disponibilité du GNL : en 2015, la quantité de GNL regazéifié au Terminal GNL de Zeebrugge et injecté dans le réseau de canalisations a tout bonnement doublé par rapport à l'année dernière ;
- en 2015, le prix du gaz à Zeebrugge Beach et ZTP était en règle générale plus intéressant que celui des marchés environnants, ce qui a créé de nouvelles opportunités tant pour les fournisseurs qui utilisent les points de négoce gazier pour approvisionner leurs clients que pour les clients finaux qui s'alimentent directement via les hubs.

### Fluxys Belgium reprend les services hub de Huberator

En décembre 2015, Fluxys Belgium a repris les services hub de sa société sœur Huberator. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, ces activités relèvent du cadre régulé belge et font partie intégrante des activités de transport. Les nouveaux tarifs pour les services hub revus à la baisse, ont été approuvés par le régulateur belge de l'énergie, la CREG, en octobre 2015.

### Allemagne : zone de marché NCG

À travers sa filiale Fluxys TENP, Fluxys détient 10 % du gestionnaire de la zone de marché NetConnect Germany (NCG), qui est responsable de la gestion opérationnelle de la coopération dans la zone de marché entre bayernets, Fluxys TENP, GRTgaz Deutschland, Open Grid Europe, terranets bw et Thyssengas. Cette zone de marché, qui s'étend de la côte de la mer du Nord aux Alpes, est la plus grande zone de marché allemande : près des deux tiers de l'ensemble des volumes domestiques allemands passent par le réseau des 6 partenaires de NCG.

NCG exploite le point de négoce virtuel de la zone de marché, où plus de 400 participants étaient actifs en 2015. Au total, 1 964 TWh – soit 2,5 fois la consommation allemande – ont été négociés sur le NCG en 2015. Le 6 février 2015, les quantités journalières négociées ont atteint un pic de 7 900 GWh.

## Possibilités d'arbitrage en Suisse

Aujourd'hui, du gaz naturel circule par la canalisation Transitgas depuis l'Allemagne et la France vers l'Italie. Lorsque les différences de prix sont suffisamment importantes entre, d'une part, les points de négoce gazier allemand NCG et français PEG et, d'autre part, leur pendant italien PSV, des capacités à court terme supplémentaires sont réservées du nord au sud. En 2018, lorsque le projet reverse flow (voir aussi p. 23) permettra également de transporter du gaz du sud au nord, la canalisation Transitgas pourra développer pleinement son potentiel en tant qu'axe de transport capable de faire circuler du gaz naturel dans les deux sens en fonction des besoins du marché.

## 2.8 227 MILLIONS € D'INVESTISSEMENTS DANS DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

En 2015, le groupe Fluxys a réalisé des investissements en infrastructure pour un montant de 227 millions € dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL). Sur le montant total d'investissement, 83 % ont été consacrés à des projets d'infrastructure en Belgique et 17 % à des dépenses d'infrastructure hors Belgique.

### Travaux préparatoires pour la connexion entre la canalisation NEL et le marché NCG

Les travaux préparatoires ont commencé pour la construction d'une connexion physique entre les canalisations NEL et NETRA (Norddeutsche Erdgas Transversale). Cette liaison offrira un deuxième point de sortie sur la canalisation NEL à Achim, et formera un nouveau point d'interconnexion entre les zones de marché Gaspool et NCG. Les utilisateurs de la canalisation NEL bénéficieront ainsi d'un accès direct à la zone de marché NCG.

### Décision d'investissement prise pour le projet reverse flow

Début 2015, Fluxys a également pris la décision finale d'investissement concernant le projet reverse flow (voir aussi p. 23).

### 3. Groupe Fluxys – états financiers 2015 (en IFRS)

En 2015, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

En avril 2015, Fluxys Europe et Enagás ont acquis conjointement, via la société Knubbsäl, la société Swedegas, propriétaire et l'opérateur du réseau de transport de gaz naturel à haute pression en Suède. Fluxys Europe exerce un contrôle conjoint sur cette société avec Enagás, chacun des actionnaires détenant 50 % des actions. Cette société est par conséquent consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de l'intégration des marchés belge et luxembourgeois, Fluxys Belgium et Creos ont constitué le 7 mai 2015 la société Balansys, une coentreprise dans laquelle Fluxys Belgium et Creos détiennent chacun 50 %. Il est prévu que cette société reprenne, en 2016, les activités de balancing commercial du marché intégré.

Le 7 décembre 2015, Fluxys Belgium a acquis l'universalité des activités de la société Huberator pour un montant de 52,8 millions d'EUR. Cette opération intragroupe n'a aucun impact sur les états financiers du groupe Fluxys SA.

Le contrat de location-financement relatif aux installations de transport de frontière à frontière Zeebrugge-Zelzate/Eynatten (RTR) conclu entre Fluxys Belgium et la société Finpipe avait une durée de 17 ans et est tombé à échéance en 2015. Fluxys Belgium a levé l'option d'achat avec effet au 15-09-2015. La société Finpipe sera liquidée en 2016.

En décembre 2015, le groupe a acquis une participation complémentaire de 10 % dans la société Interconnector (UK). Le groupe Fluxys a ainsi pris le contrôle de cette société, la participation totale détenue s'élevant à 50,75 %. Cette participation complémentaire de 10 % a été acquise via la société Fluxys Interconnector Ltd qui est détenue à 100 % par le holding Fluxys UK Ltd. Cette dernière est une filiale à 100 % de Fluxys Europe. La société Interconnector (UK) est dorénavant consolidée de façon globale.

En décembre 2015, Fluxys SA a acquis une participation de 25 % dans les sociétés LNG Link Investment et Mahon Shipping. Des services de soutage de GNL seront fournis à partir de Zeebrugge grâce à ce navire. Ces sociétés sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

### 3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<b>Compte de résultat consolidé de Fluxys en normes IFRS</b>	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Produits des activités ordinaires	872.876	869.855
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	62.107	49.287
Autres produits opérationnels	15.301	21.685
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.920	-7.915
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-73.419	-64.600
Biens et services divers	-169.092	-178.642
Frais de personnel	-132.463	-135.602
Autres charges opérationnelles	-22.743	-26.614
Dotations nettes aux amortissements	-272.275	-246.525
Dotations nettes aux provisions	1.033	3.568
Dépréciations de valeur	-537	-1.902
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>276.868</b>	<b>282.595</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	18.636	27.923
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>295.504</b>	<b>310.518</b>
Variation de valeur des instruments financiers	-15.497	-1.076
Produits financiers	44.693	11.150
Charges financières	-119.447	-101.989
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>	<b>205.253</b>	<b>218.603</b>
Charges d'impôt sur le résultat	-51.593	-53.308
<b>Résultat net de la période</b>	<b>153.660</b>	<b>165.295</b>
Part de Fluxys	121.189	129.180
Part des intérêts minoritaires	32.471	36.115

**Produits des activités ordinaires.** Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2015 à 872.876 k€ contre 869.855 k€ en 2014. Ils se décomposent comme suit :

- 534.538 k€ attribuables aux activités de transport, stockage et terminalling en Belgique et aux activités complémentaires, soit 61,2 % du total des produits des activités ordinaires, et
- 338.338 k€ attribuables aux activités non soumises à la régulation en Belgique et aux activités hors Belgique, soit 38,8 % du total des produits des activités ordinaires.

**Résultat net de la période.** Le résultat net consolidé s'élève en 2015 à 153.660 k€ contre 165.295 k€ en 2014. L'évolution du résultat s'explique principalement par la diminution des opportunités de ventes à court terme,

principalement en Suisse, par l'impact de la révision prospective des amortissements actés sur certains actifs dont la durée d'utilité a été revue ainsi que par l'impact des projets en cours de construction.

Le résultat des activités régulées en Belgique est impacté négativement par la baisse du rendement régulé lié au niveau historiquement bas des taux des OLO. Cette diminution a été atténuée par l'effet favorable des gains d'efficacité ainsi que par les plus-values de réévaluation récupérées lors de désaffectations.

Etat consolidé du résultat global	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>153.660</b>	<b>165.295</b>
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>		
Ecarts actuariels sur les avantages du personnel	12.811	-13.899
Charges d'impôt sur ces écarts	-4.681	4.715
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence	-421	-776
<b>Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>		
Investissements nets à l'étranger - Ecarts de conversion	42.430	31.139
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	-12.075	-7.824
Instruments de couverture des flux de trésorerie	674	-18.044
Charges d'impôt sur les autres éléments du résultat global	2.847	5.997
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence - Instruments de couverture des flux de trésorerie	710	-578
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>42.295</b>	<b>730</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>195.955</b>	<b>166.025</b>
Part de Fluxys	139.702	128.337
Part des intérêts minoritaires	56.253	37.688

**Etat du résultat global consolidé.** Les autres éléments du résultat global enregistrent les variations de la juste valeur des instruments acquis en vue de couvrir le risque de change encouru par le groupe dans ses investissements en CHF, en GBP, en SEK et en USD.

Ils comptabilisent également les variations de la juste valeur des instruments destinés à convertir le taux d'intérêt variable d'emprunts conclus en un taux fixe. Ils reprennent enfin les écarts actuariels sur les avantages du personnel.

## 3.2 BILAN CONSOLIDÉ

Actif du bilan consolidé de Fluxys en normes IFRS	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>I. Actifs non courants</b>	<b>6.218.466</b>	<b>5.131.864</b>
Immobilisations corporelles	4.551.379	3.735.331
Immobilisations incorporelles	893.485	656.715
Goodwill	1.924	1.924
Participations mises en équivalence	439.717	553.162
Autres actifs financiers	24.658	31.281
Créances de location-financement	0	16.641
Prêts et créances	273.606	119.803
Autres actifs non courants	33.697	17.007
<b>II. Actifs courants</b>	<b>598.463</b>	<b>934.017</b>
Stocks	29.236	32.748
Autres actifs financiers courants	927	0
Créances de location-financement	0	3.334
Actifs d'impôt exigible	2.788	14.514
Clients et autres débiteurs	132.797	129.409
Placements de trésorerie	121.937	503.069
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291.920	232.881
Autres actifs courants	18.858	18.062
<b>Total de l'actif</b>	<b>6.816.929</b>	<b>6.065.881</b>

**Actifs non courants.** Les actifs corporels comprennent les immobilisations de transport (Belgique, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni et Pays-Bas), de stockage à Loenhout et de terminalling à Zeebrugge.

Les immobilisations incorporelles sont en grande partie issues des regroupements d'entreprises, et plus particulièrement de l'affectation d'une quote-part du prix payé à la valeur économique des contrats ou de la clientèle des sociétés achetées, de même qu'aux actifs incorporels que constituent les licences de gestionnaire du réseau de transport, de stockage de gaz et de l'installation du terminal GNL de Zeebrugge.

La rubrique 'Participations mises en équivalence' comprend principalement les participations dans les sociétés Dunkerque LNG, TAP et Knubbsäl.

L'ensemble de ces rubriques sont impactées par la consolidation globale d'Interconnector (UK) depuis décembre 2015.

**Actifs courants.** L'émission d'un emprunt obligataire privé d'un montant nominal de 350 millions € en fin novembre 2014 explique le niveau temporairement élevé des placements de trésorerie du groupe à fin décembre 2014.

<b>Passif du bilan consolidé de Fluxys en normes IFRS</b>	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>I. Capitaux propres</b>	<b>2.568.147</b>	<b>2.190.168</b>
Capitaux propres des actionnaires de la maison mère	1.891.576	1.879.412
<i>Capital social et primes d'émission</i>	1.779.791	1.779.472
<i>Résultats non distribués et autres réserves</i>	81.670	89.669
<i>Ecart de conversion</i>	30.115	10.271
Intérêts minoritaires	676.571	310.756
<b>II. Passifs non courants</b>	<b>3.764.563</b>	<b>3.139.070</b>
Passifs portant intérêts	2.840.298	2.406.390
Provisions	25.581	10.392
Provisions pour avantages du personnel	63.188	67.721
Autres passifs financiers non-courants	42.746	26.104
Passifs d'impôt différé	792.750	628.463
<b>III. Passifs courants</b>	<b>484.219</b>	<b>736.643</b>
Passifs portant intérêts	293.524	580.737
Provisions	6.503	7.945
Provisions pour avantages du personnel	3.621	4.112
Autres passifs financiers courants	3.682	2.172
Passifs d'impôt exigible	37.242	25.155
Fournisseurs et autres créditeurs	116.327	101.940
Autres passifs courants	23.320	14.582
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>6.816.929</b>	<b>6.065.881</b>

**Capitaux propres.** (Voir tableau ci-dessous 'Variation des capitaux propres').

**Passifs portant intérêts.** Un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions € a été remboursé à son échéance en fin 2015. Fluxys Finance a conclu deux émissions obligataires du type placement privé européen au cours du mois de décembre 2015, pour un montant total de 225M€. Le premier placement de 150M€ a été émis sur une durée de 30 ans

et le deuxième placement de 75M€ a été émis sur une durée de 20 ans.

Ces transactions ont permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.

Le solde de l'évolution des passifs portant intérêts s'explique par l'effet de périmètre liée à la consolidation globale d'Interconnector (UK).

### 3.3 ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

Variations de capitaux propres		En milliers d'euros		
	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres	
<b>SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2014</b>	<b>1.879.412</b>	<b>310.756</b>	<b>2.190.168</b>	
1. Résultat global de l'exercice	139.702	56.253	195.955	
2. Dividendes distribués	-125.679	-27.617	-153.296	
3. Variations de périmètre	0	338.153	338.153	
4. Augmentations/réductions de capital	319	-974	-655	
5. Autres variations	-2.178	0	-2.178	
<b>SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2015</b>	<b>1.891.576</b>	<b>676.571</b>	<b>2.568.147</b>	

Au 31 décembre 2015, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,73 % : Publigaz
- 19,96 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,14 % : SFPI
- 0,17 % : personnel et management

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 676.571 k€, représentant principalement les 10,03 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales ainsi que les 49,8 % et les 49,25 % que les minoritaires détiennent respectivement dans les sociétés FluxSwiss et Interconnector (UK).



### 3.4 TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Tableau résumé des flux de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>232.881</b>	<b>183.851</b>
Flux issus des activités opérationnelles (1)	422.193	535.018
Flux issus des activités d'investissement (2)	-413.205	-210.863
Flux issus des activités de financement (3)	36.066	-277.616
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>45.054</b>	<b>46.539</b>
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	13.985	2.491
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>291.920</b>	<b>232.881</b>

(1) Le flux des activités opérationnelles comprend également la variation du besoin en fonds de roulement.

(2) Ce montant tient compte des désinvestissements réalisés.

(3) Ces flux comprennent les dividendes payés.

### 3.5 RÉSULTATS SOCIAUX DES FILIALES

**Fluxys Belgium SA (filiale consolidée – participation Fluxys 89,97 %).** Fluxys Belgium est le gestionnaire indépendant des infrastructures de transport et de stockage de gaz naturel en Belgique. Les fonds propres de Fluxys Belgium s'élevaient à 728,5 millions € au 31 décembre 2015, contre 764,3 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 49,4 millions €, contre 47,8 millions € en 2014.

**Fluxys LNG SA (filiale consolidée – participation Fluxys Belgium 99,99 %, participation Flux Re 0,01 %).** Fluxys LNG est propriétaire et gestionnaire du Terminal GNL à Zeebrugge et commercialise la capacité du Terminal ainsi que les services annexes. Les fonds propres de Fluxys LNG s'élevaient à 200,1 millions € au 31 décembre 2015, contre 209,4 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 10,9 millions €, contre 14,4 millions € en 2014.

**Flux Re (filiale consolidée – participation Fluxys Belgium 100 %).** Flux Re est une société de réassurance de droit luxembourgeois constituée en octobre 2007. Les fonds propres de Flux Re s'élevaient à 4,8 millions € au 31 décembre 2015, tout comme à fin 2014.

**Fluxys Finance SA (filiale consolidée – participation Fluxys 99,999 % et participation Fluxys Europe 0,001 %).** Fluxys Finance a pour mission de gérer la trésorerie du groupe Fluxys de manière consolidée, de pourvoir aux besoins de financement du groupe et de gérer les risques financiers à tous les niveaux du groupe. Les fonds propres de Fluxys Finance s'élevaient à 123,1 millions € au 31 décembre 2015, contre 122,7 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 6,8 millions €, contre 8,2 millions € en 2014.

**Fluxys Europe BV (filiale consolidée – participation Fluxys 100 %).** Fluxys Europe est une société de droit néerlandais. Fluxys regroupe dans Fluxys Europe ses activités non régulées en Belgique et ses activités à l'étranger. Les fonds propres de Fluxys Europe s'élevaient à 466,5 millions € au 31 décembre 2015, contre 419,5 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 47,0 millions €, contre 50,9 millions € en 2014.

**Fluxys BBL BV (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Fluxys BBL est une société de droit néerlandais. La société détient une participation de 20 % dans la société BBL Company VOF, qui exploite et commercialise le gazoduc sous-marin entre Bacton et Balgzand. Les fonds propres de Fluxys BBL s'élevaient à 66,2 millions € au 31 décembre 2015, contre 56,5 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 11,0 millions €, contre 10,1 millions € en 2014.

**FluxSwiss SAGL (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 50,2 %).** FluxSwiss est une société de droit suisse. La société est propriétaire à 46 % de Transigas AG et a, en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant, le droit de commercialiser 90 % des capacités dans la canalisation Transigas. Les fonds propres de FluxSwiss s'élevaient à 419,4 millions CHF au 31 décembre 2015, contre 419,8 millions CHF l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 28,5 millions CHF contre 28,9 millions CHF en 2014.

**Fluxys TENP GmbH (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Fluxys TENP est une société de droit allemand. La société détient une participation de 49 % dans le propriétaire de la canalisation TENP, TENP KG, et une participation de 50 % dans TENP GmbH, qui assure la gestion de la canalisation. Fluxys TENP a, en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant, le droit de commercialiser 64,25 % des capacités dans la canalisation TENP. Les fonds propres de Fluxys TENP s'élèvent à 59,4 millions € au 31 décembre 2015, contre 51,5 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 4,9 millions €, contre 8,0 millions € en 2014.

**Fluxys Deutschland GmbH (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Fluxys Deutschland est une entreprise de droit allemand, dans laquelle est reprise la participation de 23,87 % dans la North European Gas Pipeline (NEL). Les fonds propres de Fluxys Deutschland s'élèvent à 116,7 millions € au 31 décembre 2015, contre 107,3 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 9,5 millions €, contre 8,4 millions € en 2014.

**Gas Management Services Limited (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Tous les acteurs de la chaîne du gaz naturel, des producteurs aux consommateurs finaux en passant par les importateurs de GNL, les négociants et les fournisseurs, peuvent sous-traiter le suivi des nominations pour leurs mouvements et transferts de gaz naturel en faisant appel aux services opérationnels de support de Gas Management Services Limited (GMSL). Les fonds propres de GMSL s'élèvent à 4,3 millions GBP au 31 décembre 2015, comparé à 3,9 million GBP l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 4,3 millions GBP, contre 3,8 millions GBP en 2014

**Huberator (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 90 %).** Huberator était l'opérateur de Zeebrugge Beach et du Zeebrugge Trading Point (ZTP) jusque fin août 2015 et proposait un ensemble de services aux entreprises négociant des volumes de gaz. Ces activités de hub en Belgique ont été reprises par Fluxys Belgium depuis septembre 2015 et sont régulées depuis 2016. Les fonds propres de Huberator s'élèvent à 0,4 millions € au 31 décembre 2015 tout comme l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 37,8 millions €, contre 4,4 millions €, en 2014.

**Finpipe (filiale consolidée- participation Fluxys SA 99 % et Fluxys Finance 1 %).**

Finpipe est la société qui donnait l'installation RTR en leasing financier à Fluxys Belgium. Ce contrat prévoyait une option d'achat en 2015 qui a été levée. Les fonds propres de Finpipe s'élèvent à 12,4 million € au 31 décembre 2015, contre 12,4 million € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 14,7 millions €, contre 2,8 millions € en 2014.

**Dunkerque LNG SAS (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 25 %).**

Dunkerque LNG SAS est une société de droit français propriétaire du terminal GNL en cours de construction à Dunkerque. Les fonds propres de Dunkerque LNG s'élèvent à 959,9 millions € au 31 décembre 2015, contre 726,5 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à -16,8 millions €, contre -14,4 millions € en 2014.

**Gaz-Opale SAS (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 49 %, participation Dunkerque LNG 51 %).**

Gaz-Opale est une société de droit français créée par Fluxys Europe et Dunkerque LNG en vue de l'exploitation du terminal GNL. Les fonds propres de Gaz-Opale s'élèvent à 0,4 million € au 31 décembre 2015 contre 0,4 millions € l'année précédente.

**Interconnector (UK) Limited (filiale consolidée – participation 50,75 %).**

Interconnector (UK) Limited (IUK), une entreprise de droit britannique fondée en 1994, gère la canalisation de gaz naturel sous-marine de 235 kilomètres et les terminaux d'atterrage à Bacton (Royaume-Uni) et à Zeebrugge pour le transport bidirectionnel de gaz naturel entre les marchés britannique et d'Europe continentale. Les fonds propres d'Interconnector s'élèvent à 51,0 millions GBP au 31 décembre 2015, contre 47,7 millions GBP l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à 89,2 millions GBP, contre 90,0 millions GBP en 2014.

**Fluxys UK Ltd (filiale consolidée – Fluxys Europe participation 100 %).** Fluxys UK Ltd est une société de droit anglais, consolidée de manière globale.

**Fluxys Interconnector Ltd (filiale consolidée – Fluxys Europe participation 100 %).** Fluxys Interconnector Ltd est une société de droit anglais, consolidée de manière globale.

**Gasbridge 1 et Gasbridge 2 (Gasbridge 1 filiale consolidée & Gasbridge 2 participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe de 50 % dans chacune).** Gasbridge 1 et Gasbridge 2 ont été créées pour acquérir avec Snam des participations dans Interconnector (UK), Huberator et Interconnector Zeebrugge Terminal. Gasbridge 1 et 2 détiennent ensemble une participation de 31,5 % dans Interconnector (UK). Les fonds propres de chacune des Gasbridges s'élèvent à 131 millions € au 31 décembre 2015. Le résultat net de l'exercice 2015 pour chacune des Gasbridges s'élève à 16,8 millions €.

**Tap (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 19 %).** TAP est une infrastructure qui acheminera du gaz d'Azerbaïdjan vers l'Europe via le corridor sud-européen. Cette participation est mise en équivalence suite à l'influence notable exercée par le groupe.

**Balansys (participation mise en équivalence – participation Fluxys Belgium 50 %).**

Dans le cadre de l'intégration des marchés belge et luxembourgeois, Fluxys Belgium et Creos ont constitué le 7 mai 2015 la société Balansys, une coentreprise dans laquelle Fluxys Belgium et Creos détiennent chacun 50 %. Il est prévu que cette société reprenne, en 2016, les activités de balancing commercial du marché intégré.

**Knubbsäl - Swedegas (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 50 %).** Fluxys Europe a acquis en avril 2015 une participation de 50 % dans Knubbsäl - Swedegas. Cette participation est mise en équivalence.

**LNG Link Investment & Mahon Shipping (participation mise en équivalence – participation Fluxys SA 25 %).** Fluxys SA a acquis une participation de 25 % dans la société LNG Link Investment et dans la société Mahon Shipping. Ces sociétés sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

## 4. Fluxys SA – Résultats 2015 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 83.243 k€, contre 123.883 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium, Finpipe et Fluxys Finance.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 132.052 k€ pour l'exercice 2015.

## 5. Perspectives pour 2016

Compte tenu de la poursuite du développement de ses activités et, sauf circonstances imprévues, Fluxys s'attend, à OLO constant, à

pouvoir distribuer, au terme de l'exercice 2016, un dividende au moins équivalent au dividende récurrent de 2015.

## 6. Principaux risques, incertitudes et opportunités

### 6.1 CADRE DE RÉFÉRENCE

**Aspects légaux.** Fluxys est une société constituée en Belgique, et qui est donc soumise à la législation belge. Outre ses statuts, Fluxys a élaboré une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit son fonctionnement, dans le respect de la législation belge,, La Charte de gouvernement d'entreprise contient entre autres un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés au sein du Conseil d'administration.

**Code de bonne conduite.** De plus, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

### 6.2 MISE EN ŒUVRE GÉNÉRALE

**Directive.** Fluxys a développé un système de gestion des risques sur la base du référentiel COSO. Une directive décrit quelles activités de gestion des risques doivent être réalisées, à quel moment et par qui.

Un risk owner a été désigné dans chaque filiale. Chaque année, ce risk owner doit informer le risk manager de Fluxys du statut des risques déjà identifiés, des plans d'action en cours pour réduire si nécessaire les risques à un niveau

acceptable, et des nouveaux risques. L'impact de tous les risques est évalué en termes de sécurité, d'approvisionnement en gaz, ou d'impact sur l'EBITDA ou sur la réputation (ou d'une combinaison de plusieurs de ces facteurs). Outre l'évaluation de l'impact, une estimation de la probabilité d'occurrence du risque est également réalisée. Tous les risques sont ensuite évalués selon une matrice de risques, qui permet de combiner probabilité d'occurrence et impact.

Les risques sont regroupés en trois catégories :

1. Les risques inacceptables, c'est-à-dire les risques présentant une probabilité d'occurrence et un impact élevés ; ces risques doivent être mitigés pour réduire soit leur probabilité d'occurrence, soit leur impact, soit les deux. Pour chacun de ces risques, le business unit manager et/ou le risk owner examinent les possibilités de mitigation et un plan d'action est établi pour en assurer la réduction.
2. Les risques moyens, c'est-à-dire les risques nécessitant un suivi étroit des mesures mises en œuvre pour les réduire. Des mesures supplémentaires peuvent s'avérer souhaitables et doivent être envisagées sous deux angles : le coût par rapport à la réduction de la probabilité d'occurrence ou de l'impact, et la faisabilité technique. Pour ces risques, le principe ALARP (As Low As Reasonably Possible) s'applique.

3. Les risques faibles, c'est-à-dire les risques présentant un faible impact et/ou une faible probabilité d'occurrence. Pour ces derniers, un suivi étroit des mesures mises en œuvre est en principe suffisant, et aucune mesure supplémentaire ne sera requise si le risque est acceptable. Cependant, les principes d'amélioration continue s'appliquent également à ces risques.

Outre la mise à jour annuelle du registre des risques, des informations relatives aux risques et aux plans d'action visant à les réduire sont partagées avec le département Audit interne pour que ce dernier puisse suivre l'efficacité des mesures de mitigation. Enfin, chaque trimestre, toutes les filiales doivent rendre compte de toutes les procédures judiciaires en cours ou récentes, avec une estimation de leur impact et de leur issue probable, afin que les actions et les dispositions nécessaires puissent être prises.

**Reporting au Comité d'audit.** Chaque année, le Comité d'audit est informé de la méthode de gestion des risques, des principaux risques ainsi que des mesures de mitigation.

## 6.3 APERÇU DES PRINCIPAUX DOMAINES DE RISQUE

**Croissance des activités.** Afin d'assurer sa croissance et sa rentabilité futures sur un marché gazier européen qui connaît des changements radicaux, le positionnement unique de Fluxys en termes de localisation, de compétences et de savoir-faire permet à l'entreprise de saisir des opportunités d'investissement dans des projets de réseaux, de canalisations ou de terminalling de GNL, nouveaux ou existants. Cela permettra à Fluxys d'encore consolider sa position sur les principaux axes de transport de gaz. L'implémentation de tels projets peut donner lieu à différents types de risques et d'incertitudes, comme des différences de culture d'entreprise, de services, de régulation, de marché ainsi que des risques opérationnels et techniques. Pour chaque projet, Fluxys procède à une analyse approfondie des risques. Des projets greenfield et brownfield, comme le terminal GNL de Dunkerque, le projet de transbordement et le Trans Adriatic Pipeline, présentent également d'importants risques en termes de respect des délais pour la mise en service et de dépassements budgétaires. Pour cette raison, Fluxys suit minutieusement leur avancement. En outre, ces investissements sont soutenus par des contrats à long terme. Les risques liés aux projets auxquels participe Fluxys ne sont pas plus importants que le profil de risque accepté par les actionnaires.



La dynamique de marché est également porteuse de nombreuses opportunités. Grâce à la canalisation Alveringem-Maldegem, le hub logistique de Zeebrugge gagnera encore en importance et attirera potentiellement de nouveaux flux de transit. Pour le développement de ses activités, Fluxys recherche des partenaires financiers et industriels solides avec lesquels coopérer, tels que GIP et Enagás.

**Risque de marché.** Compte tenu de la situation actuelle du marché, tant le transport que le stockage de gaz naturel sont sous pression, ce qui a un impact sur les capacités effectivement réservées. Dans ce contexte, Fluxys et ses filiales veillent à rendre leur offre de services encore plus attractive et à maintenir des tarifs aussi compétitifs que possible.

- De par la situation économique stagnante en Europe, la tendance à décarboniser le mix énergétique en faveur, entre autres, de sources d'énergie renouvelables, provoque une diminution de la demande de gaz naturel. Pour cette raison, Fluxys analyse soigneusement les projets de nouvelles infrastructures dans lesquels investir.
- Alors que le nombre de contrats de transport à long terme est en diminution, le nombre de contrats de transport à court terme est quant à lui en augmentation. Cette tendance complique encore les décisions d'investissement. Fluxys réduit les risques y associés autant que possible, en suivant le marché de près et en organisant des actions de marketing ciblées d'une part et en proposant des tarifs compétitifs d'autre part. Lorsque c'est possible, Fluxys prend

également des mesures proactives en vue de protéger son positionnement futur sur le marché. Par exemple, Fluxys promeut activement ses assets dans la perspective de nouveaux flux de gaz naturel qui contrebalanceront la production européenne en déclin. Une autre illustration est la préparation de l'après-2018 pour IUK, à travers l'organisation d'une consultation de marché et d'offres de reshuffling de capacités.

- Aujourd'hui, les centrales électriques au gaz sont boudées par le marché : la pénétration élevée des énergies renouvelables, ainsi que le faible coût du charbon et des émissions de CO<sub>2</sub>, provoquent des facteurs de charge réduits pour les centrales au gaz en Europe. Le Royaume-Uni est l'exception à la règle, puisque le pays a introduit un prix plancher pour le carbone. L'inactivité des centrales électriques a un impact important sur leurs réservations de capacités. L'incertitude quant à ces réservations persiste dans le futur : on ne sait pas exactement comment le prix des émissions de CO<sub>2</sub> va évoluer, et un certain nombre de pays renforcent cette incertitude en ne communiquant pas clairement sur leur planning de sortie du nucléaire.
- La fin du gaz L néerlandais d'ici 2030, avec une baisse prévue dès 2024, pourrait mener à la fin des flux de transit de gaz L passant par la Belgique, qui pourrait ne pas être compensée par des nouveaux flux de gaz H. De plus, la disparition progressive du gaz L, et la conversion au gaz H qui en découle, représentent un risque potentiel de perte de

- parts de marché, étant donné que les utilisateurs de gaz L peuvent opter pour des sources d'énergie autres que le gaz naturel.
- , L'activité de stockage de Fluxys Belgium doit faire face pour ce qui est des contrats annuels à une concurrence particulièrement féroce, qui trouve son origine dans la multiplication des offres de stockage et des autres services de flexibilité en Europe, dans l'importante offre de gaz sur le marché, ainsi que dans l'écart de prix du gaz naturel été/hiver qui est très faible.

### **Intégrité du réseau et de l'infrastructure**

**ICT.** Afin de pouvoir exploiter de manière sûre et continue le réseau gazier en Belgique, en Allemagne et en Suisse, Fluxys doit, en tant qu'organisation, prendre de nombreuses mesures. En effet, un risque non négligeable pèse sur la sécurité, qu'il s'agisse d'un risque d'endommagement du réseau et des installations à la suite de travaux réalisés par des tiers, d'un risque d'endommagement dû à la corrosion ou d'incidents survenant lors d'activités d'entretien. Un risque spécifique en matière d'activités opérationnelles est lié à la sécurité informatique (disponibilité et cybersécurité). Le bon fonctionnement du réseau dépend de plus en plus des systèmes ICT et IC, alors que la cybercriminalité devient de plus en plus organisée et expérimentée. Voilà pourquoi Fluxys prend les mesures de précaution nécessaires pour maintenir ses systèmes dans des conditions optimales et les protéger contre les menaces extérieures.

**Cadre réglementaire.** Le groupe Fluxys opère dans un environnement toujours plus étroitement réglementé. Pour l'activité de transport de frontière à frontière, fortement soumise à la concurrence, le cadre réglementaire européen entraîne non seulement un passage à un marché à court terme, mais réduit aussi fortement la flexibilité commerciale et la possibilité d'introduire des services innovants qui répondent aux besoins du marché. Cette évolution témoigne du risque croissant, pour le cadre réglementaire européen, de basculer dans une réglementation excessive et de provoquer des effets indésirables : alors que l'objectif est de créer un cadre pour une concurrence basée sur le marché, ce cadre tend à remplacer les principes basés sur le marché par un modèle de planification centralisé.

En Belgique, Fluxys Belgium et Fluxys LNG sont soumises à la Loi Gaz (loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, telle que modifiée ultérieurement). Les activités de transport et de stockage de gaz naturel ainsi que celles de terminalling sont régulées en Belgique. Les filiales situées dans le reste de l'Union européenne sont soumises au cadre réglementaire du pays d'établissement.

Tant pour les activités en Belgique que pour les activités dans le reste de l'Union européenne, le cadre réglementaire est fortement influencé par le droit européen (essentiellement la directive européenne 2009/73/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz

naturel et le règlement européen 715/2009 concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel), dont Fluxys tient dûment compte. Toute modification du cadre réglementaire applicable au groupe Fluxys est dès lors susceptible d'influencer ses activités, sa situation financière et ses résultats.

De manière générale, les régulateurs nationaux européens incluent des taux d'intérêt de bons d'Etat dans leur méthodologie tarifaire en tant que facteur pouvant influencer le rendement régulé. La dégradation de ces taux depuis quelques années se traduit par des rendements régulés en baisse.

**Risque de change.** Une partie des flux de trésorerie actuels du groupe Fluxys est générée dans des devises autres que l'euro, principalement en CHF, GBP et SEK. Étant donné que l'euro est la devise fonctionnelle du groupe Fluxys, une variation du taux de change entre l'euro et les flux de trésorerie dans des devises étrangères pourrait affecter le compte de résultat et le bilan consolidé de Fluxys lorsque ces devises sont converties en euro. Conformément à la politique financière du groupe, l'exposition au risque de change est toutefois couverte dès le moment où il est confirmé, au moyen d'instruments financiers, tels que les foreign exchange swaps, les forwards et les cross currency rate swaps. Ces instruments financiers sont autant que possible qualifiés d'instruments de couverture, de sorte que l'impact comptable des variations du taux de change sur le compte de résultat est limité.

**Risque d'intérêt.** Une partie des financements actuels du groupe Fluxys a été conclue à un taux d'intérêt variable. Une variation des taux d'intérêt pourrait influencer le compte de résultat de Fluxys. Conformément à la politique financière du groupe, Fluxys veille toutefois à couvrir au maximum ces risques au moyen d'instruments financiers tels que les *interest rate swaps* (IRS). Dans de récents contrats de financement, les taux d'intérêt payables dans le cadre de la convention de prêt ne peuvent pas descendre sous 0 % (dans certains cas, ce taux plancher est lié aux taux de référence, dans d'autres cas au taux d'intérêt all-in). Lorsque cet instrument documentaire ne se reflète pas dans la couverture IRS, cela peut générer une exposition complémentaire aux variations de taux d'intérêt (c'est le cas en Suisse pour les financements de FluxSwiss et de Transitgas, et en Suède pour le financement en Knubbsäl). Ces expositions aux taux planchers sont suivies de près. Par ailleurs, les taux d'intérêts bas ou négatifs pèsent sur les revenus opérationnels et il est plus compliqué d'attirer des partenaires pour poursuivre le développement de l'entreprise et étendre les activités.

**Risque de contrepartie.** Les excédents de trésorerie appartenant à des filiales du groupe Fluxys sont placés auprès de Fluxys Finance dans le cadre de conventions de cash pooling (sauf pour Flux Re, les filiales ayant conclu des financements de projet et les filiales où Fluxys ne détient pas une participation majoritaire dans le capital social). Ces excédents de trésorerie sont prêtés à des filiales du groupe via des emprunts intragroupes. Grâce au

contrôle effectué par Fluxys sur ses filiales, ce risque de contrepartie sur les filiales est limité et sous contrôle. Les excédents de trésorerie restants sont investis dans des produits financiers. Au niveau de Fluxys Finance, le risque de défaillance d'une contrepartie est très limité. En effet, les excédents de trésorerie sont placés par Fluxys Finance soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public. .

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, Fluxys accomplit elle-même une analyse de crédit de ses clients sur le plan de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité, en se basant sur des informations internes et sur des bases de données spécialisées contenant des informations financières et de marché. Cette analyse est complétée par des informations sur des évaluations externes de leur notation lorsque celles-ci sont disponibles. Par cette approche, le groupe limite son exposition aux risques de crédit, tant en termes de niveau de défaillance

qu'en termes de concentration de clients. Les fournisseurs importants sont également examinés avec attention afin de garantir une coopération à long terme.

**Risque de liquidité.** Le groupe Fluxys mène des activités à forte intensité de capital et dépend de ce fait de financements externes (entre autres) pour financer ses activités opérationnelles et d'investissement. Dans le cadre du développement de ses activités et du refinancement de ses obligations, le groupe est exposé à un risque de liquidité. Les marchés obligataires n'offrent pas toujours un accès suffisant aux liquidités nécessaires, surtout dans des périodes d'instabilité économique et géopolitique. La politique de Fluxys vise à maintenir un accès privilégié aux capitaux empruntés via l'implémentation de lignes de crédit appropriées et confirmées, un solide réseau bancaire et d'investisseurs, ainsi qu'en maintenant des paramètres financiers solides et "bancables".

## 7. Recherche et développement

Durant l'exercice écoulé, Fluxys a participé à des projets de recherche et de développement portant sur l'exploitation sûre des canalisations et des installations de gaz naturel, la conception d'installations, les applications informatiques pour les clients et de nouvelles applications pour le gaz naturel. Depuis 2012, un intérêt particulier est également porté au développement de nouvelles applications pour le gaz naturel.

### Installation de désodorisation en Allemagne

Dans le cadre du projet reverse flow (voir aussi p. 23), Fluxys a décidé de construire une installation de désodorisation à la frontière germano-suisse. Cette installation représente une grande avancée technologique en matière d'interopérabilité en Europe, puisqu'elle permettra d'importer en Allemagne du gaz provenant de pays recourant à des pratiques d'odorisation différentes. Des tests de désodorisation sont actuellement menés à petite échelle, en vue de préparer la construction de l'installation à grande échelle.

### Power-to-gas

Le *power-to-gas* est une technologie qui permet de convertir de l'électricité en hydrogène ou en méthane de synthèse. En convertissant de l'électricité en une autre forme d'énergie, le *power-to-gas* offre une solution particulièrement intéressante au problème du stockage de l'électricité : par exemple, lorsque des éoliennes tournent à plein régime, alors que la demande en électricité est faible, le surplus d'énergie peut être stocké dans l'infrastructure gazière sous la forme d'hydrogène ou de méthane synthétique.

Depuis 2013, Fluxys et dix autres entreprises européennes (dont des gestionnaires de réseau de gaz naturel et d'électricité) ont uni leurs forces autour du *power-to-gas* au sein de la *European Power to Gas Platform*. Cette plate-forme a pour objectif de réunir tous les acteurs concernés en vue de suivre cette technologie et d'échanger les meilleures pratiques.

Fluxys collabore également avec différents partenaires (Hydrogenics, Elia, Eandis, Groupe Colruyt, Waterstofnet et Umicore) pour le projet "Roadmap power-to-gas Vlaanderen". La phase d'étude s'achèvera en 2016 et le groupe de travail proposera, début 2016, des mesures permettant de déployer plus rapidement la technologie *power-to-gas* sur le marché. Dans

ce cadre, les partenaires sont soutenus par la Vlaams Agentschap Ondernemen.

### **Injection de biométhane et d'hydrogène dans les réseaux de gaz**

Le mélange de biométhane ou d'hydrogène avec du gaz naturel dans les réseaux est une manière de rendre le gaz naturel plus neutre en carbone. Ainsi, du gaz plus écologique est disponible pour le chauffage, la production d'électricité, le transport, les processus industriels, etc.

Le biométhane est le gaz qui reste si le CO<sub>2</sub> est retiré du biogaz. Le biogaz est un gaz obtenu à partir de déchets verts. A l'instar du gaz naturel, il est essentiellement composé de méthane.

La filiale Fluxys Belgium est active au sein de différents groupes de travail qui examinent les exigences de qualité auxquelles le biométhane doit répondre pour pouvoir être injecté dans un

réseau de gaz naturel, et ce qu'en serait l'impact.

En Suède, le marché du biogaz est déjà depuis longtemps développé en vue d'atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et de renforcer la sécurité d'approvisionnement du pays. Ainsi, la centrale GoBiGas de Göteborg est reliée au réseau de Swedegas et le biogaz, mélangé au gaz naturel, est donc transporté à travers tout le réseau.

Pour ce qui est de l'injection d'hydrogène dans le réseau de gaz naturel, Fluxys Belgium a achevé l'étude HIPS (*Hydrogen in Pipeline Systems*) au sein du Groupe européen de Recherches gazières (GERG). Les résultats de cette étude démontrent que, théoriquement, d'importantes quantités d'hydrogène peuvent être mélangées à du gaz naturel, mais qu'il faut, pour certaines applications, tenir compte d'une sensibilité accrue à l'hydrogène.

## 8. Bonne gouvernance

### Composition du Conseil d'administration

Sur proposition du Conseil d'administration et après avis du Comité de nomination et de rémunération, l'Assemblée générale du 12 mai 2015 a décidé de nommer Andries Gryffroy administrateur en remplacement de Luc Janssens. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2021.

### Management Team

Le 16 décembre 2015, le Conseil d'administration de Fluxys a nommé Pascal De Buck en qualité d'administrateur délégué et de Chief Executive Officer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, afin de succéder à Walter Peeraer. La nomination de Pascal De Buck sera confirmée lors de l'Assemblée générale du 10 mai 2016.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Conseil d'administration a décidé de nommer à l'unanimité Arno Bûx en qualité de Chief Commercial Officer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015.





## II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS





## 1. Renseignements de caractère général concernant la société

**Dénomination et siège social.** Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

**Activités du groupe.** Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport, le stockage de gaz naturel et les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz<sup>5</sup>, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure les activités qui se situent à l'étranger ainsi que les activités non régulées en Belgique.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

---

<sup>5</sup> Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

## 2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

### A. Bilan consolidé

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
<b>I. Actifs non courants</b>		<b>6.218.466</b>	<b>5.131.864</b>
Immobilisations corporelles	12	4.551.379	3.735.331
Immobilisations incorporelles	13	893.485	656.715
Goodwill	14	1.924	1.924
Participations mises en équivalence	15	439.717	553.162
Autres actifs financiers	16/33	24.658	31.281
Créances de location-financement	17/33	0	16.641
Prêts et créances	18/33	273.606	119.803
Autres actifs non courants	18	33.697	17.007
<b>II. Actifs courants</b>		<b>598.463</b>	<b>934.017</b>
Stocks	19	29.236	32.748
Autres actifs financiers courants	33	927	0
Créances de location-financement	17/33	0	3.334
Actifs d'impôt exigible	20	2.788	14.514
Clients et autres débiteurs	21/33	132.797	129.409
Placements de trésorerie	22/33	121.937	503.069
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22/33	291.920	232.881
Autres actifs courants	23	18.858	18.062
<b>Total de l'actif</b>		<b>6.816.929</b>	<b>6.065.881</b>

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
<b>I. Capitaux propres</b>	24	<b>2.568.147</b>	<b>2.190.168</b>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		1.891.576	1.879.412
<i>Capital social et primes d'émission</i>		1.779.791	1.779.472
<i>Résultats non distribués et autres réserves</i>		81.670	89.669
<i>Ecart de conversion</i>		30.115	10.271
Intérêts minoritaires		676.571	310.756
<b>II. Passifs non-courants</b>		<b>3.764.563</b>	<b>3.139.070</b>
Passifs portant intérêts	25/33	2.840.298	2.406.390
Provisions	26	25.581	10.392
Provisions pour avantages du personnel	27	63.188	67.721
Autres passifs financiers non-courants	33	42.746	26.104
Passifs d'impôt différé	28	792.750	628.463
<b>III. Passifs courants</b>		<b>484.219</b>	<b>736.643</b>
Passifs portant intérêts	25/33	293.524	580.737
Provisions	26	6.503	7.945
Provisions pour avantages du personnel	27	3.621	4.112
Autres passifs financiers courants	33	3.682	2.172
Passifs d'impôt exigible	29	37.242	25.155
Fournisseurs et autres créiteurs	30/33	116.327	101.940
Autres passifs courants	31	23.320	14.582
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>6.816.929</b>	<b>6.065.881</b>

## B. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Produits des activités ordinaires	4	872.876	869.855
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		62.107	49.287
Autres produits opérationnels	5	15.301	21.685
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	6	-3.920	-7.915
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-73.419	-64.600
Biens et services divers	6	-169.092	-178.642
Frais de personnel	6	-132.463	-135.602
Autres charges opérationnelles	6	-22.743	-26.614
Dotations nettes aux amortissements	6	-272.275	-246.525
Dotations nettes aux provisions	6	1.033	3.568
Dépréciations de valeur	6	-537	-1.902
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>		<b>276.868</b>	<b>282.595</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	9	18.636	27.923
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>		<b>295.504</b>	<b>310.518</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	8	-15.497	-1.076
Produits financiers	7	44.693	11.150
Charges financières	8	-119.447	-101.989
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>		<b>205.253</b>	<b>218.603</b>
Charges d'impôt sur le résultat	10	-51.593	-53.308
<b>Résultat net de la période</b>	11	<b>153.660</b>	<b>165.295</b>
Part de Fluxys		121.189	129.180
Part des intérêts minoritaires		32.471	36.115

## C. Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
<b>Résultat net de la période</b>	11	<b>153.660</b>	<b>165.295</b>
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Ecart actuariel sur les avantages du personnel	26	12.811	-13.899
Charges d'impôt sur ces écarts		-4.681	4.715
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Ecart actuariel sur les avantages du personnel		-421	-776
<b>Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion		42.430	31.139
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	33	-12.075	-7.824
Instruments de couverture des flux de trésorerie	33	674	-18.044
Charges d'impôt sur les autres éléments du résultat global		2.847	5.997
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		710	-578
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>42.295</b>	<b>730</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>195.955</b>	<b>166.025</b>
Part de Fluxys		139.702	128.337
Part des intérêts minoritaires		56.253	37.688

## D. Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres				
	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
<b>I. SOLDE D'OUVERTURE AU 31-12-2013 révisé</b>	<b>1.698.596</b>	<b>80.876</b>	<b>99.766</b>	<b>-1.472</b>
1. Résultat global de l'exercice	0	0	129.180	-8.713
2. Dividendes distribués	0	0	-119.655	0
3. Variations de périmètre	0	0	0	0
4. Augmentations/réductions de capital	0	0	0	0
5. Autres variations	0	0	0	0
<b>II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2014</b>	<b>1.698.596</b>	<b>80.876</b>	<b>109.291</b>	<b>-10.185</b>
1. Résultat global de l'exercice	0	0	121.189	224
2. Dividendes distribués	0	0	-125.679	0
3. Variations de périmètre	0	0	0	0
4. Augmentations/réductions de capital	319	0	0	0
5. Autres variations	0	0	-2.178	0
<b>III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2015</b>	<b>1.698.915</b>	<b>80.876</b>	<b>102.623</b>	<b>-9.961</b>



En milliers d'euros

Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>3.947</b>	<b>1.998</b>	<b>-12.981</b>	<b>1.870.730</b>	<b>307.166</b>	<b>2.177.896</b>
-6.358	-9.024	23.252	128.337	37.688	166.025
0	0	0	-119.655	-30.478	-150.133
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	-3.620	-3.620
0	0	0	0	0	0
<b>-2.411</b>	<b>-7.026</b>	<b>10.271</b>	<b>1.879.412</b>	<b>310.756</b>	<b>2.190.168</b>
-9.170	7.615	19.844	139.702	56.253	195.955
0	0	0	-125.679	-27.617	-153.296
0	0	0	0	338.153	338.153
0	0	0	319	-974	-655
0	0	0	-2.178	0	-2.178
<b>-11.581</b>	<b>589</b>	<b>30.115</b>	<b>1.891.576</b>	<b>676.571</b>	<b>2.568.147</b>

## E. Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>	
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture</b>	<b>232.881</b>	<b>183.851</b>	
<b>II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</b>	<b>422.193</b>	<b>535.018</b>	
<b>1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation</b>	<b>466.269</b>	<b>569.836</b>	
<b>1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>276.868</b>	<b>282.595</b>	
<b>1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie</b>	<b>215.787</b>	<b>243.155</b>	
1.2.1. Amortissements	272.275	246.525	
1.2.2. Provisions	-1.033	-3.568	
1.2.3. Dépréciations de valeur	537	1.902	
1.2.4. Ecart de conversion	-65.453	-10.596	
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	9.461	8.892	
<b>1.3. Variation du fonds de roulement</b>	<b>-26.386</b>	<b>44.086</b>	
1.3.1. Variation de stocks	3.512	16.659	
1.3.2. Variation des actifs d'impôt exigible	11.726	-3.310	
1.3.3. Variation des clients et autres débiteurs	2.136	-1.862	
1.3.4. Variation des autres actifs courants	-167	2.605	
1.3.5. Variation des passifs d'impôt exigible	-23.485	863	
1.3.6. Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-6.645	20.639	
1.3.7. Variation des autres passifs courants	-5.334	10.394	
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	-8.129	-1.902	
<b>2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles</b>	<b>-44.076</b>	<b>-34.818</b>	
2.1. Impôts exigibles	-88.300	-89.344	
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	4.989	8.695	
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	33.394	45.580	
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	5.841	251	

<b>Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)</b>	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-413.205</b>	<b>-210.863</b>
<b>1. Acquisitions</b>	<b>-440.721</b>	<b>-223.033</b>
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-230.455	-118.449
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-204.758	-93.816
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-5.508	-10.768
<b>2. Cessions</b>	<b>7.408</b>	<b>9.547</b>
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.372	9.526
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	0	0
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	36	21
<b>3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement</b>	<b>8</b>	<b>44</b>
<b>4. Subventions publiques perçues</b>	<b>20.100</b>	<b>2.579</b>
<b>5. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement</b>	<b>36.066</b>	<b>-277.616</b>
<b>1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements</b>	<b>408.032</b>	<b>484.005</b>
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	319	0
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	3.334	2.874
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	9.431	9.005
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	394.948	472.126
<b>2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements</b>	<b>-492.270</b>	<b>-206.185</b>
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Achat d'actions propres	0	0
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location-financement	-47	-63
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-492.223	-206.122

**Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)**

En milliers d'euros

	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>3. Intérêts</b>	<b>-104.380</b>	<b>-92.790</b>
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-104.517	-92.972
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	137	182
<b>4. Dividendes versés</b>	<b>-156.448</b>	<b>-153.753</b>
<b>5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie</b>	<b>381.132</b>	<b>-308.893</b>
<b>6. Augmentation (diminution) des découverts bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>7. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>45.054</b>	<b>46.539</b>
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	13.985	2.491
<b>VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture</b>	<b>291.920</b>	<b>232.881</b>

### 3. Notes

#### NOTE 1A. ACTIONNARIAT ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation (89,97 %) dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

En 2012, 2013 et 2015, Fluxys a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 145,8 M€, dont 34,7 M€ non appelés. Ces dernières ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys, tout comme le personnel et le management du groupe.

Au 31 décembre 2015, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,73 % : Publigaz
- 19,96 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,14 % : SFPI
- 0,17 % : personnel et management

#### NOTE 1B. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

#### NOTE 1C. JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris (voir Note 3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 12 et 13), l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges (voir Notes 26 et 32) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 27).

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

#### **NOTE 1D. DATE D'AUTORISATION DE PUBLICATION**

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 30 mars 2016.

#### **NOTE 1E. MODIFICATIONS OU COMPLÉMENTS AUX PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

##### **Norme IAS 19 « Avantages du personnel » :**

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie, depuis fin 2015, en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

La Note 2.16 a dès lors été adaptée afin de préciser le traitement comptable retenu.

Cette adaptation n'a pas eu d'impact sur le résultat de l'exercice.

## **NOTE 1F. ADOPTION DE NOUVEAUX PRINCIPES COMPTABLES OU RÉVISIONS D'IFRS**

Les normes et interprétations suivantes sont applicables depuis le 1er janvier 2015 :

- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015)
- IFRIC 21 – Taxes (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014)

Les normes applicables depuis 2015 n'ont pas eu d'impacts matériels sur les états financiers du groupe.

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 16 – Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)

- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (date d'entrée en vigueur reportée)
- Amendements à IFRS 11 – Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 19 Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)

L'impact potentiel des normes IFRS 9, 15 et 16 sur les états financiers est en cours d'examen par le groupe.

## NOTE 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys en sa séance du 30 mars 2016.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

### 2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

### 2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

Lorsque les états financiers d'une société-filiale, d'une activité conjointe, d'une coentreprise ou d'une entreprise associée ne sont pas arrêtés au 31 décembre, une situation intermédiaire est établie au 31 décembre pour les besoins de la consolidation.

### 2.3. Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les Notes annexes s'ils sont significatifs.



## 2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

### Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

### Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

### **Participations dans des entreprises associées et des coentreprises**

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Elle intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

### **2.5. Regroupements d'entreprises**

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le *goodwill*) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39 ou , le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

## 2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

## 2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 40 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture de l'exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

## **Droits d'émission de gaz à effet de serre**

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs).

Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

## **2.8. Les immobilisations corporelles**

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Les contrats de location-financement sont ceux qui transfèrent au preneur du contrat la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les redevances de location-financement sont ventilées entre charges financières et remboursements de la dette de location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

## **Subventions et déductions pour investissements**

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Les déductions fiscales obtenues pour investissements sont comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues avec, en contrepartie, la comptabilisation d'un impôt différé.

### **Méthodes d'amortissement**

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;

- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes;
- 10 ans à 40 ans pour les autres installations.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

### **2.9. Titres de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)**

Les titres de capitaux propres non consolidés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf si cette dernière ne peut être déterminée de façon fiable, auquel cas, ils sont évalués à leur coût.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à la décomptabilisation de l'actif, date à laquelle le gain ou la perte cumulé dans les capitaux propres est comptabilisé en résultat.

S'il existe une indication objective de la dépréciation des titres de capitaux propres non consolidés, ces derniers sont soumis à un test de dépréciation et, le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée directement en résultat.

### **2.10. Créances de location-financement**

Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location-financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement.

Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu est le suivant : si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location-financement.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les actifs de transport de gaz, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

### **2.11. Les stocks**

#### **Evaluation**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

#### **Stocks de gaz**

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

#### **Stocks de matières consommables et de fournitures**

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

#### **Commandes en cours d'exécution**

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient en ce compris les coûts indirectement imputables.



Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

### **2.12. Les coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

### **2.13. Instruments financiers**

#### **Placements de trésorerie**

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

Les autres placements de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

#### **Instruments dérivés**

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

#### **Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture**

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères stricts pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

### **Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture**

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

### **2.14. La trésorerie et les équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

Les équivalents de trésorerie détenus sous forme d'obligations ou de papier commercial sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

La trésorerie et les autres équivalents de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

### **2.15. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs**

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

### 2.16. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.

Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

### Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel :

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

### **Evaluation**

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

### **Le régime de pensions de type 'à prestations définies'**

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (PUCM - *Projected Unit Credit Method*).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Lorsque les actifs d'un régime de pensions complémentaires incluent des contrats d'assurance éligibles correspondant exactement, par leur montant et leur échéance, à tout ou partie des prestations payables selon le régime, il est considéré que la juste valeur de ces contrats d'assurance est la valeur actuelle des obligations correspondantes (sous réserve de toute diminution requise si les montants à recevoir en vertu des contrats d'assurance ne sont pas totalement recouvrables).

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan.

Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres ('Other comprehensive Income') par le biais des autres éléments du résultat global.

### **Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'**

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

### **Ecarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel**

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel ils surviennent.

#### **2.17. Passifs portant intérêts**

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

#### **2.18. Les dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

## 2.19. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

### Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

### Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

## 2.20. La comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, lorsque ces produits sont acquis à l'entreprise et que leur juste valeur peut être déterminée de façon fiable.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis.

Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant que passif régulateur (dans les passifs portant intérêts, non courants ou courants), tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif régulateur (dans les prêts et créances non courants ou dans les clients et autres débiteurs courants).

## 2.21. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

## NOTE 3. PARTICIPATIONS

### 3.1. Périmètre de consolidation

En 2015, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

#### Fluxys Europe :

En avril 2015, Fluxys Europe et Enagás ont acquis conjointement, via la coentreprise Knubbsäl, la société Swedegas, propriétaire et l'opérateur du réseau de transport de gaz naturel à haute pression en Suède. Fluxys Europe exerce un contrôle conjoint sur cette société avec Enagás, chacun des actionnaires détenant 50 % des actions. Cette société est par conséquent consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Le montant investi par le groupe s'élève à 95,9 M€. La contribution de cette société au résultat du groupe s'élève en 2015 à -1,6 M€, conformément au 'business plan' d'acquisition.

#### Fluxys Belgium :

Dans le cadre de l'intégration des marchés belge et luxembourgeois, Fluxys Belgium et Creos ont constitué le 7 mai 2015 la société Balansys, une coentreprise dans laquelle Fluxys Belgium et Creos détiennent chacun 50 %. Il est prévu que cette société reprenne, en 2016, les activités de balancing commercial du marché intégré.

Le 7 décembre 2015, Fluxys Belgium a acquis l'universalité des activités de la société Huberator pour un montant de 52,8 millions d'EUR. Cette opération intragroupe n'a aucun impact sur les états financiers du groupe Fluxys SA.

#### Fluxys Europe :

Mi-décembre 2015, le groupe a acquis la part de 10 % que détenait Gazprom dans Interconnector (UK), un axe crucial pour le transport de gaz naturel dans les deux sens entre le Royaume-Uni et les marchés d'Europe continentale. Le groupe Fluxys devient ainsi l'actionnaire majoritaire de la société, la participation totale détenue s'élevant à 50,75 %. Cette participation complémentaire de 10 % a été acquise pour un montant de 61,4 M€, via la société Fluxys Interconnector Ltd qui est détenue à 100 % par le holding Fluxys UK Ltd. Cette dernière est une filiale à 100 % de Fluxys Europe.

La convention d'acquisition prévoit le paiement d'un 'earn-out' complémentaire en cas de réservations de capacités additionnelles en Interconnector (UK) avant septembre 2023. Ce montant n'est pas évaluable à ce stade et impactera donc le résultat futur le cas échéant.

La société Interconnector (UK) est dorénavant contrôlée par le groupe et est consolidée de façon globale avec effet au 15 décembre 2015.

A la suite de ce regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe Fluxys a effectué une évaluation à la juste valeur de la participation qu'il détenait précédemment dans Interconnector, valeur qui a confirmé le montant comptabilisé antérieurement. L'acquisition des 10 % complémentaires a généré la comptabilisation d'un *badwill* de 3,4 M€ en résultat (voir Note 5 - Autres produits opérationnels).

Cette modification de méthode de consolidation (mise en équivalence vers consolidation globale) a nécessité de sortir les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global (11,9 M€)

afin de les prendre en résultat. Ces montants étaient principalement issus d'écarts de conversion, des différences de change réalisées couvertes par des instruments de couverture ainsi que de la juste valeur des instruments financiers de couverture.

Le tableau repris ci-contre donne le détail au 31 décembre 2015 des actifs acquis et des passifs repris à la juste valeur. La partie de ces actifs et passifs repris appartenant aux minoritaires s'élève à 333,2 M€ (49,25 %).

Ces chiffres rapportés au 31 décembre 2015 sont très proches des chiffres au 15 décembre 2015, date de la prise de contrôle d'Interconnector (UK).



**Interconnector (UK) - Actifs acquis et passifs repris à la juste valeur au 31-12-2015**

En milliers d'euros

<b>I. Actifs non courants</b>	<b>1.112.270</b>
Immobilisations corporelles	729.184
Immobilisations incorporelles	245.449
Autres actifs financiers	340
Prêts et créances	137.297
<b>II. Actifs courants</b>	<b>74.944</b>
Clients et autres débiteurs	25.624
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49.320
<b>III. Passifs non courants</b>	<b>-423.482</b>
Passifs portant intérêts	-220.170
Provisions	-6.422
Passifs d'impôt différé	-196.890
<b>IV. Passifs courants</b>	<b>-87.277</b>
Passifs portant intérêts	-39.095
Passifs d'impôt exigible	-20.571
Fournisseurs et autres créditeurs	-13.539
Autres passifs courants	-14.072
<b>Total des actifs acquis et passifs repris</b>	<b>676.455</b>

**Fluxys :**

En décembre 2015, Fluxys SA a acquis une participation de 25 % dans les sociétés LNG Link Investment et Mahon Shipping. Des services de soutage de GNL seront fournis à partir de Zeebrugge grâce à ce navire. Ces sociétés sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

### **3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats**

#### **Transitgas et TENP KG**

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

### **3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe**

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.

- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l’Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l’arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d’administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d’investissement et d’activités ainsi que le budget y afférent) qu’ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l’approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l’Energie n’a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l’Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

Par ailleurs, des dispositions sont prévues au niveau des GasBridge 1 et GasBridge 2 permettant une sortie de situations de blocage éventuel, dispositions qui prévoient une réallocation des actions entre les partenaires dans ces sociétés.

En conséquence, Fluxys Europe détient le contrôle de GasBridge 1 tandis que GasBridge 2 est contrôlée par SNAM.

D’autres conventions d’actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n’entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n’y a pas d’autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d’accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l’actif du bilan de Flux Re s’élève à 168,4 M€ au 31-12-2015 contre 161,8 M€ au 31-12-2014.

Certaines conventions de financement prévoient par ailleurs le maintien d’un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 55,4 M€ au 31 décembre 2015 contre 37,3 M€ au 31 décembre 2014.

### 3.4. Informations relatives aux participations

#### Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture	
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B- 1040 Bruxelles	0402 954 628	89,97 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre	
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	89,97 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre	
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	89,97 %	Société de réassurance	EUR	31 décembre	
FLUXYS FINANCE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0821 382 439	100,00 %	Services financiers	EUR	31 décembre	
FINPIPE GIE	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0444 889 015	100,00 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre	
FLUXYS EUROPE BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	100,00 %	Activités internationales	EUR	31 décembre	
HUBERATOR SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0466 874 361	95,00 %	Hub gazier	EUR	31 décembre	
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Services	GBP	31 décembre	
FLUXYS BBL BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre	
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre	
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre	
FLUXSWISS SAGL	Via della Posta 2 CH - 6900 Lugano	-	50,20 %	Transport de gaz	CHF	31 décembre	
FLUXYS UK Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Activités internationales	GBP	31 décembre	
FLUXYS INTERCONNECTOR Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Activités internationales	GBP	31 décembre	
GasBridge 1 BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre	
Interconnector (UK) Ltd	Furnival Street 10 - London EC4A 1AB	UK	-	50,75 %	Transport de gaz	GBP	30 septembre
Interconnector Zeebrugge Terminal SCRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	50,37 %	Terminal	EUR	30 septembre	

**Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs**

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP KG	Gladbecker Strasse 425 D- 45138 Essen	-	64,25 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre
Transitgas AG	Baumackerstrasse 46 CH - 8050 Zurich	-	45,18 %	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9700AE Groningen	-	20,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung)	-	-	23,87 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre

**Filiales avec intérêts minoritaires significatifs**

En milliers d'euros

	31-12-2015*	31-12-2015*	31-12-2015*	31-12-2015*	31-12-2015*
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group	Interconnector (UK)	Autres filiales (Gasbridge 1 & Huberator)	TOTAL
Actifs non courants	2.691.344	1.198.886	1.112.269		
Actifs courants	546.779	140.073	74.944		
Capitaux propres	869.404	491.975	676.454		
Passifs non courants	2.213.708	732.197	423.482		
Passifs courants	155.011	114.787	87.277		
Produits opérationnels	605.316	184.502	250.539		
Charges opérationnelles	-463.442	-92.906	-178.742		
Résultat financier net	-54.271	-33.475	22.320		
Charges d'impôt sur le résultat	-31.831	-15.039	-14.395		
Résultat net de la période	55.772	43.082	79.722		
Bilan - Intérêts minoritaires	86.996	245.003	333.240	11.332	<b>676.571</b>
Résultat - Intérêts minoritaires	5.593	21.455	5.161	262	<b>32.471</b>

\* Chiffre sur base annuelle à 100 % sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés

**Filiales avec intérêts minoritaires significatif**

En milliers d'euros

	<b>31-12-2014</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>100 %</b>	<b>Fluxys Belgium Group</b>	<b>Swiss Group</b>
Actifs non courants	2.601.251	1.134.718
Actifs courants	795.226	123.645
Capitaux propres	888.009	428.575
Passifs non courants	1.935.171	732.208
Passifs courants	573.297	97.580
Produits opérationnels	613.223	184.692
Charges opérationnelles	-475.702	-92.456
Résultat financier net	-53.718	-26.863
Charges d'impôt sur le résultat	-28.687	-14.030
Résultat net de la période	55.116	51.343

### Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
Gaz-Opale	Rue de l'Hermitte Immeuble des 3 Ponts 30 F - 59140 Dunkerque	-	61,75 %	Services	EUR	31 décembre
TENP GmbH	Ruhrallee 74 D - 45138 Essen	-	50,00 %	Services	EUR	31 décembre
BALANSYS SA	rue de Bouillon 59-61 L-1248 Luxembourg	-	50,00 %	Société d'équilibrage	EUR	31 décembre

### Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Entreprises associées

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
Dunkerque LNG SAS	Rue de l'Hermitte Immeuble des 3 Ponts 30 F - 59140 Dunkerque	-	25,00 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
GasBridge 2 BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre
Knubbsäl Topholding AB	Sergels Torg 12, 12th floor SE - 103 25 Stockholm	-	50,00 %	Transport de Gaz	EUR	31 décembre
LNG Link Investment AS	Karl Johans gate 27 NO - 0159 Oslo	-	25,00 %	Shipping	NOK	31 décembre
Mahon Shipping SA	Bd Simon Bolivar 34 B - 1000 Bruxelles	0633 885 793	25,00 %	Shipping	EUR	31 décembre
Trans Adriatic Pipeline AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00 %	Transport de Gaz	EUR	31 décembre

**Données des principales activités conjointes et entreprises consolidées  
par la méthode de mise en équivalence**

	<b>31-12-2015*</b>	<b>31-12-2015*</b>	<b>31-12-2015*</b>
<b>100 %</b>	<b>Transitgas</b>	<b>TENP KG</b>	<b>Dunkerque LNG</b>
Actifs non courants	842.690	253.559	1.104.048
Actifs courants	59.561	0	187.459
Capitaux propres	474.984	32.836	1.038.492
Passifs non courants	363.130	201.462	4.392
Passifs courants	64.137	19.261	248.623
Produits opérationnels	78.310	38.635	1.541
Charges opérationnelles	-48.294	-25.457	-14.749
Résultat financier net	-14.872	-4.755	-46
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Charges d'impôt sur le résultat	-4.983	-27	4.519
Résultat net de la période	10.161	8.396	-8.735
Participations mises en équivalence			259.623
Résultat des sociétés mises en équivalence			-2.184

*\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %, à l'exception de Transitgas (90 %) et TENP KG (64,25 %), et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.*



En milliers d'euros

<b>31-12-2015*</b>	<b>31-12-2015*</b>	<b>31-12-2015*</b>	<b>31-12-2015**</b>	<b>31-12-2015*</b>
<b>Trans Adriatic Pipeline AG</b>	<b>Knubbsal</b>	<b>GasBridge II</b>	<b>Autres entreprises</b>	<b>TOTAL</b>
734.356	706.927	110.173		
160.301	32.299	19.015		
397.502	191.115	129.153		
397.045	542.489	0		
100.110	5.622	35		
10	21.883	0		
-18.909	-22.357	-71		
535	-3.578	40		
0	0	7.914		
3.334	811	0		
-15.030	-3.241	7.883		
75.525	95.558	9.490	-479	<b>439.717</b>
-2.856	-1.621	162	25.135	<b>18.636</b>

\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %, à l'exception de Transitgas (90 %) et TENP KG (64,25 %), et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

\*\* Le résultat des autres sociétés mises en équivalence comprend le résultat d'Interconnector (UK) jusqu'au 15-12-2015, date à partir de laquelle la société est consolidée globalement (voir Note 3.1).

**Données des principales activités conjointes et entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence**

En milliers d'euros

	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*
100 %	Transitgas	TENP KG	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Interconnector (UK)	GasBridge 2
Actifs non courants	787.200	230.659	958.008	498.436	1.179.827	114.195
Actifs courants	57.622	-2.284	205.684	40.710	77.098	13.036
Capitaux propres	420.965	36.227	796.960	337.564	697.509	127.200
Passifs non courants	366.573	183.615	1.171	182.676	480.904	0
Passifs courants	57.284	8.533	365.561	18.906	78.512	31
Produits opérationnels	85.128	38.566	1.369	1.338	221.718	0
Charges opérationnelles	-47.025	-24.221	-10.518	-941	-143.156	-94
Résultat financier net	-12.000	-5.659	-52	-18	-1.441	370
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	9.189
Charges d'impôt sur le résultat	-5.104	-2.076	3.148	-984	-16.600	0
Résultat net de la période	20.999	6.610	-6.053	-605	60.521	9.465

\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %, à l'exception de Transitgas (90 %) et TENP KG (64,25 %), et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés

**Principales entreprises non consolidées**

Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
NetConnect Germany GmbH & Co. KG	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
NetConnect Germany Management GmbH	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
Prisma European Capacity Platform GmbH	Schillerstraße 4 D-04109 Leipzig	10,53 %	Plateforme de réservation de capacités de transport
C4Gas SAS	Rue de La Pépinière 24 F-75008 Paris	10,00 %	Portail d'achats

## NOTE 4. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2015	31-12-2014	Ecart
Fluxys Belgium	4.1	534.538	552.025	-17.487
Fluxys Europe et corporate	4.2	338.338	317.830	20.508
<b>Total</b>		<b>872.876</b>	<b>869.855</b>	<b>3.021</b>

Les produits des activités ordinaires s'élevaient en 2015 à 872.876 k€ contre 869.855 k€ en 2014.

**4.1.** Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement suffisant sur les capitaux investis et couvrir les charges opérationnelles liées à ces services ainsi que les amortissements admis et la partie non amortie dans les tarifs de la *Regulated Asset Base* mise hors service. La récupération de cette dernière est toutefois limitée au montant des investissements de l'exercice.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services pour tiers et la mise à disposition d'installations.

Les produits de ce segment diminuent de 17.487 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution du montant facturé aux clients s'explique par la réduction tarifaire de 7 % octroyée depuis janvier 2015 ainsi que par une légère diminution des capacités vendues. Le chiffre d'affaires autorisé par la régulation est en diminution par l'effet de la réduction de coûts à couvrir par les tarifs, notamment liée aux efforts d'efficacité accomplis et au niveau historiquement bas des OLO.

**4.2.** Le segment 'Fluxys Europe' comprend principalement les produits des activités hors Belgique. Ils comprennent, entre autres, les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les installations de transport entre Bacton (Royaume-Uni) et Zeebrugge et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.

L'évolution à la hausse du chiffre d'affaires de ce segment s'explique par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation avec effet au 15-12-2015 et par

un effet favorable de l'évolution des devises CHF et GBP. Cette augmentation est toutefois atténuée par la diminution des opportunités de ventes à court terme, principalement en Suisse.

## NOTE 5. AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2015	31-12-2014	Ecart
Autres produits opérationnels	15.301	21.685	-6.384

Les autres produits opérationnels sont composés principalement de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de mises à disposition de biens et de personnes.

L'évolution des autres produits opérationnels s'explique par les éléments non récurrents enregistrés en 2014, à savoir les plus-values réalisées dans le cadre de la vente de gaz coussin provenant de l'installation de stockage de Loenhout ainsi que par la récupération de coûts liés au démantèlement de l'installation d'écrêtement des pointes à Dudzele.

En 2015, cette rubrique enregistre le *badwill* réalisé suite à la première consolidation globale d'Interconnector (UK) Ltd (voir Note 3.1).

## NOTE 6. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Charges opérationnelles hors dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	6.1	-3.920	-7.915
Biens et services divers	6.2	-169.092	-178.642
Frais de personnel	6.3	-132.463	-135.602
Autres charges opérationnelles	6.4	-22.743	-26.614
<b>Total des charges opérationnelles</b>		<b>-328.218</b>	<b>-348.773</b>
Dont coûts liés aux contrats de location simple		-13.702	-13.706

### 6.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

### 6.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés des achats de matériel d'exploitation, des loyers et charges locatives, des charges d'entretien et de réparation, des fournitures faites à l'entreprise, des rétributions de tiers, des redevances et contributions, des assurances non relatives au personnel, des frais de transport et de déplacements, des coûts de télécommunication, des frais d'annonces et d'information et enfin, des charges d'intérimaires et de personnel d'appoint.

L'évolution de cette rubrique s'explique principalement par les efforts d'efficacité réalisés en 2015 par le groupe ainsi que par une diminution des coûts de maintenance. En 2014, les biens et services divers enregistraient des indemnités définitives versées aux victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004 ainsi que les coûts de fermeture du site d'écrêtement des pointes à Dudzele. Cette diminution de coûts enregistrée en 2015 est atténuée par le coût de l'assurance conclue dans le cadre du projet *transshipment* du terminal GNL de Zeebrugge, par les coûts liés à l'acquisition de la société Knubbsäl-Swedegas ainsi que par l'évolution des devises CHF et GBP.

Les émoluments versés à la société Deloitte, dans le cadre des mandats<sup>6</sup> de commissaire au sein du groupe, s'élèvent à 470.075 €. En outre, cette société a également accompli d'autres missions pour un montant total de 49.469 €.

<sup>6</sup> Sociétés mises en équivalence non comprises

### 6.3. Frais de personnel

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.187 personnes en 2015 contre 1.216 en 2014. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.144,6 en 2015 contre 1.183,3 en 2014.

Les frais de personnel sont en diminution de 3.139 k€. Cette dernière s'explique principalement par l'évolution de l'effectif moyen, effet atténué par l'évolution des devises CHF et GBP et par l'entrée de périmètre d'Interconnector (UK).

	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>	<b>1.187</b>	<b>1.144,6</b>	<b>1.216</b>	<b>1.183,3</b>
<b>Fluxys</b>	<b>40</b>	<b>33,0</b>	<b>34</b>	<b>27,8</b>
Cadres	33	26,4	28	22,0
Statutaires	7	6,6	6	5,8
<b>Fluxys Belgium</b>	<b>942</b>	<b>911,9</b>	<b>987</b>	<b>961,2</b>
Cadres	286	279,4	301	295,3
Statutaires	656	632,5	686	665,9
<b>Fluxys LNG</b>	<b>38</b>	<b>37,4</b>	<b>38</b>	<b>38,7</b>
Cadres	3	2,6	2	2,4
Statutaires	35	34,8	36	36,3
<b>Flux Re</b>	<b>1</b>	<b>0,4</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>GMSL</b>	<b>88</b>	<b>87,3</b>	<b>79</b>	<b>79,0</b>
<b>FluxSwiss</b>	<b>7</b>	<b>6,6</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>
<b>Fluxys TENP</b>	<b>11</b>	<b>10,6</b>	<b>11</b>	<b>10,1</b>
<b>Fluxys Deutschland</b>	<b>4</b>	<b>3,9</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>
<b>Interconnector (UK)</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>	-	-
<b>Transitgas</b>	<b>51</b>	<b>49,0</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>
<b>Tenp KG</b>	<b>2</b>	<b>1,5</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>

Emploi				
	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
<b>Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice</b>	<b>1.250</b>	<b>1.208,2</b>	<b>1.200</b>	<b>1.166,6</b>
<b>Fluxys</b>	<b>40</b>	<b>32,8</b>	<b>36</b>	<b>29,6</b>
Cadres	34	27,2	30	23,8
Statutaires	6	5,6	6	5,8
<b>Fluxys Belgium</b>	<b>930</b>	<b>898,5</b>	<b>969</b>	<b>942,9</b>
Cadres	281	274,2	294	288,7
Statutaires	649	624,3	675	654,2
<b>Fluxys LNG</b>	<b>37</b>	<b>36,8</b>	<b>38</b>	<b>37,8</b>
Cadres	2	2,0	3	3,0
Statutaires	35	34,8	35	34,8
<b>Flux Re</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>GMSL</b>	<b>96</b>	<b>95,9</b>	<b>79</b>	<b>79,0</b>
<b>FluxSwiss</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>
<b>Fluxys TENP</b>	<b>10</b>	<b>10,0</b>	<b>11</b>	<b>10,8</b>
<b>Fluxys Deutschland</b>	<b>5</b>	<b>5,0</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>
<b>Interconnector (UK)</b>	<b>71</b>	<b>71,0</b>	-	-
<b>Transitgas</b>	<b>52</b>	<b>49,7</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>
<b>Tenp KG</b>	<b>2</b>	<b>1,5</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>

#### 6.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

Ces dernières ont représenté une charge de 13.056 k€ en 2015, contre 13.531 k€ en 2014.

<b>Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions</b>		En milliers d'euros	
	<b>Notes</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>Amortissements</b>	6.5	<b>-272.275</b>	<b>-246.525</b>
Immobilisations incorporelles		-51.347	-49.200
Immobilisations corporelles		-220.928	-197.325
<b>Dépréciations</b>		<b>-537</b>	<b>-1.902</b>
Sur stocks		-537	-1.902
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>1.033</b>	<b>3.568</b>
<b>Total des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations de valeur et aux provisions</b>		<b>-271.779</b>	<b>-244.859</b>

## 6.5. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises en Fluxys ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', entre 20 et 40 ans pour les portefeuilles de clients acquis et sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL'.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles augmentent suite à la révision prospective des amortissements actés sur certains actifs dont la durée d'utilité a été revue à la baisse, par l'évolution des devises CHF et GBP ainsi que par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation.



## NOTE 7. PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers	En milliers d'euros			
	Notes	31-12-2015	31-12-2014	Ecart
Dividendes de sociétés non consolidées		8	44	-36
Produits financiers sur contrats de leasing	7.1	137	182	-45
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7.2	4.756	2.146	2.610
Autres intérêts	7.2	233	6.549	-6.316
Désactualisation des provisions	7.3	1.630	0	1.630
Autres produits financiers	7.4	37.929	2.229	35.700
<b>Total</b>		<b>44.693</b>	<b>11.150</b>	<b>33.543</b>

**7.1.** Les produits financiers sur contrats de leasing concernent les installations Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT – voir Note 17). Ce contrat est devenu intragroupe avec effet au 15-12-2015, date de l'entrée de périmètre du groupe Interconnector dans lequel IZT est consolidée.

**7.2.** En 2014, les autres intérêts perçus par le groupe ont été influencés par le dénouement favorable de dossiers fiscaux pour lesquels le groupe a bénéficié d'intérêts moratoires (3,2 M€). Le solde de l'évolution s'explique par la diminution des taux d'intérêts observée sur le marché.

**7.3.** En 2015, les effets d'actualisation des provisions résultent dans la comptabilisation d'un produit.

Le taux utilisé pour l'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (1,96 % en 2015 contre 1,45 % en 2014) explique la majeure partie de cette évolution (voir Note 8.2). Cette évolution est analysée aux Notes 26 'Provisions' et 27 'Provisions pour avantages du personnel'.

**7.4.** Les autres produits financiers enregistrent généralement les différences de change réalisées sur nos investissements à l'étranger, montant compensé en grande partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 8.4). En 2015, cette rubrique enregistre le recyclage en compte de résultat des autres éléments du résultat global, opération liée à la première consolidation globale d'Interconnector (UK) (voir Note 3.1).

Les écarts de conversion cumulés en capitaux propres (GBP) ont ainsi été comptabilisés en résultat pour un montant de 25,9 M€.

Ce bénéfice est en partie compensé par la prise en charge des différences de change cumulées en capitaux propres (-6,9 M€; voir Note 8.3) ainsi que par la prise en résultat de la valeur négative des instruments financiers de couverture subsistants à la date de la prise de contrôle d'Interconnector (-7,1 M€; voir Note 8.4).

## NOTE 8. CHARGES FINANCIÈRES ET VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Charges financières		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Charges d'intérêts sur dettes	8.1	-105.909	-93.668
Désactualisation des provisions	8.2	-419	-6.343
Autres charges financières	8.3	-13.119	-1.978
<b>Total</b>		<b>-119.447</b>	<b>-101.989</b>

**8.1.** Les charges des dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place afin de couvrir les besoins financiers du groupe.

L'emprunt obligataire émis en fin 2014 par Fluxys Belgium en anticipation du remboursement de l'emprunt obligataire tombé à échéance en fin 2015 explique l'augmentation temporaire des charges d'intérêts.

Ces dernières enregistrent, en 2015, la prise en charge de la partie qualifiée d'inefficace des instruments financiers liés à la couverture du risque de taux sur nos emprunts en Suisse. Cette inefficacité est liée aux taux d'intérêts négatifs (-4,4 M€).

**8.2.** Les charges liées aux effets d'actualisation des provisions sont en diminution (voir Note 7.3). En 2014, la diminution du taux utilisé pour l'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (1,45 % en 2014 contre 3,05 % en 2013) pesait sur les charges financières. Cette évolution est analysée aux Notes 26 'Provisions' et 27 'Provisions pour avantages du personnel'.

**8.3.** Les autres charges financières enregistrent, en 2015, la prise en charge des différences de change cumulées en capitaux propres relatives à la participation en Interconnector (UK) au moment de la prise de

contrôle de l'entreprise (6,9 M€; voir Notes 3.1 et 7.4).

<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers</b>		En milliers d'euros	
	<b>Note</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Utilisation et variation de la juste valeur des instruments financiers	8.4	-15.497	-1.076
<b>Total</b>		<b>-15.497</b>	<b>-1.076</b>

**8.4.** Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. Elle est impactée en 2015 par l'évolution des cours GBP, CHF et SEK (voir Note 7.4) ainsi que par la prise en charge de la valeur négative des instruments financiers au moment de la prise de contrôle d'Interconnector (UK) (voir Notes 3.1 et 7.4).

L'évolution de ces derniers est détaillée en Note 33.

## **NOTE 9. RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE**

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 18.636 k€ en 2015 contre 27.923 k€ en 2014. Cette diminution s'explique principalement par l'impact des projets en cours de construction pour lesquels une partie des coûts ne peut être activée dans nos

participations Dunkerque LNG et TAP, par la prise de contrôle de la société Interconnector (UK) qui est consolidée globalement depuis le 15-12-2015 ainsi que par la contribution négative de la société Knubbsäl acquise en avril 2015 (voir Note 3.1).

## NOTE 10. CHARGES D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2015	31-12-2014	Ecarts
Impôts exigibles	10.1	-103.301	-70.799	-32.502
Impôts différés	10.2	51.708	17.491	34.217
<b>Total</b>	<b>10.3</b>	<b>-51.593</b>	<b>-53.308</b>	<b>1.715</b>

La charge d'impôt sur le résultat s'élève à 51.593 k€ en 2015 contre 53.308 k€ en 2014.

Cette charge se décompose comme suit :

10.1. Charges d'impôt exigible		En milliers d'euros		
		31-12-2015	31-12-2014	Ecarts
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>		<b>-103.143</b>	<b>-74.495</b>	<b>-28.648</b>
Impôts et précomptes dus ou versés		-78.278	-52.601	-25.677
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		0	0	0
Suppléments d'impôts estimés portés au passif		-24.865	-21.894	-2.971
<b>Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs</b>		<b>-158</b>	<b>3.696</b>	<b>-3.854</b>
<b>Total</b>		<b>-103.301</b>	<b>-70.799</b>	<b>-32.502</b>

Les charges d'impôt exigible augmentent de 32.502 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique principalement par la taxation de la cession de l'universalité des actifs d'Huberator à Fluxys Belgium, par l'effet de périmètre 'Interconnector (UK)' ainsi que par l'effet de l'évolution des devises CHF et GBP.

**10.2. Impôts différés**

En milliers d'euros

	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>	<b>Ecart</b>
<b>Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles</b>	<b>51.481</b>	<b>16.779</b>	<b>34.702</b>
Ecart issu de l'évaluation des immobilisations	54.409	24.776	29.633
Ecart issu des provisions	-3.907	-1.031	-2.876
Autres écarts	979	-6.966	7.945
<b>Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux</b>	<b>227</b>	<b>712</b>	<b>-485</b>
<b>Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>51.708</b>	<b>17.491</b>	<b>34.217</b>

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles. La taxation de la cession de l'universalité des actifs d'Huberator à Fluxys Belgium explique une grande partie de l'évolution des utilisations d'impôts différés par rapport à 2014. Le solde de l'évolution s'explique par l'effet de périmètre 'Interconnector (UK)' et par la révision prospective des amortissements actés sur certains actifs dont la durée d'utilité a été revue à la baisse.

L'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (voir Note 7.3 et Note 8.2.) explique l'évolution des écarts issus des provisions.

Le niveau de la rubrique 'Autres écarts' s'expliquait, en 2014, par le dénouement favorable de dossiers fiscaux liés à la taxation des passifs régulateurs en Allemagne.

**10.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen**

En milliers d'euros

	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>	<b>Ecart</b>
<b>Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice</b>	<b>-63.431</b>	<b>-64.812</b>	<b>1.381</b>
<i>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</i>	205.253	218.603	-13.350
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence (-)</i>	-18.636	-27.923	9.287
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>186.617</b>	<b>190.680</b>	<b>-4.063</b>
Taux d'impôt applicable	33,99 %	33,99 %	
<b>Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>13.335</b>	<b>7.808</b>	<b>5.527</b>
Taux différents d'autres juridictions	10.378	12.648	-2.270
Revenus non taxables	0	308	-308
Frais non déductibles	-7.264	-9.306	2.042
Quote-part taxable de dividendes	-1.697	679	-2.376
Intérêts notionnels déductibles	2.047	3.288	-1.241
Autres	9.871	191	9.680
<b>Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice</b>	<b>-50.096</b>	<b>-57.004</b>	<b>6.908</b>
Résultat avant impôts	186.617	190.680	-4.063
Taux d'impôt effectif moyen	26,84 %	29,90 %	-3,06 %
<b>Taxation de réserves immunisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs</b>	<b>-1.497</b>	<b>3.696</b>	<b>-5.193</b>
<b>Total des impôts</b>	<b>-51.593</b>	<b>-53.308</b>	<b>1.715</b>

En 2015, les autres impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen enregistrent principalement l'impact du recyclage en compte

de résultat des autres éléments du résultat global, opération liée à la première consolidation globale d'Interconnector (UK) (voir Notes 3.1 et 7.4).

## NOTE 11. RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE

Résultat net de la période	En milliers d'euros		
	31-12-2015	31-12-2014	Ecart
Part des intérêts minoritaires	32.471	36.115	-3.644
Part du groupe	121.189	129.180	-7.991
<b>Total du résultat net de la période</b>	<b>153.660</b>	<b>165.295</b>	<b>-11.635</b>

Le résultat net consolidé s'élève en 2015 à 153.660 k€ contre 165.295 k€ en 2014.

L'évolution du résultat s'explique principalement par la diminution des ventes à court terme en FluxSwiss, par l'impact des projets en cours de construction, pour lesquels une partie des coûts ne peut être activée, et par la révision prospective des amortissements actés sur certains actifs dont la durée d'utilité a été revue.

Dans le segment 'Fluxys Belgium', le résultat est resté stable en 2015. Les activités régulées ont été impactées négativement par la baisse du rendement régulé lié au niveau historiquement bas des OLO. Cet impact a été compensé par l'effet favorable des gains d'efficacité, par les plus-values de réévaluation récupérées lors de désaffectations, ainsi que par l'impact de l'acquisition des activités de hub pour le marché belge.

## NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31-12-2013</b>	<b>47.455</b>	<b>153.212</b>	<b>5.311.049</b>	<b>381.214</b>
Investissements	7.265	682	28.933	2.067
Subsides	0	0	-20.100	0
Cessions et désaffectations	-324	-284	-30.259	-3.098
Transferts internes	2	0	3.498	387
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	25.478	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>54.398</b>	<b>153.610</b>	<b>5.318.599</b>	<b>380.570</b>
Investissements	626	7.918	145.686	700
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-2.201	-90	-58.383	-4.252
Transferts internes	0	7.171	117.066	631
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	734.511	0
Ecarts de conversion	296	0	139.633	0
<b>Au 31-12-2015</b>	<b>53.119</b>	<b>168.609</b>	<b>6.397.112</b>	<b>377.649</b>



En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>1.041.714</b>	<b>44.584</b>	<b>51.609</b>	<b>160.623</b>	<b>7.191.460</b>
749	1.472	2.896	71.821	115.885
0	0	0	-2.579	-22.679
-204	0	-3.337	-5.032	-42.538
0	0	0	-3.887	0
0	0	0	0	0
0	43	107	39	25.667
<b>1.042.259</b>	<b>46.099</b>	<b>51.275</b>	<b>220.985</b>	<b>7.267.795</b>
1.524	90	4.970	65.622	227.136
0	0	0	0	0
-4	-89	-2.013	-1.765	-68.797
1.222	0	0	-126.090	0
0	0	0	0	734.511
0	0	0	-752	139.177
<b>1.045.001</b>	<b>46.100</b>	<b>54.232</b>	<b>158.000</b>	<b>8.299.822</b>

## Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31-12-2013</b>	<b>0</b>	<b>-81.151</b>	<b>-2.323.092</b>	<b>-180.589</b>
Amortissements actés	0	-5.136	-156.632	-11.010
Amortissements actés sur subsides obtenus	0	0	4.003	0
Cessions et désaffectations	0	0	19.058	1.721
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	-10.934	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>0</b>	<b>-86.287</b>	<b>-2.467.597</b>	<b>-189.878</b>
Amortissements actés	0	-3.343	-184.393	-10.970
Amortissements actés sur subsides obtenus	0	0	6.962	0
Cessions et désaffectations	0	84	47.611	2.584
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	-47.250	0
<b>Au 31-12-2015</b>	<b>0</b>	<b>-89.546</b>	<b>-2.644.667</b>	<b>-198.264</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2015</b>	<b>53.119</b>	<b>79.063</b>	<b>3.752.445</b>	<b>179.385</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2014</b>	<b>54.398</b>	<b>67.323</b>	<b>2.851.002</b>	<b>190.692</b>

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>-684.928</b>	<b>-42.971</b>	<b>-35.575</b>	<b>0</b>	<b>-3.348.306</b>
-24.209	-191	-4.150	0	-201.328
0	0	0	0	4.003
6	0	3.335	0	24.120
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	-19	0	-10.953
<b>-709.131</b>	<b>-43.162</b>	<b>-36.409</b>	<b>0</b>	<b>-3.532.464</b>
-24.366	-282	-4.561	0	-227.915
0	25	0	0	6.987
0	0	1.762	0	52.041
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	158	0	-47.092
<b>-733.497</b>	<b>-43.419</b>	<b>-39.050</b>	<b>0</b>	<b>-3.748.443</b>
<b>311.504</b>	<b>2.681</b>	<b>15.182</b>	<b>158.000</b>	<b>4.551.379</b>
<b>333.128</b>	<b>2.937</b>	<b>14.866</b>	<b>220.985</b>	<b>3.735.331</b>

## Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2015 dont :</b>	<b>53.119</b>	<b>79.063</b>	<b>3.752.445</b>	<b>179.385</b>
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	53.119	79.063	3.752.445	179.385
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2015 des immobilisations détenues en location-financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Informations complémentaires</b>				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et du Terminal GNL à Zeebrugge.

En 2015, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 227,1 M€. Les principaux investissements réalisés concernent:

- les installations de transport (165,2 M€, en grande partie relatifs aux installations Alveringem-Maldegem),
- les installations de stockage à Loenhout (1,5 M€) et
- les installations du Terminal GNL (59,5 M€, en grande partie relatifs à la seconde jetée et au projet de transbordement).

Les coûts d'emprunts activés sur les investissements en cours de construction s'élevèrent à 0,8 M€ en 2015 contre 1,3 M€ en 2014. Le taux d'intérêts utilisé est basé sur l'OLO conformément aux emprunts concernés.

Les montants repris en variations de périmètre correspondent aux immobilisations d'Interconnector (UK) consolidées de manière globale depuis le 15 décembre 2015.

Les désaffectations actées durant la période concernent principalement des canalisations qui ont été remplacées ou mises hors service, des composantes d'installations arrivées en fin de vie ainsi que le gaz coussin à Loenhout.

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>311.504</b>	<b>2.681</b>	<b>15.182</b>	<b>158.000</b>	<b>4.551.379</b>
311.504	2.681	15.182	158.000	4.551.379
0	0	0	0	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
0	0	0	0	110

Les amortissements actés durant la période s'élevèrent à 220,9 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits

et des charges. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Certains actifs de transport de frontière à frontière ont fait l'objet, en 2015, d'une révision prospective des amortissements actés, compte tenu d'une révision de leur durée d'utilité.

Enfin, le groupe ne dispose, à la date de clôture, d'aucune immobilisation corporelle donnée en nantissement de dettes.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

## NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31-12-2013</b>	<b>52.899</b>	<b>244.600</b>	<b>558.361</b>	<b>855.860</b>
Investissements	2.564	0	0	2.564
Cessions et désaffectations	-10.873	0	0	-10.873
Ecart de conversion	0	0	9.236	9.236
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>44.590</b>	<b>244.600</b>	<b>567.597</b>	<b>856.787</b>
Investissements	3.319	0	0	3.319
Cessions et désaffectations	-10.502	0	0	-10.502
Ecart de conversion	0	0	49.264	49.264
Variations de périmètre	0	0	246.645	246.645
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2015</b>	<b>37.407</b>	<b>244.600</b>	<b>863.506</b>	<b>1.145.513</b>

**Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles**

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31-12-2013</b>	<b>-36.251</b>	<b>-28.219</b>	<b>-95.420</b>	<b>-159.890</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-6.982	-8.765	-33.453	-49.200
Cessions et désaffectations	10.873	0	0	10.873
Ecart de conversion	0	0	-1.855	-1.855
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>-32.360</b>	<b>-36.984</b>	<b>-130.728</b>	<b>-200.072</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-5.984	-8.765	-36.598	-51.347
Cessions et désaffectations	10.425	0	0	10.425
Ecart de conversion	0	0	-11.034	-11.034
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2015</b>	<b>-27.919</b>	<b>-45.749</b>	<b>-178.360</b>	<b>-252.028</b>

## Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2015</b>	<b>9.488</b>	<b>198.851</b>	<b>685.146</b>	<b>893.485</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2014</b>	<b>12.230</b>	<b>207.616</b>	<b>436.869</b>	<b>656.715</b>

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de

gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector (UK), GMSL et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023.

Les montants repris en variations de périmètre correspondent principalement à la valeur des contrats de transport à long terme d'Interconnector (UK), contrats comptabilisés à la juste valeur lors de la première consolidation globale de la société en fin 2015. Cette immobilisation sera complètement amortie en fin 2018.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé incorporel pourrait avoir subi une perte de valeur.



## NOTE 14. GOODWILL

Goodwill	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Goodwill Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
<b>Total</b>	<b>1.924</b>	<b>1.924</b>

Le *goodwill* enregistré dans les états financiers du groupe est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys.

Le montant de 1.924 k€ correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

## NOTE 15. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2015, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- Dunkerque LNG (25 %),
- Gaz-Opale (61,75 %),
- GasBridge 2 (50 %),
- TAP (19 %),
- Knubbsäl/Swedegas (50 %),
- Balansys (50 %),
- LNG Link Investment (25 %),
- Mahon Shipping (25 %).

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>Participations mises en équivalence à l'ouverture</b>	<b>553.162</b>	<b>393.580</b>
Investissements et transferts	98.167	64.247
Quote-part dans le résultat net global	18.925	26.569
Dividendes versés	-33.394	-45.580
Variations de périmètre	-273.253	0
Ecart de conversion	0	18.902
Augmentations de capital	76.110	95.444
Autres	0	0
<b>Participations mises en équivalence à la clôture</b>	<b>439.717</b>	<b>553.162</b>

Les investissements de la période correspondent aux participations acquises en Knubbsäl, Balansys, LNG Link Investment et Mahon Shipping (voir Note 3.1).

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à la sortie d'Interconnector (UK) des participations mises en équivalence au 15-12-2015, société dorénavant consolidée globalement suite à l'acquisition d'une

participation complémentaire de 10 % faisant passer la participation du groupe à 50,75 %.

Les augmentations de capital correspondent, en 2015 tout comme en 2014, à la conversion en capital du compte courant du groupe vis-à-vis de Dunkerque LNG et aux augmentations de capital en TAP.

## NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Autres actifs financiers		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Actions évaluées au coût	16.1	899	554
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	16.2/33	23.046	17.538
Autres actifs financiers à la juste valeur	16.3/33	0	12.440
Autres actifs financiers au coût	16.4	713	749
<b>Total</b>		<b>24.658</b>	<b>31.281</b>

16.1. Mouvements des autres actifs financiers - Actions évaluées au coût		En milliers d'euros	
		31-12-2015	31-12-2014
<b>A l'ouverture</b>		<b>554</b>	<b>41.463</b>
Valeur brute		554	41.463
Montants non appelés		0	0
Cumul des pertes de valeur		0	0
Acquisitions		0	0
Cessions		0	0
Variation du % d'intégration		0	0
Acquis par voie de regroupement d'entreprises		0	0
Augmentations de capital		0	0
Variation de périmètre et transferts		345	-40.909
Pertes de valeur		0	0
<b>A la clôture</b>		<b>899</b>	<b>554</b>
Valeur brute		899	554
Montants non appelés		0	0
Cumul des pertes de valeur		0	0

**16.1.** Les autres actions détenues concernent principalement NetConnect Germany GmbH & Co KG, Prisma European Capacity Platform GmbH et F L Zeebrugge.

Ces actions de sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. Ces actions n'étant pas cotées sur un marché actif, elles sont valorisées au coût d'acquisition.

**16.2.** Les titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat concernent les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la

trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2017 et 2021.

**16.3.** En 2014, les autres actifs financiers à la juste valeur concernaient principalement les instruments financiers conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau des devises CHF. Au 31-12-2015, la valeur de ces derniers est négative et figure au passif du bilan (voir rubriques 'Autres passifs financiers' et Note 33).

**16.4.** Les actifs repris au niveau de cette rubrique correspondent aux cautionnements versés par le groupe dans le cadre de l'exercice de ses activités.

<b>16.4. Mouvements des autres actifs financiers - Autres actifs au coût</b>		En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>	
<b>A l'ouverture</b>	<b>749</b>	<b>745</b>	
Valeur brute	749	745	
Cumul des pertes de valeur	0	0	
<hr/>			
Additions	0	25	
Remboursements	-36	-21	
Acquis par voie de regroupement d'entreprises	0	0	
Autres	0	0	
<hr/>			
<b>A la clôture</b>	<b>713</b>	<b>749</b>	
Valeur brute	713	749	
Cumul des pertes de valeur	0	0	

## NOTE 17. CRÉANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Créances de location-financement	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Créances non courantes	0	16.641
Créances courantes	0	3.334
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>19.975</b>

En 2014, les créances de location-financement enregistraient le contrat relatif à l'Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT) : en application de l'IAS 17, ce contrat de leasing relatif au terminal IZT conclu avec IZT SCRL était qualifié de leasing financier.

Ce contrat est devenu intragroupe avec effet au 15-12-2015, date à partir de laquelle le groupe Interconnector, dans lequel IZT est consolidée, est consolidée globalement.

Echéancier des créances de location-financement au 31-12-2014	En milliers d'euros			
	A 1 an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances de location-financement IZT	3.334	16.641	0	19.975
<b>Total</b>	<b>3.334</b>	<b>16.641</b>	<b>0</b>	<b>19.975</b>

Créances de location-financement :				
Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	3.478	16.870	0	20.348
Total des paiements minimaux (A)	3.478	16.870	0	20.348
Intérêts (B)	144	229	0	373
Total des créances de location-financement (A-B)	3.334	16.641	0	19.975

En 2014, la valeur totale des paiements minimaux correspondait à la meilleure estimation, à la date de clôture, des redevances de leasing à recevoir, qu'elles soient relatives au capital à recevoir (créances de location-

financement), aux intérêts à encaisser (intérêts) ou à l'option d'achat (créances de location-financement). Ces paiements étaient ensuite actualisés au taux de marché pour former la valeur actuelle des paiements minimaux.

## NOTE 18. PRÊTS, CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Prêts et créances non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Actifs réglementaires	18.1	13.736	23.167
Prêts non courants	18.2	137.298	0
Appels de fonds et autres	18.3	122.572	96.636
<b>Total</b>		<b>273.606</b>	<b>119.803</b>

**18.1.** Cette rubrique enregistre la créance réglementaire née en 2010 suite à la mise à l'arrêt de l'installation d'écrêtement des pointes à Dudzele ainsi que celle relative aux installations NEL totalement mises en service en novembre 2013.

**18.2.** Interconnector a souscrit des obligations de F L Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations portent intérêts à taux fixe.

**18.3.** Dunkerque LNG et TAP effectuent des appels de fonds aux actionnaires dans le cadre de leur projet de construction respectif.

Autres actifs non courants		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2015	31-12-2014	Ecarts
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	27	26.105	17.007	9.098
Charges d'assurance à reporter	18.4	7.592	0	7.592
<b>Total</b>		<b>33.697</b>	<b>17.007</b>	<b>16.690</b>

**18.4.** Fluxys LNG s'est assurée contre certains risques encourus dans le cadre du projet *transshipment* auprès de Credendo. Cette assurance s'étend jusqu'en 2021. La partie non échue de cette prime payée est reprise sous

cette rubrique pour la partie échéant dans plus d'un an tandis que la partie échéant dans l'année est reprise dans la rubrique 'Autres actifs courants' (voir Note 23).

<b>Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2015</b>		En milliers d'euros	
	<b>Plus d'1 an à maximum 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Actifs réglementaires	13.736	0	13.736
Prêts non courants	49.367	87.931	137.298
Appels de fonds et autres	122.572	0	122.572
<b>Total</b>	<b>185.675</b>	<b>87.931</b>	<b>273.606</b>

<b>Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2014</b>		En milliers d'euros	
	<b>Plus d'1 an à maximum 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Actifs réglementaires	23.167	0	23.167
Appels de fonds Dunkerque LNG	61.926	0	61.926
Appels de fonds TAP	34.710	0	34.710
<b>Total</b>	<b>119.803</b>	<b>0</b>	<b>119.803</b>



## NOTE 19. STOCKS

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
<b>Stocks de fournitures</b>	<b>17.928</b>	<b>23.139</b>
Valeur comptable brute	25.652	31.808
Dépréciations de valeur	-7.724	-8.669
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>10.995</b>	<b>9.579</b>
Valeur comptable brute	12.477	9.579
Dépréciations de valeur	-1.482	0
<b>Commandes en cours d'exécution</b>	<b>313</b>	<b>30</b>
Valeur comptable brute	313	30
Dépréciations de valeur	0	0
<b>Total</b>	<b>29.236</b>	<b>32.748</b>

Les stocks de matériel relatif au réseau de transport diminuent suite à l'affectation de matériel, durant 2015, à des projets d'investissement.

Le volume de gaz en stock lié à l'activité de stockage est en augmentation.

Une dépréciation de valeur a été comptabilisée sur les stocks de gaz naturel afin de les ramener à la valeur de marché en fin d'exercice.

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Constitutions ou utilisations de stocks	-2.975	-14.757
Dépréciations de valeur	-537	-1.902
<b>Total</b>	<b>-3.512</b>	<b>-16.659</b>

## NOTE 20. ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

Actifs d'impôt exigible	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Impôts et taxes à récupérer	2.788	14.514
<b>Total</b>	<b>2.788</b>	<b>14.514</b>

En 2014, les impôts et taxes à récupérer enregistraient des montants à récupérer liés au dénouement favorable de dossiers fiscaux liés à la taxation des passifs réglementaires en Allemagne et des intérêts moratoires y associés.

Ces montants ont été récupérés en 2015.

## NOTE 21. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Clients et autres débiteurs	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2015	31-12-2014
Créances commerciales brutes		111.386	92.946
Dépréciations de valeur		-2.837	-2.707
Créances commerciales nettes	21.1	<b>108.549</b>	<b>90.239</b>
Autres débiteurs	21.2	24.248	39.170
<b>Total</b>		<b>132.797</b>	<b>129.409</b>

**21.1.** Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 33).

L'augmentation du niveau des créances commerciales nettes s'explique par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation.

Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

<b>Créances commerciales nettes par ancienneté de solde</b>	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Créances non échues	105.989	87.574
Créances échues < 3 mois	2.493	2.637
Créances échues 3 - 6 mois	0	14
Créances échues > 6 mois	0	14
Créances litigieuses ou douteuses	67	0
<b>Total</b>	<b>108.549</b>	<b>90.239</b>

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Ces créances ont fait l'objet de dépréciations de valeur à concurrence de 100 %.

**21.2.** Les autres débiteurs enregistrent des créances diverses telles que les précomptes et TVA à récupérer. Cette rubrique enregistre également au 31-12-2014 le solde des subsides à recevoir dans le cadre des investissements Nord/Sud pour un montant de 20,1 M€ (voir Note 12). Ce montant a été encaissé en janvier 2015.

## NOTE 22. PLACEMENTS, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
<b>Placements à court terme</b>	<b>121.937</b>	<b>503.069</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>291.920</b>	<b>232.881</b>
Equivalents de trésorerie	55.386	47.545
Comptes à court terme	80.642	132.705
Soldes bancaires	155.874	52.591
Argent en caisse	18	40
<b>Total</b>	<b>413.857</b>	<b>735.950</b>

L'émission de l'emprunt obligataire privé (voir Note 25.2) d'un montant nominal de 350 M€ explique le niveau temporairement élevé des placements et de la trésorerie du groupe à fin décembre 2014.

La quote-part de la trésorerie dont l'usage est conditionné par des conventions de financement s'élève à 55,4 M€ au 31 décembre 2015.

## NOTE 23. AUTRES ACTIFS COURANTS

Autres actifs courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Produits acquis		2.291	2.075
Charges à reporter		14.392	14.441
Autres actifs courants	23.1	2.175	1.546
<b>Total</b>		<b>18.858</b>	<b>18.062</b>

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 14.392 k€ (assurances, loyers, ...) et, pour le solde, par divers produits acquis à encaisser.

**23.1.** Les autres actifs courants comprennent la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 18 et 27).

## NOTE 24. CAPITAUX PROPRES

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation (89,97 %) dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

En 2012, 2013 et 2015, Fluxys a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 145,8 M€, dont 34,7 M€ non appelés. Ces dernières ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe.

Au 31 décembre 2015, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,73 % : Publigaz
- 19,96 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,14 % : SFPI
- 0,17 % : Personnel et management

Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Les intérêts minoritaires s'élevaient à 676.571 k€, représentant principalement les 10,03 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (86.996 k€); les 49,8 % dans FluxSwiss (245.003 k€); les 49,25 % dans Interconnector (UK) (342.662 k€) ainsi que les 5,0 % dans Huberator (1.910 k€).

L'augmentation des intérêts minoritaires par rapport à l'exercice précédent est liée à la consolidation globale d'Interconnector (UK) depuis le 15 décembre 2015 (voir Note 3.1).

## Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
<b>I. Mouvements du nombre d'actions</b>			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	86.665.939	0	<b>86.665.939</b>
2. Nombre d'actions émises	14.570	0	<b>14.570</b>
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	86.680.509	0	<b>86.680.509</b>
<b>II. Autres informations</b>			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	<b>0</b>
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	<b>0</b>

## NOTE 25. PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS

Passifs portant intérêts non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Contrats de location-financement	25.1	132.728	0
Emprunts obligataires	25.2	1.200.516	975.117
Autres emprunts	25.3	967.346	965.995
Autres financements	25.4	112.154	0
Autres dettes	25.5	367.753	408.118
Partenariats	25.6	59.801	57.160
<b>Total</b>		<b>2.840.298</b>	<b>2.406.390</b>
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2015	31-12-2014
Contrats de location-financement	25.1	8.249	47
Emprunts obligataires	25.2	0	349.985
Autres emprunts	25.3	247.764	155.114
Autres financements	25.4	2.046	0
Autres dettes	25.5	35.465	75.591
<b>Total</b>		<b>293.524</b>	<b>580.737</b>
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

**25.1.** La société Interconnector (UK) a conclu un contrat de leasing financier à taux fixe qui vient à échéance en 2026. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge.

En juin 2011, Fluxys Finance a placé un emprunt obligataire d'un montant nominal de 300 M€. Les obligations ont une durée de six ans et offrent un taux d'intérêts de 4,577 %.

**25.2.** Fluxys Belgium a émis en avril 2012 un emprunt obligataire pour un montant nominal total de 350 M€. Les obligations offrent un coupon annuel brut de 4,25 % et tombent à échéance en 2018.

Afin de refinancer l'emprunt obligataire qui venait à échéance en 2015, Fluxys Belgium a procédé avec succès à un placement privé d'obligations, en fin novembre 2014, pour une valeur nominale totale de 350 M€.



Ce placement privé est divisé en deux tranches :

- une tranche de 250 M€ sur 15 ans dont le prix est fixé à 2,802 % et venant à échéance en novembre 2029 et
- une tranche de 100 M€ sur 20 ans dont le prix est fixé à 3,29 % et venant à échéance en novembre 2034.

Fluxys Finance a conclu deux émissions obligataires de type placement privé européen au cours du mois de décembre 2015, pour un montant total de 225M€. Le premier placement de 150M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le deuxième placement de 75M€ a été émis sur une durée de 20 ans.

Ces transactions ont permis à Fluxys de diversifier les durations de ses financements à des conditions avantageuses.

**25.3.** Les autres emprunts enregistrent, au 31-12-2015 :

- Un emprunt sur 10 ans de 17,0 M€ à taux fixe de 4,747 % contracté en août 2007 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement des travaux de renforcement des capacités du Terminal GNL à Zeebrugge.
- Un emprunt sur 25 ans de 366,0 M€ à taux fixe contracté en décembre 2008 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Des emprunts levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 520,8 M€

au 31-12-2015. Des *interest rate swaps* ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de certains emprunts en taux d'intérêt fixe.

- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 122,4 M€ au 31-12-2015. Des *interest rate swaps* ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de ces emprunts en taux d'intérêt fixe.
- Un emprunt sur 5 ans, levé par Interconnector (UK), dont le solde s'élève à 101,4 M€ au 31-12-2015. Des *interest rate swaps* ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de cet emprunt en taux d'intérêt fixe.
- Des emprunts à court terme et des prorata d'intérêts pour le solde.

**25.4.** Les autres financements correspondent aux montants à disposition du groupe pour financer les travaux de construction de la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde

**25.5.** Les passifs réglementaires repris en 'Autres dettes' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. La quote-part reprise en passifs non courants correspond aux passifs réglementaires à utiliser dans plus d'un an tandis que le passif courant reprend la quote-part à utiliser dans l'année. Ces montants portent intérêt.

**25.6.** Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants.

Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations.

#### Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2015

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	8.249	58.639	74.089	140.977
Emprunts obligataires	0	631.098	569.418	1.200.516
Autres emprunts	247.764	641.448	325.898	1.215.110
Autres financements	2.046	23.155	88.999	114.200
Autres dettes	35.465	214.302	153.451	403.218
Partenariats	0	59.801	0	59.801
<b>Total</b>	<b>293.524</b>	<b>1.628.443</b>	<b>1.211.855</b>	<b>3.133.822</b>

#### Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2014

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	47	0	0	47
Emprunts obligataires	349.985	628.844	346.273	1.325.102
Autres emprunts	155.114	543.390	422.605	1.121.109
Autres dettes	75.591	237.088	171.030	483.709
Partenariats	0	57.160	0	57.160
<b>Total</b>	<b>580.737</b>	<b>1.466.482</b>	<b>939.908</b>	<b>2.987.127</b>

## NOTE 26. PROVISIONS

### 26.1. Provisions (hors provisions pour avantages du personnel)

Provisions (hors provisions pour avantages du personnel)			En milliers d'euros
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total hors avantages du personnel
<b>Provisions au 31-12-2014</b>	<b>2.376</b>	<b>15.961</b>	<b>18.337</b>
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			
Dotations	1.213	0	1.213
Utilisations	-1.895	-22	-1.917
Excédents	0	0	0
Charges liées à l'actualisation	0	419	419
Effet de change	-63	1.004	941
Variation de périmètre	8.318	0	8.318
Autres variations	3.211	1.562	4.773
<b>Provisions au 31-12-2015, dont :</b>	<b>13.160</b>	<b>18.924</b>	<b>32.084</b>
Provisions non courantes	13.160	12.421	25.581
Provisions courantes	0	6.503	6.503

En 2015, les dotations actées concernent principalement la provision enregistrée par FluxSwiss pour couvrir le risque lié au décompte définitif du bilan gaz.

Les provisions liées à la remise en état de sites, constituées en contrepartie d'un actif immobilisé sans passer par le compte de résultat, sont reprises dans les autres variations.

Le montant repris en variation de périmètre s'explique par les provisions d'Interconnector (UK), société consolidée globalement depuis le 15-12-2015.

## 26.2. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
<b>Provisions au 31-12-2014</b>	<b>71.833</b>
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0
Dotations	8.052
Utilisations	-8.381
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	3.059
Ecarts actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-2.404
Rendement attendu	-2.285
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	-12.811
Reclassement à l'actif	9.727
Effet de change	19
<b>Provisions au 31-12-2015, dont :</b>	<b>66.809</b>
Provisions non courantes	63.188
Provisions courantes	3.621

Les provisions liées aux avantages du personnel non préfinancés sont en diminution, principalement suite à l'augmentation du taux d'actualisation utilisé en 2015 (1,96 %) en comparaison à 2014 (1,45 %). Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à

la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2015. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' et 'Autres actifs courants'. Ces provisions sont détaillées en Note 27.

### 26.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact				En milliers d'euros
	Dotations	Utilisations et reprises	Total	
Résultat opérationnel	9.265	-10.298	-1.033	
Résultat financier	1.074	-2.285	-1.211	
<b>Total</b>	<b>10.339</b>	<b>-12.583</b>	<b>-2.244</b>	

Echéancier des provisions au 31-12-2015					En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	7.587	5.573	13.160	
Environnement et reconstitution de sites	6.503	0	12.421	18.924	
<b>Sous-total</b>	<b>6.503</b>	<b>7.587</b>	<b>17.994</b>	<b>32.084</b>	
Avantages du personnel	3.621	14.301	48.887	66.809	
<b>Total</b>	<b>10.124</b>	<b>21.888</b>	<b>66.881</b>	<b>98.893</b>	

Echéancier des provisions au 31-12-2014					En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	0	2.376	2.376	
Environnement et reconstitution de sites	7.945	39	7.977	15.961	
<b>Sous-total</b>	<b>7.945</b>	<b>39</b>	<b>10.353</b>	<b>18.337</b>	
Avantages du personnel	4.112	20.766	46.955	71.833	
<b>Total</b>	<b>12.057</b>	<b>20.805</b>	<b>57.308</b>	<b>90.170</b>	

## Taux d'actualisation

Il est à noter que les provisions à long terme font l'objet d'une actualisation systématique sur base de taux qui ont évolué comme suit en fonction de l'horizon :

Taux d'actualisation		
	31-12-2015	31-12-2014
De 1 à 5 ans	0,65 %	0,45 %
De 6 à 10 ans	0,95 %	0,81 %
Au-delà de 10 ans	1,96 %	1,45 %

### Provisions pour contentieux et sinistres

Ces provisions couvrent des décaissements éventuels dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983), les risques liés au bilan gaz définitif en Suisse, ceux liés à Transitgas et ceux liés aux dossiers fiscaux en Interconnector (UK).

L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

### Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.

## **NOTE 27. PROVISIONS POUR AVANTAGES DU PERSONNEL**

### **Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages**

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

### **Régimes de retraite à prestations définies**

Ces conventions, applicables au personnel 'barémisé' engagé avant le 1er juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1er mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

### **Autres avantages du personnel à long terme**

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

### Situation de financement des avantages du personnel à prestations définies

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2015	2014	2015	2014
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies	-143.165	-145.587	-55.763	-61.051
Juste valeur des actifs des plans	160.399	153.358	0	0
<b>Situation de financement des plans</b>	<b>17.234</b>	<b>7.771</b>	<b>-55.763</b>	<b>-61.051</b>
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Situation nette au titre des prestations définies</b>	<b>17.234</b>	<b>7.771</b>	<b>-55.763</b>	<b>-61.051</b>
Dont actifs	28.280	18.553	0	0
Dont passifs	-11.046	-10.782	-55.763	-61.051

\* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées.

\*\* La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires).



### Mouvements de la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2015	2014	2015	2014
<b>Au début de la période</b>	<b>-145.587</b>	<b>-131.867</b>	<b>-61.051</b>	<b>-44.752</b>
Coût des services rendus	-4.950	-3.938	-2.188	-1.828
Coût de préretraite	12	-738	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-2.193	-3.843	-866	-1.505
Cotisations des participants	-924	-343	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	2.899	4.141	-626	-4.221
Changement dans les hypothèses financières	6.166	-17.916	2.374	-11.201
Changements liés à l'expérience	4.119	2.556	5.002	673
Coût des services passés	0	0	0	0
Prestations payées	9.638	6.453	1.592	1.783
Autres	-12.345 <sup>7</sup>	-92	0	0
<b>A la fin de la période</b>	<b>-143.165</b>	<b>-145.587</b>	<b>-55.763</b>	<b>-61.051</b>

<sup>7</sup> Transigas : qualification des avantages du personnel en tant que plan à prestations définies, à partir de 2015

### Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2015	2014	2015	2014
<b>Au début de la période</b>	<b>153.358</b>	<b>141.621</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Revenus d'intérêts	2.285	4.192	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	-4.719	7.297	0	0
Cotisations versées par l'employeur	5.863	6.273	1.592	1.783
Cotisations versées par les participants	924	343	0	0
Prestations servies	-9.638	-6.453	-1.592	-1.783
Autres	12.326	85	0	0
<b>A la fin de la période</b>	<b>160.399</b>	<b>153.358</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Rendement réel des actifs des plans</b>	<b>-2.434</b>	<b>11.489</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Coût des prestations définies comptabilisées en résultat

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2015	2014	2015	2014
<b>Coût</b>				
Coût des services rendus	-4.950	-3.938	-2.188	-1.828
Coût de retraite anticipée	12	-738	0	0
Coût des services passés	0	0	0	0
Gains/(pertes) sur les autres avantages à long terme	0	0	2.404	-4.772
<b>Intérêt net sur le passif / (actif) net au titre des prestations définies</b>				
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies	-2.193	-3.843	-866	-1.505
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	2.285	4.192	0	0
<b>Coût des prestations définies comptabilisées en résultat</b>	<b>-4.846</b>	<b>-4.327</b>	<b>-650</b>	<b>-8.105</b>

### Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2015	2014	2015	2014
Changement dans les hypothèses démographiques	2.899	4.141	-626	-4.221
Changement dans les hypothèses financières	6.166	-17.916	-30	-6.429
Changements liés à l'expérience	4.119	2.556	5.002	673
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	-4.719	7.297	0	0
<b>Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>8.465</b>	<b>-3.922</b>	<b>4.346</b>	<b>-9.977</b>

### Répartition de l'obligation au titre des prestations définies selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2015	2014
Participants actifs	-166.014	-169.682
Participants non-actifs avec avantages différés	-3.494	-2.946
Retraités et bénéficiaires	-29.420	-34.010
<b>Total</b>	<b>-198.928</b>	<b>-206.638</b>

### Répartition de l'obligation au titre des prestations définies selon le type de prestations

En milliers d'euros	2015	2014
Prestations de retraite et de décès	-143.165	-145.587
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-33.165	-38.453
Primes d'ancienneté	-22.598	-22.598
<b>Total</b>	<b>-198.928</b>	<b>-206.638</b>

### Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2015	2014
Taux d'actualisation	1,96 %	1,45 %
Augmentation attendue du salaire moyen *	2,00 %	2,00 %
Inflation attendue	1,75 %	1,75 %
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75 %	2,75 %
Augmentation attendue des avantages tarifaires *	1,75 %	1,75 %
Age moyen attendu de la retraite	63	62
Table de mortalité	IABE prospective	MR/FR ajustée
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
- Homme	20	22
- Femme	24	22
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
- Homme	22	22
- Femme	26	22

\* Hors inflation

## Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuairens en Belgique).

Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2015. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' et 'Autres actifs courants'. Ces excédents seront récupérés progressivement grâce à une diminution des cotisations futures à verser.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2015	2014
<b>Participations cotées en bourse</b>	<b>78,62 %</b>	<b>82,29 %</b>
Actions - zone Euro	17,33 %	16,33 %
Actions - hors zone Euro	13,72 %	13,40 %
Obligations d'état - zone Euro	5,00 %	4,84 %
Autres obligations - zone Euro	33,16 %	38,25 %
Autres obligations - hors zone Euro	9,41 %	9,47 %
<b>Participations non-cotées en bourse</b>	<b>21,38 %</b>	<b>17,71 %</b>
Contrats d'assurance	1,91 %	0,00 %
Biens immobiliers	3,91 %	4,18 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,48 %	0,83 %
Autres	13,08 %	12,70 %
<b>Total (en %)</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Total (en milliers d'euros)</b>	<b>160.399</b>	<b>153.358</b>

### Analyses de sensibilité

Impact sur l'obligation au titre des prestations définies	En milliers d'euros
	Augmentation (-) / Diminution (+)
Augmentation du taux d'actualisation (0,5 %)	11.891
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,5 %)	-6.151
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-12.060
Augmentation des prestations de soins de santé (1 %)	-4.053
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.216
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.431

### Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies

	2015	2014
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	13	12

La durée moyenne des obligations au titre des prestations définies est d'environ 13 ans. Ces plans sont fermés, ce qui explique la durée relativement courte.

### Estimation des contributions à verser pour les régimes à prestations définies

	En milliers d'euros
Contribution attendue en 2016	5.359

### Régimes de retraite à cotisations définies

En Belgique, le personnel 'barémisé' engagé à partir du 1er juin 2002, le personnel 'cadres' engagé à partir du 1er mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies. D'autres sociétés du groupe octroient également ce type d'avantages à certaines catégories de leur personnel.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

Les rendements minimum garantis par l'employeur sont les suivants:

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable en fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuel, ce rendement minimum garanti a été fixé initialement à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.16).

### Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti.

En Belgique, les cotisations des salariés sont versées dans des compagnies d'assurances qui assurent un rendement minimum majoré de participations financières. La diminution actuelle des taux d'intérêts conduit les assureurs à demander une diminution du taux de rendement garanti, diminution qui pourrait augmenter le risque encouru par l'employeur en la matière.

### Analyse quantitative

Etant donné que les rendements réels cumulés au 31-12-2015 sont supérieurs, pour chaque membre du personnel, aux taux minimum garantis, aucune provision n'a été constituée. Une application de la méthode des unités de crédit projetées (PUCM - *Projected Unit Credit Method*) confirme qu'aucune provision ne doit être enregistrée pour ces engagements.



<b>Réserves minimum garanties des régimes de retraite à cotisations définies en Belgique</b>	En milliers d'euros	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Réserves minimum garanties des régimes de retraite à cotisations définies	20.374	13.437
Cotisations cumulées sur la base des taux de rendement effectif à la date de clôture	-21.956	-15.433
<b>Ecart</b>	<b>-1.582</b>	<b>-1.996</b>

<b>Estimation des contributions à verser pour les régimes à cotisations définies</b>	En milliers d'euros
Contribution payée en 2015 (en Belgique)	3.335
Contribution attendue en 2016 (en Belgique)	2.587

Les cotisations à verser pour les régimes à cotisations définies sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

## NOTE 28. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Evaluation des immobilisations	751.765	583.991
Produits à recevoir	3.882	4.565
Juste valeur des instruments financiers	-8.829	-396
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	35.083	26.377
Autres différences normatives	10.849	13.926
<b>Total</b>	<b>792.750</b>	<b>628.463</b>

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3).

L'augmentation des impôts différés issus des immobilisations s'explique principalement par l'effet de périmètre lié à la consolidation globale d'Interconnector (UK).

Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur des instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Les instruments financiers concernés sont les *interest rate swaps* et les opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont reconnus hormis les latences d'impôts différés calculées sur les résultats reportés des filiales.

<b>Mouvement de la période</b>		En milliers d'euros
	<b>Notes</b>	<b>Impôts différés</b>
<b>Total des impôts différés au 31-12-2014</b>		<b>628.463</b>
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	10.2	-51.708
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		1.834
Regroupements d'entreprises		0
Variations de périmètre		197.620
Ecart de conversion		16.583
Autres		-42
<b>Total des impôts différés au 31-12-2015</b>		<b>792.750</b>

## NOTE 29. PASSIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

Passifs d'impôt exigible	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Impôts et taxes à payer	37.242	25.155
<b>Total</b>	<b>37.242</b>	<b>25.155</b>

Les passifs d'impôt exigible enregistrent les impôts et taxes à payer.

L'augmentation de cette rubrique s'explique principalement par l'effet de périmètre lié à la consolidation globale d'Interconnector (UK).

A noter que les actifs et les passifs d'impôt exigible sont comptabilisés séparément par entité juridique.

### NOTE 30. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS COURANTS

Fournisseurs et autres créditeurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Fournisseurs	55.986	55.428
Dettes sociales et salariales	32.066	26.282
Autres créditeurs	28.275	20.230
<b>Total</b>	<b>116.327</b>	<b>101.940</b>

L'augmentation de cette rubrique s'explique principalement par l'effet de périmètre lié à la consolidation globale d'Interconnector (UK).

## NOTE 31. AUTRES PASSIFS COURANTS

Autres passifs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Produits à reporter	9.281	4.411
Charges à imputer et montants à rembourser	14.039	10.171
<b>Total</b>	<b>23.320</b>	<b>14.582</b>

Les autres passifs courants reprennent des revenus à reporter à la période suivante et des charges courues mais non échues à payer.

## NOTE 32. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS - DROITS ET ENGAGEMENTS DU GROUPE

### 32.1. LES LITIGES

#### Litiges relatifs à l'activité pétrole

En vertu d'une convention signée le 09-11-1979, l'Etat belge a chargé la SA Fluxys Belgium (anciennement Distrigaz) d'une mission de négociation d'achat de pétrole brut avec le Royaume d'Arabie Saoudite. La SA Fluxys Belgium a accepté cette mission moyennant l'octroi par l'Etat belge de sa garantie en couverture des coûts, des pertes et de tous les risques inhérents à la mission précitée.

Dans le cadre de la décision de l'arrêt de cette activité pétrole, des recours ont été introduits à l'encontre de l'Etat belge et de la SA Fluxys Belgium.

Le risque encouru par la SA Fluxys Belgium est couvert par la garantie de l'Etat belge (arrêté royal du 03-02-1981 - Moniteur belge du 17-02-1981) et conformément à la convention passée le 09-11-1979 entre l'Etat belge et la SA Fluxys Belgium et à la lettre du 30-12-1983 des ministres des Finances et des Affaires Economiques.

#### Autres litiges

- Charges d'impôt sur le résultat : Des avis de rectification relatifs à l'exercice d'imposition 2005 ont été envoyés par l'administration fiscale. Les enrôlements y relatifs ont été reçus pour un montant total de 527 k€ et ont fait l'objet d'un paiement à échéance. Ils sont toutefois contestés par les différentes sociétés concernées du groupe et n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge dans le résultat.

- Le groupe s'attend à un dénouement positif en 2016, les autres années concernées ayant été remboursées en 2014.
- Recours envers Transitgas : Les installations de transport 'Transitgas' ont été fermées durant la période de juillet à décembre 2010. Un recours a été introduit en la matière pour un montant de 250 M€ par la société SPEIA envers ENI, Stogit et Transitgas. Transitgas considère ce recours contre elle non fondé et le conteste. Une première décision de justice a été rendue en faveur de Transitgas et, entretemps, la société SPEIA a été mise en redressement judiciaire. Le curateur n'a jusqu'à ce jour pas manifesté l'intention de poursuivre la procédure.
- Ghislenghien : Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ont été clôturés durant l'année et d'autres le seront dans les mois à venir. Fluxys Belgium procède à une évaluation de ces dossiers au fur et à mesure de leur évolution. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2015.
- Claim relatif à l'investissement 'Open Rack Vaporizer' : Un claim pour compensation de travaux complémentaires a été introduit par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste ce claim et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2015.
- Autres recours : d'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

### **32.2. BIENS ET VALEURS DÉTENUS POUR COMPTE DE TIERS, EN LEUR NOM, MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION**

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients au niveau du site de stockage à Loenhout, dans les canalisations ainsi que dans les réservoirs du Terminal GNL à Zeebrugge.

### **32.3. GARANTIES REÇUES**

Des cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et,

d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients.

#### **32.4. GARANTIES CONSTITUÉES PAR DES TIERS POUR COMPTE DE L'ENTREPRISE**

Des garanties locatives ont été constituées en faveur des propriétaires des biens loués par le groupe.

D'autres garanties ont été constituées en Belgique pour un montant de 2.136 k€ au 31-12-2015.

#### **32.5. BAUX À LONG TERME ET CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION**

Le groupe Fluxys dispose de conventions de mise à disposition de sites par des tiers (en ce compris des concessions domaniales) sur lesquels des installations sont érigées. Ces contrats viennent à échéance entre 2017 et 2112.

#### **32.6. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES CONTRATS DE LEASING TRANSITGAS, TENP ET INTERCONNECTOR (UK)**

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces

installations. L'échéance de ces conventions est 2021, avec faculté de prolongation.

Dans le cadre de conventions de leasing, Interconnector (UK) s'est engagée à payer les redevances dues pour la mise à disposition de des installations. L'échéance de ces conventions se situe entre 2018 et 2025.

#### **32.7. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES CONTRATS 'CAPACITY SUBSCRIPTION AGREEMENT'**

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (*Capacity Subscription Agreements* ou CSA) prévoient la mise à disposition de 1.161 fenêtres d'accostage (*slots*) de 2016 à 2027. D'autres contrats de services de terminalling ont été conclus à long terme dont l'échéance se situe en 2039.

#### **32.8. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS ET ENGAGEMENTS ENVERS LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)**

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2015.

Certaines conventions de financement prévoient le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 55,4 M€ au 31 décembre 2015.



Une garantie a été fournie dans le cadre de financements suite au litige SPEIA (voir Note 32.1).

### **32.9. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DE PROJETS EN COURS DE CONSTRUCTION**

Le groupe Fluxys détient des participations dans les sociétés Dunkerque LNG et TAP. Le groupe fournit progressivement les fonds nécessaires au financement de ces investissements en cours

## **NOTE 33. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Principes de la gestion des risques financiers**

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Le groupe peut utiliser des instruments financiers exclusivement à des fins de couverture et non à des fins spéculatives ou de négociation. Toutes les interventions et les opérations que le groupe réalise visent à rencontrer ses besoins de liquidité et aucune opération ne peut être motivée uniquement par la recherche d'un profit spéculatif.

de construction, soit sous forme de capitaux propres, soit sous forme de prêts d'actionnaire.

### **32.10. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS**

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

### **Politique de gestion de trésorerie**

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe, par un recyclage interne permettant d'assurer notamment le financement des projets du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché.

En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe

Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2015, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 436.903 k€ contre 753.488 k€ au 31-12-2014. Le remboursement de l'emprunt obligataire privé (voir Notes 22 et 25.1) d'un montant nominal de 350 M€ explique la diminution des placements et de la trésorerie du groupe à fin 2015.

Certaines conventions de financement prévoient le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 55,4 M€ au 31 décembre 2015, contre 37,3 M€ au 31 décembre 2014.

## Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent aux produits des activités ordinaires pour un total de 55 %.

## Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises doivent par principe être couvertes. Des positions résiduelles peuvent être ouvertes pendant de courtes périodes à condition qu'il s'agisse des principales devises.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss. Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à notre filiale en Suisse sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

Le groupe est exposé aux risques de change GBP/EUR et SEK/EUR en raison, principalement, de ses participations en Interconnector (UK) Ltd et en Swedegas. Ces investissements nets dans une activité au Royaume-Uni et en Suède ont fait l'objet de couvertures au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Le groupe est aussi exposé aux risques de change USD/EUR en raison, principalement, de sa participation en LNG Link Investment AS. Cet investissement net dans une activité en Norvège a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

La juste valeur des instruments de couverture 'CHF', 'GBP', 'SEK' et 'USD' est reprise à l'actif du bilan sous les rubriques 'autres actifs financiers' pour un montant de 927 k€ au 31-12-2015 contre 10.335 k€ au 31-12-2014 et au passif du bilan sous les rubriques 'autres passifs financiers' pour un montant de 12.882 k€ au 31-12-2015 contre 5.164 k€ au 31-12-2014. Les montants notionnels couverts s'élèvent au 31-12-2015 respectivement à 153,4 MCHF ; 105,8 MGBP ; 894,3 MSEK et 1,3 MUSD contre 154,8 MCHF et 92,9 MGBP au 31-12-2014 tandis que les échéances se situent de 2016 à 2026.

**Analyse de sensibilité :**

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 23,4 M€ sur les capitaux propres tandis qu'une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 52,3 M€ sur les capitaux propres de l'exercice. Ces impacts sont déterminés sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

**Risque de taux d'intérêt**

L'endettement du groupe s'élève à 3.133.822 k€ au 31-12-2015 contre 2.987.127 k€ au 31-12-2014. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2016 et 2045 (voir Note 25).

Les emprunts souscrits par FluxSwiss, Transitgas, TENP KG et Interconnector (UK) sont financés à taux variables à court terme.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés disposent de contrats de swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture. Notons que les taux d'intérêts à payer sur les dettes en Suisse ont un taux plancher de 0 % qui n'est pas reflété dans la couverture IRS.

La partie qualifiée d'inefficace de ces instruments financiers de couverture a donc été prise en charge en 2015 pour un montant de 4,4 M€ (voir Note 8.1).

La juste valeur de ces instruments financiers à fin 2015 est reprise au passif du bilan sous la rubrique 'autres passifs financiers' et s'élève à 33.546 k€ au 31-12-2015 contre 23.112 k€ au 31-12-2014. Le montant notionnel couvert s'élève à 538,7 MCHF et 93,2 MEUR au 31-12-2015 tandis que les échéances se situent de 2016 à 2024.

En outre, les passifs portant intérêts comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

**Analyse de sensibilité :**

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements aurait un impact sur le résultat financier de 2016 de 2,4 M€ contre 2,5 M€ pour FluxSwiss l'année précédente; de respectivement 2,3 M€ contre 2,7 M€ pour Transitgas et de 0,9 M€ contre 0,9 M€ pour TENP KG.

### Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est essentielle dès lors que la maximisation de la liquidité et l'utilisation de la trésorerie au sein du groupe Fluxys constituent un objectif majeur. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2015. Ces clauses contractuelles

prévoient un niveau minimum de capitaux propres, des ratios de type 'cash flow par rapport aux intérêts à payer' et 'cash flow par rapport à l'endettement net'.

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 25.

### Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 612,2 M€ au 31-12-2015, contre 612,5 M€ au 31-12-2014.

**33.1 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture**

En milliers d'euros

<b>31-12-2015</b>	<b>Catégories</b>	<b>Valeurs comptables</b>	<b>Justes valeurs</b>	<b>Niveaux</b>
<b>I. Actifs non courants</b>				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	0	0	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	0	0	2
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	23.046	23.046	1 & 2
Autres actifs financiers	1	1.612	1.612	2
Créances de location-financement	1	0	0	2
Prêts et créances	1	273.606	293.763	2
<b>II. Actifs courants</b>				
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	927	927	2
Créances de location-financement	1	0	0	2
Clients et autres débiteurs	1	132.797	132.797	2
Placements de trésorerie	1 & 2	121.937	121.937	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	291.920	291.920	1 & 2
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>845.845</b>	<b>866.002</b>	
<b>I. Passifs non courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	2.840.298	2.901.093	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	42.746	42.746	2
<b>II. Passifs courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	293.524	293.524	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	3.682	3.682	2
Fournisseurs et autres créditeurs	1	116.327	116.327	2
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>3.296.577</b>	<b>3.357.372</b>	

\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.3.

\*\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.5.

**Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:**

1. Actifs financiers (y compris prêts et créances) ou passifs financiers au coût amorti.
2. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
3. Actifs ou passifs à la juste valeur par les capitaux propres.

### 33.2 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture

En milliers d'euros

31-12-2014	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
<b>I. Actifs non courants</b>				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	10.335	10.335	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	2.105	2.105	2
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	17.538	17.538	1 & 2
Autres actifs financiers	1	1.303	1.303	2
Créances de location-financement	1	16.641	16.641	2
Prêts et créances	1	119.803	119.803	2
<b>II. Actifs courants</b>				
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	0	0	2
Créances de location-financement	1	3.334	3.334	2
Clients et autres débiteurs	1	129.409	129.409	2
Placements de trésorerie	1 & 2	503.069	503.069	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	232.881	232.881	1 & 2
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>1.036.418</b>	<b>1.036.418</b>	
<b>I. Passifs non courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	2.406.390	2.453.240	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	26.104	26.104	2
<b>II. Passifs courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	580.737	579.644	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	2.172	2.172	2
Fournisseurs et autres créditeurs	1	101.940	101.940	2
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>3.117.343</b>	<b>3.163.100</b>	

\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.3.

\*\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.5.

<b>33.3 Détail de la juste valeur des instruments dérivés de l'actif</b>		En milliers d'euros	
<b>Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture</b>	<b>Au 31-12-2015</b>	<b>Au 31-12-2014</b>	
Foreign exchange swaps et forwards - Couverture d'investissements nets à l'étranger	927	10.335	
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	0	0	
<b>Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>927</b>	<b>10.335</b>	
Non-courants	0	10.335	
Courants	927	0	
<hr/>			
<b>Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture</b>	<b>Au 31-12-2015</b>	<b>Au 31-12-2014</b>	
Cross currency interest rate swaps	0	2.105	
<b>Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>0</b>	<b>2.105</b>	
Non-courants	0	2.105	
Courants	0	0	
<hr/>			
<b>Total des instruments dérivés de l'actif dont :</b>	<b>927</b>	<b>12.440</b>	
Non-courants	0	12.440	
Courants	927	0	

<b>33.4 Echancier des instruments dérivés de l'actif</b>		En milliers d'euros	
	<b>Au 31-12-2015</b>	<b>Au 31-12-2014</b>	
A 1 an au maximum	927	0	
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	0	10.335	
Plus de 5 ans	0	2.105	
<b>Total</b>	<b>927</b>	<b>12.440</b>	



**33.5 Détail de la juste valeur des instruments dérivés du passif** En milliers d'euros

<b>Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture</b>	<b>Au 31-12-2015</b>	<b>Au 31-12-2014</b>
Foreign exchange swaps - Couverture d'investissements nets à l'étranger	12.882	5.164
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	27.697	23.112
<b>Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>40.579</b>	<b>28.276</b>
Non-courants	36.897	26.104
Courants	3.682	2.172
<b>Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture</b>	<b>Au 31-12-2015</b>	<b>Au 31-12-2014</b>
Cross currency interest rate swaps	5.849	0
<b>Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>5.849</b>	<b>0</b>
Non-courants	5.849	0
Courants	0	0
<b>Total des instruments dérivés du passif dont :</b>	<b>46.428</b>	<b>28.276</b>
Non-courants	42.746	26.104
Courants	3.682	2.172

**33.6 Echancier des instruments dérivés du passif** En milliers d'euros

	<b>Au 31-12-2015</b>	<b>Au 31-12-2014</b>
A 1 an au maximum	3.682	2.172
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	9.198	0
Plus de 5 ans	33.548	26.104
<b>Total</b>	<b>46.428</b>	<b>28.276</b>

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
  - o soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
  - o soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

### **NOTE 34. PARTIES LIÉES**

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2015, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir Dunkerque LNG, Gaz-Opale, Gasbridge 2, Swedegas et TAP.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec Publigaz, SNAM (partenaire en Gasbridge1) et Global Infrastructure Partners (partenaire en FluxSwiss) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

	31-12-2015				31-12-2014			
	Parte- nariats	Entre- prises associées	Autres parties liées	Total	Parte- nariats	Entre- prises associées	Autres parties liées	Total
<b>I. Actif avec les parties liées</b>	<b>163</b>	<b>122.572</b>	<b>0</b>	<b>122.735</b>	<b>160</b>	<b>117.025</b>	<b>0</b>	<b>117.185</b>
<b>1. Autres actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>122.572</b>	<b>0</b>	<b>122.572</b>	<b>0</b>	<b>96.999</b>	<b>0</b>	<b>96.999</b>
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0	0	0	0
1.2 Prêts	0	122.572	0	122.572	0	96.999	0	96.999
<b>2. Autres actifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16.641</b>	<b>0</b>	<b>16.641</b>
2.1. Contrats de location- financement	0	0	0	0	0	16.641	0	16.641
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3. Clients et autres débiteurs</b>	<b>163</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>163</b>	<b>160</b>	<b>3.385</b>	<b>0</b>	<b>3.545</b>
3.1. Clients	163	0	0	163	160	51	0	211
3.2. Contrats de location- financement	0	0	0	0	0	3.334	0	3.334
3.3. Autres débiteurs	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>4. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5. Autres actifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>	<b>59.801</b>	<b>9.382</b>	<b>35.224</b>	<b>104.407</b>	<b>43.157</b>	<b>6.502</b>	<b>32.266</b>	<b>81.925</b>
<b>1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)</b>	<b>59.801</b>	<b>0</b>	<b>35.224</b>	<b>95.025</b>	<b>43.157</b>	<b>0</b>	<b>32.266</b>	<b>75.423</b>
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location- financement	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	59.801	0	35.224	95.025	43.157	0	32.266	75.423
<b>2. Fournisseurs et autres crédeurs</b>	<b>0</b>	<b>9.382</b>	<b>0</b>	<b>9.382</b>	<b>0</b>	<b>6.502</b>	<b>0</b>	<b>6.502</b>
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0	0	0	0
2.2. Autres crédeurs	0	9.382	0	9.382	0	6.502	0	6.502
<b>3. Autres passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Parties liées

En milliers d'euros

	31-12-2015				31-12-2014			
	Parte- nariats	Entre- prises associ- ées	Autres parties liées	Total	Parte- nariats	Entre- prises associées	Autres parties liées	Total
<b>III. Transactions entre parties liées</b>								
<b>1. Ventes d'immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. Achats d'immobilisations ( - )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées</b>	<b>645</b>	<b>3.367</b>	<b>0</b>	<b>4.012</b>	<b>693</b>	<b>1.778</b>	<b>79</b>	<b>2.550</b>
<b>4. Prestations de services reçues ( - )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5. Résultat financier</b>	<b>-3.401</b>	<b>1.804</b>	<b>-1.994</b>	<b>-3.591</b>	<b>3.359</b>	<b>2.020</b>	<b>-1.903</b>	<b>3.476</b>
<b>6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs</b>			<b>2.698</b>	<b>2.698</b>			<b>2.415</b>	<b>2.415</b>
dont avantages à court terme			2.260	2.260			2.031	2.031
dont avantages postérieurs à l'emploi			438	438			384	384

## NOTE 35. INFORMATIONS SECTORIELLES

### Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Segment 'Belgium' comprenant les activités régulées en Belgique et les activités complémentaires à celles-ci,
- Segment 'Europe' comprenant les activités hors Belgique et les activités en Belgique non soumises à la régulation.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement la participation dans les terminaux IZT et ZPT<sup>8</sup>, la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.

Le segment 'Europe' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (IUK) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), les activités liées à la gestion du hub de Zeebrugge, les services de dispatching de gaz et les ventes de solutions logicielles.

La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

### Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché.

### Informations relatives aux principaux clients

Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport, de stockage et du terminal GNL de Zeebrugge.

---

<sup>8</sup> Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT) et Zeepipe Terminal (ZPT)

## Compte de résultat sectoriel au 31-12-2015

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	534.538	337.715	623		872.876
Transactions avec d'autres secteurs	3.469	22	11.263	-14.754	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	55.104	7.003	0		62.107
Autres produits opérationnels	12.205	5.163	727	-2.794	15.301
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.920	0	0	0	-3.920
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-55.044	-18.375	0		-73.419
Biens et services divers	-123.635	-46.659	-16.346	17.548	-169.092
Frais de personnel	-112.072	-14.827	-5.564	0	-132.463
Autres charges opérationnelles	-18.668	-4.068	-7	0	-22.743
Dotations nettes aux amortissements	-151.834	-120.287	-154	0	-272.275
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	2.268	-1.240	5	0	1.033
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	-537	0	0	0	-537
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>141.874</b>	<b>144.447</b>	<b>-9.453</b>	<b>0</b>	<b>276.868</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	18.636	0		18.636
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>141.874</b>	<b>163.083</b>	<b>-9.453</b>	<b>0</b>	<b>295.504</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-15.497
Produits financiers					44.693
Charges financières					-119.447
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>					<b>205.253</b>
Charges d'impôt sur le résultat					-51.593
<b>Résultat net de la période</b>					<b>153.660</b>

**Bilan sectoriel au 31-12-2015**

En milliers d'euros

	<b>Fluxys Belgium</b>	<b>Fluxys Europe</b>	<b>Non alloué</b>	<b>Total</b>
Immobilisations corporelles	2.330.542	2.220.837	0	4.551.379
Immobilisations incorporelles	259.834	633.651	0	893.485
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	0	439.703	14	439.717
Stocks	26.116	3.120	0	29.236
Créances de location-financement	0	0	0	0
Créances commerciales nettes	72.885	35.664	0	108.549
Autres actifs			792.639	792.639
				<b>6.816.929</b>
Passifs portants intérêts	1.852.263	1.281.559		3.133.822
Autres passifs financiers	0	46.428		46.428
Autres passifs			3.636.679	3.636.679
				<b>6.816.929</b>



## Compte de résultat sectoriel au 31-12-2014

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	552.025	317.740	90		869.855
Transactions avec d'autres secteurs	2.932	15	7.948	-10.895	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	40.393	8.894	0		49.287
Autres produits opérationnels	17.881	5.777	1.971	-3.944	21.685
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-4.232	-3.683	0	0	-7.915
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-40.395	-24.205	0		-64.600
Biens et services divers	-138.563	-36.908	-16.115	12.944	-178.642
Frais de personnel	-117.428	-13.477	-4.697	0	-135.602
Autres charges opérationnelles	-20.190	-6.422	-2	0	-26.614
Dotations nettes aux amortissements	-156.031	-90.449	-45	0	-246.525
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	3.030	-1.371	14	1.895	3.568
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	-1.902	0	0	0	-1.902
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>137.520</b>	<b>155.911</b>	<b>-10.836</b>	<b>0</b>	<b>282.595</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	27.923	0		27.923
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>137.520</b>	<b>183.834</b>	<b>-10.836</b>	<b>0</b>	<b>310.518</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-1.076
Produits financiers					11.150
Charges financières					-101.989
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>					<b>218.603</b>
Charges d'impôt sur le résultat					-53.308
<b>Résultat net de la période</b>					<b>165.295</b>

**Bilan sectoriel au 31-12-2014**

En milliers d'euros

	<b>Fluxys Belgium</b>	<b>Fluxys Europe</b>	<b>Non alloué</b>	<b>Total</b>
Immobilisations corporelles	2.293.712	1.441.619	0	3.735.331
Immobilisations incorporelles	219.553	437.162	0	656.715
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	0	553.162	0	553.162
Stocks	29.848	2.900	0	32.748
Créances de location-financement	19.975	0	0	19.975
Créances commerciales nettes	70.108	20.131	0	90.239
Autres actifs			975.787	975.787
				<b>6.065.881</b>
Passifs portants intérêts	1.956.215	1.030.912	0	2.987.127
Autres passifs financiers	0	28.276	0	28.276
Autres passifs			3.050.478	3.050.478
				<b>6.065.881</b>

### **NOTE 36. RÉMUNÉRATION AUX ADMINISTRATEURS ET AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS**

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur au rapport annuel ainsi qu'à la Note 34 pour plus d'informations à ce sujet.

### **NOTE 37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

#### **Gazprom et Fluxys signent un accord-cadre de coopération pour le GNL à petite échelle**

En mars 2016, Gazprom et Fluxys ont signé un accord-cadre de coopération pour le développement du GNL à petite échelle sur le marché européen.

Cet accord reflète l'intention des parties de coopérer dans le cadre de projets conjoints pour la construction et l'exploitation d'installations de GNL en Europe : terminaux de réception, stations de remplissage et infrastructure de soutage.

## 4. Rapport du commissaire

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2015

#### Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2015, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

#### Rapport sur les états financiers consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Fluxys SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne

et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 6.816.929 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 121.189 (000) EUR.

#### *Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble

des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion sans réserve*

A notre avis, les états financiers consolidés de Fluxys SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette

base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 18 avril 2016

**Le commissaire**

---

**DELOITTE** Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Jurgen Kesselaers

### III. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE FLUXYS SA EN NORMES BELGES



Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2015.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont gratuitement disponibles sur simple demande à l'adresse suivante :  
Fluxys SA  
Département Communication  
Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles



## 1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1.822.783</b>	<b>1.830.606</b>
Frais d'établissement	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	713	857
Immobilisations financières	1.822.070	1.829.749
<b>Actifs circulants</b>	<b>249.726</b>	<b>282.866</b>
Créances à plus d'un an	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	1.436	44.980
Placements de trésorerie	0	0
Valeurs disponibles	248.287	237.883
Comptes de régularisation	3	3
<b>Total</b>	<b>2.072.509</b>	<b>2.113.472</b>

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
<b>Capitaux propres</b>	<b>1.931.681</b>	<b>1.980.188</b>
Capital	1.698.888	1.698.597
Primes d'émission	80.903	80.876
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	43.677	39.515
Bénéfice reporté	108.148	161.119
Subsides en capital	65	81
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>34</b>	<b>42</b>
Provisions pour risques et charges	0	0
Impôts différés	34	42
<b>Dettes</b>	<b>140.794</b>	<b>133.242</b>
Dettes à plus d'un an	0	0
Dettes à un an au plus	140.794	133.242
Comptes de régularisation	0	0
<b>Total</b>	<b>2.072.509</b>	<b>2.113.472</b>

## 2. Compte de résultats

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2014
Ventes et prestations	11.890	10.052
Coût des ventes et des prestations	18.550	19.002
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6.660</b>	<b>-8.950</b>
Produits financiers	99.766	133.242
Charges financières	28	29
<b>Résultat financier</b>	<b>99.738</b>	<b>133.213</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>93.078</b>	<b>124.263</b>
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	8.894	897
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-8.894</b>	<b>-897</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>84.184</b>	<b>123.366</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>	<b>8</b>	<b>2</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>949</b>	<b>-515</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>83.243</b>	<b>123.883</b>
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bénéfice de l'exercice à affecter</b>	<b>83.243</b>	<b>123.883</b>

### 3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>244.362</b>	<b>292.993</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	83.243	123.883
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	161.119	169.110
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les réserves	0	0
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	<b>4.162</b>	<b>6.195</b>
A la réserve légale	4.162	6.195
Aux autres réserves	0	0
<b>Résultat à reporter</b>	<b>108.148</b>	<b>161.119</b>
Bénéfice à reporter	108.148	161.119
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>132.052</b>	<b>125.679</b>
Rémunération du capital	132.052	125.679

## 4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice		En milliers d'euros	
		31-12-2015	
<b>Capital souscrit</b>			
Au terme de l'exercice précédent		1.733.319	
Au terme de l'exercice		1.733.610	
<b>Représentation du capital</b>			
Actions nominatives		86.680.509	
Actions dématérialisées		0	
Actions au porteur		0	
<b>Structure de l'actionariat</b>			
Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.376.588	77,73 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,96 %
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,14 %
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	146.657	0,17 %

## 5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
	<b>31-12-2015</b>
<b>Détail de la rubrique 670/3</b>	
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>	<b>943</b>
Impôts et précomptes dus ou versés	600
Excédents d'impôts estimés	0
Suppléments d'impôts estimés	343
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b>	<b>6</b>
Suppléments d'impôts dus ou versés	6
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	0
<b>Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé</b>	
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>84.184</b>
<b>Éléments fiscaux :</b>	<b>-82.070</b>
Revenus définitivement taxés	-79.456
Dépenses non admises	182
Réduction de valeur sur immobilisations financières	0
Intérêts notionnels	-2.796
<b>Total</b>	<b>2.114</b>

## 6. Bilan Social

### 1. Etat des personnes occupées

#### A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>			
Temps plein	28,7	18,4	10,3
Temps partiel	10,9	7,1	3,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	33,0	20,8	12,2
<b>Nombre effectif d'heures prestées</b>			
Temps plein	45.839	30.914	14.925
Temps partiel	6.041	3.758	2.283
Total	51.880	34.672	17.208
<b>Frais de personnel</b>			
Temps plein	4.193.254	3.260.138	933.116
Temps partiel	879.352	595.042	284.310
Total	5.072.606	3.855.180	1.217.426
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	<b>26.226</b>	<b>19.407</b>	<b>6.819</b>
1b. Au cours de l'exercice précédent			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	27,8	17,9	9,9
Nombre effectif d'heures prestées	43.247	28.580	14.667
Frais de personnel	4.476.823	3.402.386	1.074.437
Montant des avantages accordés en sus du salaire	27.746	18.807	8.939

## 2. A la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
<b>a.</b> Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	28	12	32,8
<b>b.</b> Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	28	12	32,8
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>c.</b> Par sexe et niveau d'études			
Hommes	18	8	20,7
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	1	0	1,0
De niveau supérieur non universitaire	3	0	3,0
De niveau universitaire	14	8	16,7
Femmes	10	4	12,1
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	3	3	4,8
De niveau universitaire	7	1	7,3
<b>d.</b> Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	24	10	27,2
Employés	4	2	5,6
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

\* *équivalents temps plein*

## B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,8	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	1.599	0,0
Frais pour l'entreprise	61.286	0,0

## 2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
<b>Entrées</b>			
<b>a.</b> Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	7	2	8,3
<b>b.</b> Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	6	2	7,3
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>Sorties</b>			
<b>a.</b> Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	5	0	5,0
<b>b.</b> Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	4	0	4,0
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>c.</b> Par motif de fin de contrat			
Pension	0	0	0,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	1	0	1,0
Autre motif	4	0	4,0
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

\* *équivalents temps plein*



### 3. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	17	11
Nombre d'heures de formation suivies	439,00	279,00
Coût net pour l'entreprise	111.338,00	65.322,00
Dont coût brut directement lié aux formations	111.338,00	65.322,00
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0,00	0,00
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0,00	0,00
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	18	9
Nombre d'heures de formation suivies	296	131
Coût net pour l'entreprise	33.541	10.498
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	0,0	0,0
Nombre d'heures de formation suivies	0,0	0,0
Coût net pour l'entreprise	0,0	0,0

**Questions relatives à des données financières ou comptables**

**José Ghekière**

Tél. +32 2 282 73 39

Fax +32 2 230 75 43

jose.ghekiere@fluxys.com

**Contacts presse**

**Rudy Van Beurden**

Tél. +32 2 282 72 30

Fax +32 2 230 79 43

rudy.vanbeurden@fluxys.com

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication :

Tél. +32 2 282 77 32

Fax +32 2 230 79 43

communication@fluxys.com



---

**Fluxys SA**

**Siège social** – Avenue des Arts 31 – B-1040 Bruxelles  
**Tél** 32 2 282 72 11 – **Fax** 32 2 230 02 39 – [www.fluxys.com](http://www.fluxys.com)  
**TVA** BE 0827.783.746 **RPM** Bruxelles – D/2016/12.604/2

---